



75 ans d'action

**Les Commissions nationales
partagent leurs histoires**



Publié en 2021 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture,
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2021

ISBN 978-92-3-200243-3



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d'utilisation de l'Archive ouverte de libre accès UNESCO (<https://fr.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr>). La présente licence s'applique exclusivement aux textes. L'utilisation de contenus n'étant pas clairement identifiés comme appartenant à l'UNESCO devra faire l'objet d'une demande préalable d'autorisation.

Titre original: 75 years of action. National Commissions tell their stories.

Publié en 2021 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNESCO et n'engagent en aucune façon l'Organisation. Cette publication se base sur les informations fournies par les Commissions nationales pour l'UNESCO.

Le contenu de cette publication a été retravaillé pour adhérer à un format commun. À cet égard, tous les efforts ont été faits pour conserver l'essentiel des informations fournies. Le Secrétariat présente ses excuses pour tout oubli ou malentendu.

Traduction : International Translation Agency Lt

Photo de couverture : Maison de l'UNESCO, 1965. © UNESCO/R.Lesage

L'UNESCO est la seule agence des Nations Unies à disposer d'un réseau mondial de Commissions nationales !

Les Commissions nationales pour l'UNESCO font partie de l'histoire de l'UNESCO depuis sa fondation. Elles représentent des points de convergence de l'action, soutenant la mission de l'Organisation et créant des liens profonds avec la société civile et les institutions locales.

La publication revient sur plus de 75 ans, en se concentrant parfois sur des activités et des projets qui ont marqué une époque. Elle décrit également pour la première fois comment les rôles de liaison, de coordination, de consultation et d'information des Commissions nationales, et surtout d'action dirigée, ont conduit à des changements durables dans les pays du monde entier.

Pour la première fois, l'histoire de la famille des Commissions nationales pour l'UNESCO est racontée du point de vue d'acteurs clés moins connus. Ce sont des héros d'un autre genre, leurs actions méritent d'être présentées, car leur histoire est aussi celle de l'UNESCO. Ce panorama historique donne une place de choix à tous ceux qui ont travaillé pour transformer les idées en actions.

Cette publication se veut une occasion de réflexion mais aussi une source d'inspiration pour l'avenir, car l'impact de l'UNESCO dans le monde est intrinsèquement lié à la mise en œuvre réussie par les Commissions nationales de la mission de l'Organisation dans leurs projets, leurs idées et leurs actions locales.

Soixante-quinze ans après la naissance de l'UNESCO, nous sommes à nouveau appelés à agir et à penser comme « un seul monde » et le réseau des Commissions nationales fait partie intégrante de la vision de l'UNESCO pour réaliser cet objectif.



"Since wars begin in the minds of men and women it is in the minds of men and women that the defences of peace must be constructed"

75 ans d'action

**Les Commissions nationales
partagent leurs histoires**



Table des matières

Préface de la Directrice générale de l'UNESCO	7
Introduction	8
● Éducation	11
L'Éducation au cœur des travaux des Commissions nationales.	13
● Culture	35
Culture et Commissions nationales	39
● Communication et information	61
Activités en matière de communication et d'information.	63
● Sciences sociales et humaines	77
Sciences sociales et humaines dans les travaux des Commissions nationales	79
● Sciences exactes et naturelles	95
Sciences exactes et naturelles et Commissions nationales.	97
Océanographie	111
● Égalité des genres.	117
● Priorité Afrique	125
Conclusion.	132
Remerciements	133
Liste des acronymes	134
Bibliographie	138



Préface

de la Directrice générale de l'UNESCO

C'est dès sa fondation il y a 75 ans que l'UNESCO s'est dotée d'un réseau unique au sein du système des Nations Unies de Commissions nationales. L'idée fondatrice était très simple : il s'agissait de mobiliser les penseurs de chaque nation et la société civile dans toute sa diversité pour la construction et le maintien de la paix.

Ce réseau n'a depuis cessé de croître et de s'enrichir, au point de constituer une véritable famille avec laquelle l'UNESCO travaille en étroite coopération et qui nous permet de démultiplier l'impact que nos actions peuvent avoir.

Pour l'anniversaire des 75 ans de l'Organisation, qui est aussi l'anniversaire des Commissions nationales, cette publication entend célébrer ces alliés et partenaires uniques, en rappelant un certain nombre d'actions qui ont pu être réalisées grâce à leur soutien. Ces opérations, récentes ou plus anciennes, d'envergure aussi bien mondiale, que régionale ou locale prolongent toutes, chacune à leur manière, l'action de l'UNESCO dans les grands domaines qui relèvent de son mandat, qu'il s'agisse d'œuvrer à une éducation accessible à toutes et tous, à la protection du patrimoine et de la diversité culturelle, ou de défendre la liberté d'expression et des droits humains.

La pandémie de COVID-19, qui ébranle et fissure le monde depuis bientôt deux ans, n'a en rien remis en cause ce rôle de relais et d'amplificateur, bien au contraire. Depuis le début de cette crise, les Commissions nationales ont fait preuve d'une réactivité exceptionnelle face à l'urgence, approfondissant encore leur implication, en rejoignant les grandes initiatives de l'UNESCO, mais aussi en lançant leurs propres actions.

Ce rôle et cette expertise uniques donnent aux Commissions nationales un regard incomparable. C'est la raison pour laquelle nous avons tenu à ce que leurs voix soient étroitement associées à l'élaboration de la stratégie à moyen terme de l'UNESCO, stratégie qui nous amènera à l'aube de 2030 et qui sera présentée à la Conférence générale de novembre prochain.

Les pages qui suivent donnent ainsi un aperçu, forcément très succinct, de l'exceptionnel travail accompli ensemble pour la défense de ces biens communs de l'humanité que sont l'éducation, les sciences, la culture et l'information. Puissent-elles aussi dessiner les contours de notre travail non plus passé, mais à venir en faveur d'un multilatéralisme du tangible et de la différence.



Audrey Azoulay,
Directrice générale de l'UNESCO
© UNESCO / Christelle Alix

A handwritten signature of Audrey Azoulay in black ink, written over a horizontal line.

Audrey Azoulay

Introduction

Le réseau des Commissions nationales a vu le jour en même temps que l'UNESCO, avant de devenir une partie intégrante de son travail, et de remplir une mission qui reste vitale 75 ans plus tard. Selon les termes de la Directrice générale de l'UNESCO, M^{me} Audrey Azoulay, les Commissions nationales permettent à l'Organisation de « rester à l'écoute de 199 pays, qu'il s'agisse de membres ou de membres associés¹ ». La tâche s'annonce ardue. Il s'agit d'un effort qui exige une mobilisation générale, une concentration, une coordination locale, régionale et mondiale, ainsi qu'une compréhension approfondie des défis contemporains, en tant que « points focaux reconnus constitutionnellement des activités de l'UNESCO dans les États membres² ».

Le travail des Commissions nationales et leur portée vont bien au-delà des termes définis dans l'article VII de l'Acte constitutif. En 1978, l'adoption de la Charte des Commissions nationales pour l'UNESCO par la Conférence générale lors de sa 20^e session a constitué une étape importante qui a élargi la participation des Commissions nationales à la préparation et à l'évaluation des programmes de l'Organisation. La charte souligne la manière dont chaque commission nationale contribue individuellement au travail de transformation de l'UNESCO, non seulement dans son pays, mais aussi à l'échelle mondiale. Cette publication documente ces répercussions de grande envergure.

Leur mobilisation exemplaire face à la pandémie constitue une preuve supplémentaire que leurs rôles multiples, de liaison et de coordination, de consultation et d'information, et surtout d'action dirigée, ont contribué à changer le monde. Les liens profonds qu'entretiennent les Commissions nationales avec la société civile et les institutions, en plus de leurs partenariats avec le secteur privé et d'autres acteurs sociaux importants dans la communauté, ont servi de voies d'action à l'UNESCO dans toutes les régions du globe.

Cette publication illustre les contributions constantes des Commissions nationales à l'accomplissement de la mission et des idéaux de l'UNESCO. Les histoires présentées ici sont aussi variées que les pays des Commissions nationales, mais elles contribuent toutes à une « connaissance plus précise et plus vraie de leurs coutumes respectives³ ».

¹ Message vidéo de la Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, à l'occasion de la 7^e réunion interrégionale des Commissions nationales, le 22 février 2021

² 1997 29 C/Résolution 61 Coopération interrégionale entre les Commissions nationales

³ Acte constitutif de l'UNESCO, http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=15244&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

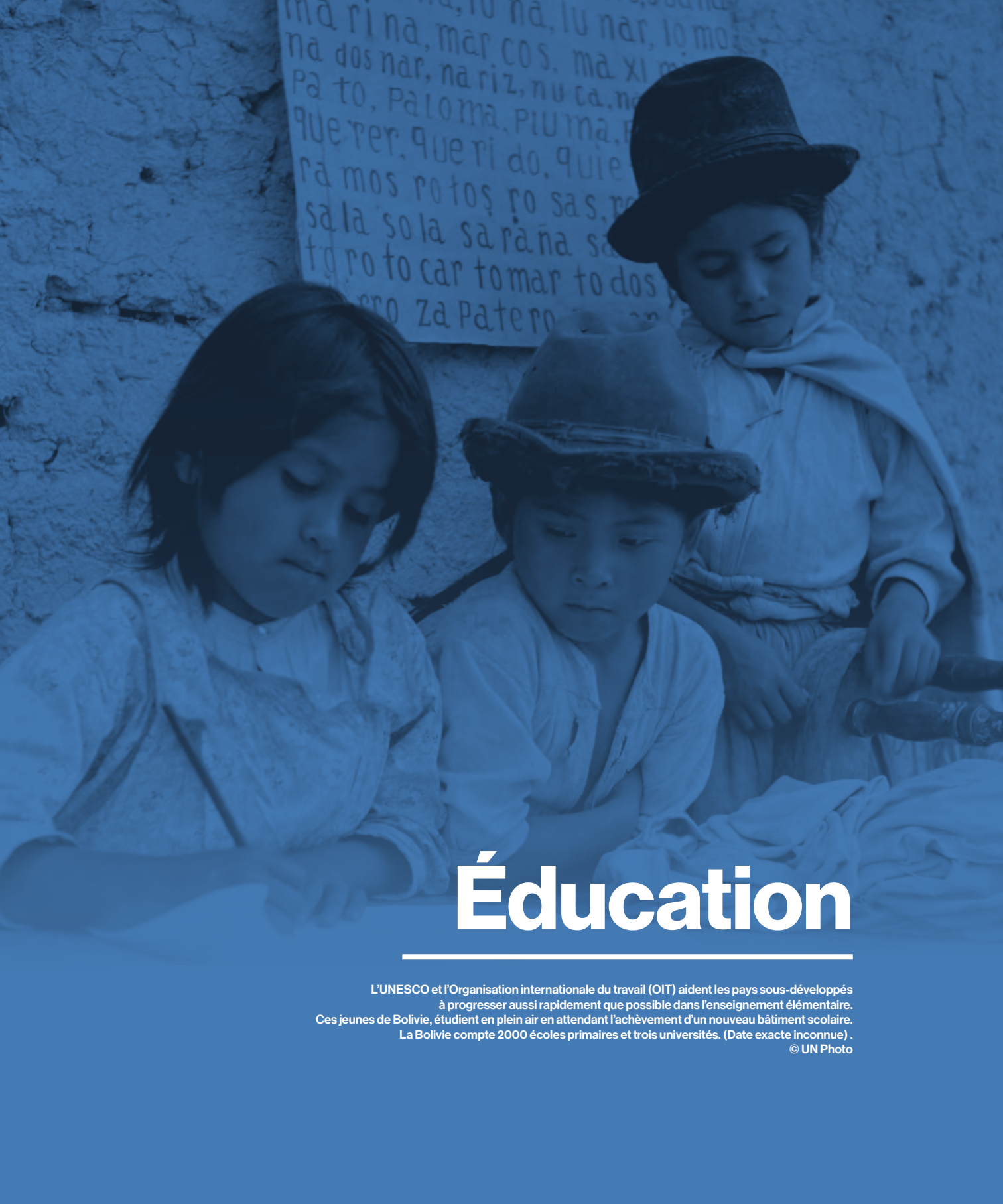
Cette publication revient sur plus de 75 ans, s'intéressant parfois à des activités et à des projets qui ont défini une époque et donné corps à des concepts abstraits, tels que le « patrimoine » ou les « médias ». Au-delà des réunions clés et des documents importants, qui ont esquissé de nouvelles réflexions sur l'avenir, on peut également y lire des réflexions sur les liens forts qui unissent les personnes et leurs communautés, leur confiance dans les valeurs de l'UNESCO et leur espoir d'un avenir meilleur. Cette publication donne une place de choix à tous ceux qui ont œuvré à façonner des idées et à les transformer en actions. Ce sont des héros d'un autre genre, leurs actions méritent d'être présentées, et leurs histoires sont aussi celles de l'UNESCO.

Elle est structurée selon les domaines de compétence de l'UNESCO (éducation, culture, communication et information, sciences sociales et humaines et sciences exactes et naturelles), avec une attention particulière accordée à la priorité Égalité des genres et à la priorité Afrique. Son objectif est d'offrir une vue d'ensemble de la famille des Commissions nationales. Elle n'est, bien entendu, pas exhaustive, mais illustrative. Les actions, programmes et initiatives décrits dans les différents chapitres soulignent le caractère unique du réseau au sein du système des Nations Unies, ainsi que son immense portée et de son impact.

Tout en célébrant l'histoire remarquable des Commissions nationales, cette publication souligne leur rôle indispensable pour l'avenir. En tant que contributeurs de choix à la mission de l'UNESCO, les Commissions nationales redéfinissent l'impact de l'Organisation pour les années à venir. Soixante-quinze ans après la naissance de l'UNESCO, nous sommes à nouveau appelés à agir et à penser comme « un seul monde », et les Commissions nationales font partie intégrante de la vision de l'UNESCO pour atteindre cet objectif.



M. Firmin Édouard Matoko,
Sous-Directeur général pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures



Éducation

L'UNESCO et l'Organisation internationale du travail (OIT) aident les pays sous-développés à progresser aussi rapidement que possible dans l'enseignement élémentaire. Ces jeunes de Bolivie, étudient en plein air en attendant l'achèvement d'un nouveau bâtiment scolaire. La Bolivie compte 2000 écoles primaires et trois universités. (Date exacte inconnue).

© UN Photo

Aristote a dit au sujet de l'apprentissage et de l'éducation : « L'éducation doit être une, et la même, pour tous les membres de la société⁴ ». L'aspiration à construire les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes commence par l'éducation. L'Acte constitutif de l'UNESCO insiste fermement sur la nécessité de dissiper « l'incompréhension mutuelle des peuples » afin d'éviter de futures guerres⁵. Pour témoigner de son engagement, la première publication de l'UNESCO s'intitule « L'Éducation de base : fonds commun de l'humanité⁶ », initialement publiée en novembre 1946 sous forme de rapport pour la première session de la Conférence générale.

« L'avenir de l'humanité dépend de la qualité des enseignants et de l'éducation. »

*Mme Stefania Giannini,
Sous-Directrice générale pour l'Éducation*

Le mandat de l'UNESCO en matière d'éducation est le moteur de sa mission de construction de la paix, d'éradication de la pauvreté et de promotion du développement durable. L'UNESCO considère l'éducation comme un droit humain fondamental pour tous, tout au long de la vie, et comme une force de transformation. Il s'agit de la seule agence des Nations Unies dont le mandat couvre toutes les facettes et tous les niveaux de l'éducation, de la petite enfance à l'enseignement supérieur, de l'alphabétisation aux compétences techniques et professionnelles.

Dans ce contexte, l'UNESCO a été chargée de diriger la coordination et le suivi de l'Objectif de développement durable 4, par lequel les pays s'engagent à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, d'ici 2030, et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. L'Organisation a mis en œuvre des programmes sur l'éducation au développement durable et à la citoyenneté mondiale afin de soutenir les pays en matière d'orientation de l'apprentissage vers les défis mondiaux de notre époque, avec l'égalité des genres comme principe sous-jacent.

Les actions de l'UNESCO à travers le monde englobent le développement de l'éducation, le renforcement des capacités et les avancées normatives, du préscolaire à l'enseignement supérieur et au-delà, en apportant un soutien aux gouvernements, aux enseignants, aux éducateurs et aux étudiants. À la suite de la crise de la COVID-19, qui constitue la plus grande perturbation de l'éducation à l'échelle mondiale depuis la fondation de l'Organisation, l'UNESCO a mis en place une plateforme d'apprentissage et d'action par les pairs afin de développer la résilience et de renforcer les solutions à distance et hybrides. Certains des projets les plus réussis et uniques de l'UNESCO sont des efforts de collaboration internationale qui rassemblent des apprenants du monde entier dans l'optique de partager son mandat de paix par l'éducation. Le réseau des écoles associées, le programme UNITWIN/chaires UNESCO et le réseau UNEVOC pour les établissements spécialisés dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels en sont de parfaits exemples. Comme le disait l'éducatrice Maria Montessori : « Établir la paix durablement est le travail de l'éducation. La politique ne peut qu'éviter la guerre. »

4 Aristotle, Politics, Book 8, 1337a [Aristote, Politique, Livre 8, 1337a]. Aristote en 23 volumes, Vol. 21 traduit par H. Rackham. Cambridge, MA, Harvard University Press ; Londres, William Heinemann Ltd. 1944.

5 Acte constitutif de l'UNESCO, http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=15244&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

6 L'Éducation de base : fonds commun de l'humanité, Paris, 1946, <https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED105181.pdf>

L'Éducation au cœur des travaux des Commissions nationales

Dès le départ, l'éducation a été au cœur de la mission de l'UNESCO. Les projets et programmes menés par les Commissions nationales sont directement liés à la mission et aux priorités de l'UNESCO. Ils illustrent à la fois la diversité de ses États membres et le dévouement des personnes impliquées dans la traduction des idéaux globaux de l'UNESCO en actions concrètes dans le monde entier. Le travail des Commissions nationales élargit le champ d'influence du mandat de l'Organisation grâce à des programmes adaptés à leurs régions respectives, à travers le lancement d'événements qui répondent aux conditions locales et la promotion de l'aspiration mondiale de l'UNESCO à la paix.

Les activités de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation revêtent des formes aussi distinctes que les régions du monde dans lesquelles elles sont mises en place. Ces initiatives deviennent des plateformes clés pour les politiques de gouvernance locale et nationale en matière d'éducation ainsi que pour la coordination régionale. Le système des responsables éducatifs du Pacifique (PHES, en anglais) qui se tient régulièrement depuis 1977 en constitue un exemple majeur. Cette importante plateforme éducative a évolué pour devenir un réseau de petits États insulaires en développement (PEID) du Pacifique. Le système des responsables éducatifs du Pacifique est aujourd'hui composé de 15 PEID parmi les États membres de l'UNESCO dans le Pacifique. Il s'agit des Fidji, des îles Cook, des îles Marshall, des îles Salomon, de Kiribati, de la Micronésie (États fédérés de), de Nauru, de Niue, de Palau, de la Papouasie–Nouvelle–Guinée, du Samoa, des Tonga, de Tuvalu, de Tokélaou (membre associé) et de Vanuatu. Les États membres président à tour de rôle le système des responsables éducatifs du Pacifique et accueillent conjointement la réunion grâce aux fonds du Programme de participation et aux aides du Bureau de l'UNESCO pour les États du Pacifique. La mission première du système des responsables éducatifs du Pacifique est de soutenir la coordination entre les systèmes éducatifs nationaux en identifiant des solutions communes, en facilitant la coopération entre les PEID ou la coopération Sud-Sud et triangulaire, en soutenant le



Représentants des PEID. © Bureau de l'UNESCO à Apia



Réunion consultative du Pacifique sur la Décennie des Nations unies pour l'éducation au service du développement durable, avec la participation de l'ancienne présidente de la Commission nationale de Samoa et actuelle Premier ministre du Samoa, Mme Fiamē Naomi Mata'afa (au milieu à gauche). © Bureau de l'UNESCO à Apia

développement professionnel des uns et des autres et en promouvant des normes pour l'éducation et les résultats de l'éducation. À l'heure actuelle, la coopération continue entre les Commissions nationales pour l'UNESCO des États membres du Pacifique et des membres associés, ainsi que leur soutien mutuel, constituent des éléments essentiels pour assurer le progrès continu des systèmes éducatifs dans la région du Pacifique.

Le partenariat E-9 entre **le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Égypte, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, le Nigéria et le Pakistan**, qui représentent plus de la moitié de la population mondiale et certains des plus grands systèmes éducatifs de la planète, constitue un autre exemple de ce type d'action coordonnée. Créé en 1993, ce partenariat a pour ambition de renforcer la volonté politique et l'effort collectif dans l'optique de garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie



S.E. Sheikh Hasina, Premier ministre du Bangladesh et les Ministres de l'éducation des États membres de l'E-9 lors de la réunion de l'E-9, Bangladesh, 2017.
© Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO



Leçon d'alphabétisation au cours de la Grande croisade nationale d'alphabétisation. © Commission nationale nicaraguayenne pour l'UNESCO

pour tous⁷. Dans ce cadre, la **Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO** a accueilli une réunion ministérielle de l'E-9 sur l'Éducation 2030 à Dhaka, en février 2017, en raison de la présidence du partenariat assuré par le Bangladesh. Les débats ont porté sur les répercussions de la pandémie sur l'éducation ainsi que sur la nécessité d'accélérer l'apprentissage numérique dans les pays du partenariat. Ces événements constituent une étape importante vers l'adoption de politiques et d'initiatives concrètes qui détermineront la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD4) en matière d'éducation dans ces pays.

⁷ <https://fr.unesco.org/node/268248>

Le travail de l'UNESCO bénéficie d'un soutien important des partenariats entre les pays et de l'union de leurs efforts pour un objectif commun. L'un des aspects centraux concerne la reconnaissance des études, des certifications et des diplômes dans et entre les pays. Par exemple, la **Commission nationale mauricienne pour l'UNESCO** a apporté son soutien à la ratification de la Convention d'Addis sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique, qui a été adoptée en 2014 et est entrée en vigueur en 2019⁸. Il s'agit d'une étape décisive afin d'obtenir une mobilité accrue des étudiants et un échange de connaissances sur le continent africain.

Le travail de l'UNESCO en matière d'éducation a commencé par l'alphabétisation, en 1946, qui est restée une priorité de sa mission éducative⁹. Au cours des décennies suivantes, les Nations Unies et l'UNESCO ont réitéré leur soutien à l'alphabétisation dans la Déclaration de Persépolis de 1975, qui stipule que : « L'alphabétisation n'est pas une fin en soi. Elle est un droit fondamental de tout être humain¹⁰ ». La Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous de 1990 (Jomtien, Thaïlande) a souligné que : « Toute personne — enfant, adolescent ou adulte — doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux. Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiels (lecture, écriture, expression orale, calcul, résolution de problèmes) que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin¹¹ ». Plus tard, la déclaration de Hambourg de 1997, tenue en vertu de la résolution 11, a déclaré que : « L'alphabétisation, conçue dans une acception large comme l'acquisition des connaissances et compétences de base dont chacun

⁸ <https://fr.unesco.org/news/convention-daddis-unesco-lenseignement-superieur-vigueur> Texte de la Convention : http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=49282&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html#STATE_PARTIE

⁹ Wagner, D. A. (2011). What happened to literacy? Historical and conceptual perspectives on literacy in UNESCO. *International Journal of Educational Development*, 31, 319–323

¹⁰ Déclaration de Persépolis, 1975. <https://en.unesco.org/sites/default/files/persepolis-declaration-literacy-1975-fr.pdf>

¹¹ Déclaration mondiale sur l'Éducation pour tous et Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs de base, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127583_fre

a besoin dans un monde en rapide évolution, est un droit fondamental de la personne humaine¹² ».

Depuis le départ, l'UNESCO a affirmé et réaffirmé son rôle de leader dans la « bataille pour l'alphabétisation ». Dans ce contexte, la **Commission nationale nicaraguayenne pour l'UNESCO** a soutenu la mission de l'UNESCO en matière d'éducation destinée à améliorer les niveaux d'alphabétisation. L'une de ses premières initiatives a été la « Grande Croisade nationale d'alphabétisation » dans les années 1980, puis le programme « Yo, sí Puedo » en 2007. Le programme a été inscrit au Registre de la Mémoire du monde en reconnaissance de ce précieux travail¹³.

L'éducation et l'alphabétisation prennent souvent au moins une génération pour porter leurs fruits. Certains projets, bien que lancés des décennies auparavant, continuent d'avoir des répercussions sur les programmes actuels parce que les politiques et les idées antérieures commencent tout juste à obtenir des résultats. Un exemple en est l'initiative prise en 1990 à Doha, lorsque la **Commission nationale du Qatar pour l'éducation, la culture et la science** et l'UNESCO ont coorganisé une réunion d'experts sur le programme « Généralisation et rénovation de l'enseignement pour adultes et élimination de l'analphabétisme dans les États arabes d'ici à l'an 2000 ». En réunissant des représentants des bureaux arabes, de l'Organisation arabe pour l'alphabétisation et l'éducation des adultes, du Conseil arabe pour l'enfance et le développement et du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation dans les États arabes, l'évènement a permis de mettre au point une série de plans d'action et de recommandations approfondies pour le développement des programmes d'études, la formation des enseignants et la recherche pédagogique, le financement et l'utilisation de la communication pour l'éducation.

La Commission nationale du Qatar pour l'éducation, la culture et la science a également soutenu l'appel de l'UNESCO en faveur de la campagne internationale relative au « droit à l'éducation ». La Commission a collaboré avec les ministères et les institutions concernés du pays dans l'optique de lancer une campagne nationale,



Bibliothèque publique créée par l'UNESCO et le Gouvernement colombien. Novembre 1955. © Archives de l'UNESCO

ciblant les élèves et les étudiants, leurs parents et les enseignants. La campagne, qui comprenait également une composante de la société civile, s'est avérée très efficace pour sensibiliser à l'importance de l'action sociale collective pour un plus grand soutien à l'éducation.

La **Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO** a lutté contre un autre type d'analphabétisme : le numérique. La Commission a eu recours à la méthode éprouvée des bibliobus. En août 2007, la Commission nationale a acheté dix bibliobus, remplis de livres et d'ordinateurs, et les a offerts au Ghana Library Board en vue de promouvoir la lecture dans les communautés rurales dépourvues de bibliothèques. Ce projet avait pour but de contribuer aux réformes de l'éducation et d'atteindre les communautés rurales défavorisées. Ces services itinérants sont devenus des bibliobus régionaux qui continuent à offrir des services de bibliothèque à des milliers d'écoliers ghanéens vivant en milieu rural.

La genèse de ce projet remonte à 1953, lorsque l'UNESCO a lancé les premières initiatives visant à lutter contre l'analphabétisme en fournissant des bibliobus aux écoles et aux universités afin de garantir l'accès au savoir et à l'éducation. Des écoles de la République de Colombie ont bénéficié de l'idée de l'UNESCO, tout comme des régions de la République de l'Inde. Ce projet constitue l'une des plus grandes réussites de l'UNESCO et de ses États membres¹⁴.

¹² Éducation des adultes : la Déclaration de Hambourg, l'Agenda pour l'avenir, <https://uil.unesco.org/fr/education-adultes/confintea/education-adultes-declaration-hambourg-lagenda-lavenir>

¹³ Croisade nationale d'alphabétisation, <http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/memory-of-the-world/register/full-list-of-registered-heritage/registered-heritage-page-6/national-literacy-crusade/>

¹⁴ « Une journée à bord d'un bibliobus », *Le Courrier de l'UNESCO*, juin 1953, 12. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000070259_fre



Bibliobus. © Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO

Au cours de son mandat de Directeur général de l'UNESCO (1962-1974), René Maheu a considéré l'alphabétisation comme un devoir fondamental pour l'UNESCO : « Pour ma part, je considère la lutte contre l'analphabétisme comme la tâche la plus impérieuse et la plus exaltante de notre génération¹⁵ ». La Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO a continué d'apporter son soutien à l'éducation avec la mise en place des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'enseignement et l'apprentissage au Ghana dans 38 écoles normales (aujourd'hui collèges d'éducation). Les écoles spéciales du Ghana ont également été équipées d'ordinateurs, de logiciels Braille et d'imprimantes dans le but de promouvoir l'éducation inclusive.

Le lancement des TIC dans le système éducatif nécessite souvent une planification spéciale à un haut niveau, dans le cadre d'une stratégie nationale. La **Commission nationale des Maldives pour l'UNESCO** a soutenu

un atelier national pour le développement des TIC dans le plan directeur de l'éducation, qui s'est tenu à Malé en septembre 2019. Le plan directeur était un plan destiné à guider la définition des priorités et la concentration des ressources. Sa création a également contribué à l'alignement des parties prenantes, au suivi des performances, des réalisations et à la gestion du changement pour l'éducation aux technologies de l'information. Cet atelier était un effort conjoint entre l'UNESCO et l'Institut national de l'éducation du Ministère de l'éducation dans l'optique de développer collectivement une compréhension partagée du deuxième plan directeur des TIC dans l'éducation.

La célébration des Capitales mondiales du livre de l'UNESCO souligne également l'importance de l'alphabétisation¹⁶. En 2012, la ville d'Erevan a été déclarée Capitale mondiale du livre, avec des événements qui ont également célébré le 500^e anniversaire de l'imprimerie arménienne. Cet anniversaire a mis en lumière de nouvelles

¹⁵ René Maheu, « La lutte contre l'analphabétisme — la tâche la plus impérieuse de notre génération », *Le Courrier de l'UNESCO*, octobre 1964, 5.

¹⁶ Capitale mondiale du livre UNESCO, <https://fr.unesco.org/capitale-mondiale-du-livre>

idées dans les domaines de l'édition et de la traduction. Les événements de la Capitale mondiale du livre offrent aux pays ayant une tradition d'impression l'occasion de partager leur expérience et leurs réalisations, de se réunir autour des livres et des connaissances, de découvrir de nouveaux potentiels scientifiques et créatifs et de discuter des défis de l'édition. Un certain nombre d'événements a été organisé à Erevan tout au long de l'année, notamment ArmBookExpo, Eternity of Writing et Hero-books sculptures du sculpteur arménien David Minasyan, basé en France. La **Commission nationale arménienne pour l'UNESCO** a soutenu l'Organisation en supervisant de nombreux programmes consacrés aux droits d'auteur, à la traduction, à la liberté d'expression et aux questions de littérature moderne. Erevan a également accueilli l'ouverture de nouvelles librairies et l'inauguration de nouveaux magazines.

La désignation de Tbilissi comme Capitale mondiale du livre 2021¹⁷ a mis la capitale géorgienne sous les feux de la rampe. La **Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO** a préparé 12 mois d'activités intenses consacrées à la lecture, à l'accès aux livres pour les minorités ethniques et les personnes avec des besoins spécifiques. Les projets et initiatives menés tout au long de l'année ont été élaborés afin d'encourager les activités de publication aux niveaux local et mondial, ainsi que de promouvoir l'alphabétisation chez les jeunes. Certaines de ces activités ont pris la forme de création de bibliothèques, de soutien aux écrivains et de mise à disposition de livres pour tous les lecteurs de Géorgie, quelles que soient leurs capacités financières et physiques. La désignation de Tbilissi comme Capitale mondiale du livre 2021 a lancé un débat sur l'utilisation des technologies modernes pour améliorer le niveau de lecture des jeunes. L'événement inaugural s'est déroulé dans un contexte de contraintes liées à la pandémie mondiale, mais il a néanmoins préparé le terrain pour une implication totale de l'UNESCO, de la Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO, ainsi que des représentants de Tbilissi et d'autres villes.

Ces célébrations de l'édition nous rappellent que le besoin de projets d'éducation des adultes et d'alphabétisation reste élevé. La **Commission nationale d'Arabie saoudite pour l'éducation, la culture et la science** a soutenu



Erevan — timbre de la Capitale mondiale du livre (2012).
© Commission nationale arménienne pour l'UNESCO



« Promouvoir la lecture chez les jeunes ».
© Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO

¹⁷ Capitale mondiale du livre UNESCO.
<https://fr.unesco.org/capitale-mondiale-du-livre>



Cérémonie de remise des prix présentée par le Recteur de l'Université d'État de Tbilissi (TSU), Ivane Javakhishvili. M. George Sharvashidze, professeur à l'Université libre de Berlin reçoit le titre de Docteur honoraire de l'Université d'État de Tbilissi dans le cadre du 100e anniversaire de l'Université d'État de Tbilissi organisé en association avec l'UNESCO.

© Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO.

la création de la Journée mondiale de la langue arabe. La langue arabe est l'une des langues les plus parlées au monde, utilisée quotidiennement par plus de 400 millions de personnes. La Journée mondiale de la langue arabe est célébrée chaque année, le 18 décembre, depuis 2012¹⁸. Cette date coïncide avec le jour où l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté l'arabe comme sixième langue officielle de l'Organisation, en 1973. L'arabe a joué un rôle de catalyseur de la connaissance, en favorisant la diffusion des sciences et des philosophies grecques et romaines dans l'Europe de la Renaissance. Le thème de la Journée mondiale de la langue arabe 2021, « La langue arabe, un pont entre les civilisations », est un appel à réaffirmer le rôle clé de la langue arabe dans le rapprochement des peuples à travers la culture, la science, la littérature et bien plus encore.

Pour la Journée mondiale de la poésie, le 21 mars 2021, la **Commission nationale pour l'UNESCO de la République de Macédoine du Nord** et l'UNESCO ont rendu un hommage multilingue au poète et linguiste Blaže Koneski. Son centenaire a été inscrit au calendrier des anniversaires célébrés en association avec l'UNESCO au cours de l'année 2021. L'un des principaux objectifs

¹⁸ Journée mondiale de la langue arabe, <https://fr.unesco.org/commemorations/worldarabiclanguageaday>

de la Journée mondiale de la poésie consiste à soutenir la diversité linguistique par l'intermédiaire de l'expression poétique. Cet événement offre également aux langues en danger l'opportunité d'être entendues au sein de leurs communautés. La célébration a vu la remise de la couronne d'or des « soirées poétiques de Struga » pour 2021 et du prix Bridges of Struga pour un jeune poète, décerné en partenariat avec l'UNESCO. Chacun de ces événements encourage l'alphabétisation ainsi que la préservation du patrimoine linguistique. Le travail de l'UNESCO en matière de protection et de promotion des langues en danger, ainsi que de sensibilisation à leur valeur intrinsèque, est approfondi dans des projets tels que l'Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde¹⁹.

Les Commissions nationales jouent également un rôle clé en organisant des conférences internationales importantes et en fondant des instituts dont la mission concerne l'éducation. Ainsi, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), basé à Hambourg et créé à l'origine dans les années 1950 sous le nom d'Institut de l'UNESCO pour l'éducation, est l'un des trois instituts créés en Allemagne (les deux autres ayant été éphémères) dans l'optique de soutenir la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale. Au cours des premières années, la **Commission allemande pour l'UNESCO** a coorganisé avec ces instituts des séminaires internationaux sur « l'éducation pour la compréhension internationale²⁰ ». En 1962, elle a coorganisé la première « Conférence européenne sur l'éducation des adultes » en Allemagne²¹, ce qui a permis à l'UIL de se concentrer sur l'éducation des adultes, l'alphabétisation et l'apprentissage tout au long de la vie après 1965. Le premier Congrès international sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels, accueilli à Berlin-Est en 1987, a constitué une autre

¹⁹ <http://www.unesco.org/languages-atlas/index.php?hl=en&page=atlasmap&iso=kca>

²⁰ En 1949, entamant un processus de réflexion sur la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États membres de l'UNESCO se sont réunis à Elseneur, au Danemark, pour discuter de la manière dont l'apprentissage et l'éducation des adultes pouvaient contribuer à promouvoir la paix et la compréhension internationale. Elle a constitué la première de six conférences internationales sur l'éducation des adultes, connues sous l'appellation « CONFINTEA » (ce qui correspond à leur acronyme en français : CONFérence INTErnationale sur l'Éducation des Adultes). <https://uil.unesco.org/fr/education-des-adultes/confintea>

²¹ Conférence européenne sur l'éducation des adultes — Accord avec la République fédérale d'Allemagne, 1962. https://atom.archives.unesco.org/project-1-2712-11-code-514-european-regional-conference-on-adult-education-agreement-with-federal-republic-of-germany;isad?sf_culture=fr

conférence clé de l'UNESCO en Allemagne²². Elle a conduit indirectement à la création ultérieure, en 2000, d'une unité clé de l'UNESCO sur l'EFTP (UNEVOC) à Bonn.

La première Conférence mondiale sur l'éducation au développement durable (EDD) a de nouveau été organisée conjointement par l'UNESCO, le Gouvernement allemand et la Commission allemande pour l'UNESCO à Bonn en 2009, ce qui a constitué un événement majeur dans ce domaine. L'UNESCO, le Gouvernement allemand et la Commission ont à nouveau collaboré pour organiser la troisième conférence mondiale sur l'EDD en mai 2021²³.

Les efforts de la **Commission nationale française pour l'UNESCO** dans le domaine de l'éducation ont porté leurs fruits en mettant l'accent sur la formation et le développement des ressources humaines. Dès les années 1960, la Commission a organisé des sessions de formation pour des cadres et des enseignants des pays en développement et de l'ancien bloc de l'Est à la demande de l'UNESCO. Par la suite, la Commission nationale française a participé à des opérations de grande envergure et de longue durée (sur 10 à 15 ans), lesquelles contribuent à la formation de cadres pour un large éventail d'institutions telles que les écoles normales, les écoles d'ingénieurs et les universités, qui sont essentielles au développement économique et social de ces pays. C'est dans la continuité de ces actions que 40 chaires UNESCO ont été créées en France sous la responsabilité de la Commission, apportant leur contribution au développement de ces réseaux de compétences.

L'Institut international pour la planification de l'éducation (IPIE), un institut de catégorie 1, est l'un des instituts pour l'éducation les plus renommés et vit le jour en 1963 à Paris, à l'initiative de l'UNESCO. Il est conçu, dès son origine, comme une organisation autonome, apprenante, et pluridisciplinaire, capable de créer des ponts entre des acteurs internationaux et proposer une expertise sur des thèmes stratégiques relatifs aux systèmes éducatifs²⁴. En 2015, l'IPIE de l'UNESCO a demandé à la Commission



Construction de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) à Hambourg. © UIL



La classe 2015-2016 de l'IPIE en visite d'étude à l'académie. © Commission nationale française pour l'UNESCO



La Directrice générale de l'UNESCO, Mme Azoulay, et le Ministre de l'éducation, Shri Pokhriyal Nishank, au MGIEP à New Delhi. © Commission nationale indienne de coopération avec l'UNESCO

²² « Une histoire de la formation professionnelle en Europe — De la divergence à la convergence », Formation professionnelle 32, *Revue européenne*, Belgique, 2004. <https://www.cedefop.europa.eu/files/32-fr.pdf>

²³ Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation au développement durable, <https://fr.unesco.org/events/ESDfor2030>

²⁴ IIEP-UNESCO : histoire d'une institution pionnière. <http://www.iiep.unesco.org/fr/institut/iiep-unesco-histoire-dune-institution-pionniere>

Milestones

The Department marked its tenth anniversary with an "Open Day" featuring: a demonstration of a reference and research enquiry service designed and manned by students; an exhibition of research and publications by both staff and students; and a public

lecture by Dr Vincenzo Garibaldi, representing Unesco. After these activities, the third year students contributed a large tenth anniversary cake, complete with the appropriate number of candles.



Cutting the tenth Anniversary Cake, 1981

Mrs. Hazel Bennett, Head of Department, cuts the tenth anniversary cake with students eagerly watching her every move. Also looking on is Mr. Vincenzo Garibaldi, representing UNESCO and the Department's guest for the occasion.

Partage du gâteau du dixième anniversaire, en 1981. Mme Hazel Bennett, cheffe du département, coupe le gâteau du dixième anniversaire avec des étudiants et M. Vincente Garibaldi, représentant de l'UNESCO et les invités du département pour l'occasion. © Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO

nationale française de participer à l'un de ses programmes de formation annuels organisés en France. La formation était basée sur une étude de cas qui a permis d'établir des relations entre les responsables éducatifs français et leurs collègues du monde entier.

En 2012, la création de l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP), un établissement de catégorie I de l'UNESCO à New Delhi, a mis en lumière le rôle déterminant joué par l'Inde en tant que membre fondateur de l'UNESCO. Avec le soutien de la **Commission nationale indienne de coopération avec l'UNESCO**, le MGIEP se concentre sur la réalisation de l'Objectif de développement durable 4.7 des Nations Unies. Cet objectif se concentre sur l'éducation en vue de construire des sociétés pacifiques et durables à travers le monde en développant des programmes qui favorisent l'apprentissage social et émotionnel, innovent les pédagogies numériques et autonomisent les jeunes²⁵. En 2019, la Conférence mondiale de la jeunesse sur la bonté a été organisée à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance du Mahatma Gandhi. Cet événement avait pour ambition d'offrir aux jeunes une plateforme mondiale où ils pourraient s'engager activement auprès des décideurs afin de trouver de nouveaux moyens innovants de propager la non-violence pour résoudre les conflits²⁶.

²⁵ MGIEP de l'UNESCO <https://mgiep.unesco.org>

²⁶ Conférence mondiale de la jeunesse sur la bonté, <https://mgiep.unesco.org/wyc2019>



Students at work in the DLIS Computer Laboratory.

Laboratoire informatique du Département des services de bibliothèque et d'information.

© Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO

La Commission nationale de la République démocratique du Congo pour l'UNESCO

a soutenu la transformation de l'ancien Institut de Pédagogie en « Université Pédagogique Nationale » (UPN). L'Institut a été fondé en 1961, au lendemain de l'indépendance. En formant des enseignants locaux, la République démocratique du Congo avait pour ambition de réimaginer l'éducation dans une perspective africaine. En 2005, dotée d'un nouveau nom, l'université a commencé à former des enseignants en didactique des disciplines ou en pédagogie appliquée, une caractéristique essentielle des systèmes éducatifs performants.

La Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO

a, à son tour, joué un rôle central dans la création de la Caribbean School of Media and Communication [École caribéenne des médias et de la communication] (CARIMAC) à l'Université des Antilles, ainsi que du Département des services de bibliothèque et d'information. Ce dernier s'occupe de la formation des professionnels des bibliothèques depuis 1971 et a formé des étudiants de pratiquement tous les pays anglophones des Caraïbes.

Le Japon a joué un rôle de premier plan dans le domaine de l'éducation par l'intermédiaire de projets dans le cadre de l'Éducation pour tous (EPT) et du Fonds-en-dépôt japonais de l'UNESCO (JFIT). Depuis 2002, la Commission nationale japonaise pour l'UNESCO promeut l'éducation en vue du développement durable (EDD), qui consiste à soutenir les bâtisseurs d'une

société durable en pensant globalement et en agissant localement. Cette initiative a pris de l'ampleur avec le lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014), au cours de laquelle l'UNESCO a été désignée comme organisme chef de file. En 2014, l'UNESCO et la **Commission nationale japonaise pour l'UNESCO** ont organisé la Conférence mondiale sur l'éducation pour le développement durable, à l'occasion de laquelle le « Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable » a été lancé²⁷. Ces dernières années, le Japon a dirigé le lancement de l'initiative « Éducation en vue du développement durable » pour atteindre les ODD. Dans le cadre de l'EDD pour 2030, le Japon a fortement soutenu les autres États membres pour qu'ils développent l'initiative nationale par le biais du JFIT, et qu'ils intègrent l'EDD dans leurs politiques éducatives nationales.

Dans le même ordre d'idées, la **Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO** a joué un rôle déterminant dans le soutien et la coordination de rapports clés dans le domaine de l'éducation, tels que le Rapport d'évaluation de fin de décennie en 2010 et le Rapport final sur l'éducation pour tous (EPT) en 2015. La Commission est également le fer de lance du suivi et du compte rendu des objectifs de l'ODD 4 et de la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique 2016-25, en collaboration avec le Ministère de l'éducation du Kenya²⁸. En 2018, la Commission a organisé la Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE) à Nairobi, en collaboration avec l'UNESCO et le Ministère de l'éducation²⁹. Cette réunion a rassemblé plus de 40 ministres de l'éducation du continent, ainsi que d'autres acteurs clés de ce domaine. Ces rencontres ont ouvert la voie à une action coordonnée dans la région, non seulement en appui de l'élaboration de politiques, mais aussi de leur mise en œuvre au niveau local. La Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO



Le Dr Mulambe, représentant du secrétaire principal du Département de l'enseignement universitaire et de la recherche, coupe le ruban qui lie les copies des lignes directrices pour l'intégration de l'EDD et de l'ECM dans les universités et les institutions d'EFTP en 2018-21. Le Dr Njoka, Secrétaire générale de la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO et le professeur Penina, président du comité de rédaction.
© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO



La Secrétaire générale, Mme Marcellia Henry, et le Premier ministre, Mme Silveria Jacobs. © Département de la communication du Gouvernement de Sint Maarten

²⁷ Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable, <https://fr.unesco.org/prix-edd>

²⁸ Harmonising the approach for the joint reporting of national achievements on SDG4 and the Continental Strategy for Education in Africa (CESA) [Harmoniser l'approche pour le rapport conjoint des réalisations nationales sur l'ODD 4 et la Stratégie continentale de l'éducation pour l'Afrique (CESA)], 2019, <https://en.unesco.org/news/harmonizing-approach-joint-reporting-national-achievements-sdg4-and-continental-strategy> et « Passerelles entre CESA et l'ODD 4 en Afrique », http://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/03/UNESCO_UIS_Africa-Report-2021_FR.pdf

²⁹ Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation : rapport de la conférence : <https://www.gcedclearinghouse.org/resources/pan-african-high-level-conference-education-pace-2018-conference-report>



Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO, M. Mintimer Shaimiev, Conseiller d'État de la République du Tatarstan, M. Grigory Ordzhonikidze, Secrétaire général de la Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO et les membres de la Commission. © Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO

a également milité en faveur de l'élaboration de lignes directrices pour l'intégration de l'EDD et de l'ECM dans les universités et les établissements d'enseignement et de formation professionnels (EFTP) en 2018-2021, ainsi que pour l'intégration de l'ECM, de l'EDD, de l'éducation à la paix et de l'éducation dans les situations d'urgence dans le programme d'enseignement de base au Kenya³⁰.

La **Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO** a été récompensée pour sa collaboration avec le Ministère de l'intérieur et des relations au sein du Royaume, et l'Université de Sint Maarten pour l'organisation d'une série de séminaires destinés à sensibiliser le public à l'importance des ODD. Ces séminaires ont concerné plus de 200 éducateurs d'écoles primaires, secondaires, d'EFTP et tertiaires. La Commission a également soutenu l'organisation de projets d'expression créative sur les ODD dans les écoles secondaires, qui avaient pour but d'éduquer et de sensibiliser les étudiants. Les activités ont eu recours à de nombreuses formes artistiques différentes, telles

³⁰ A guide to mainstreaming education for sustainable development (ESD) and global citizenship education (GCED) in universities in Kenya [Un guide pour l'intégration de l'éducation au développement durable (EDD) et de l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) dans les universités au Kenya], <https://unesco.go.ke/2021/07/06/a-guide-to-mainstreaming-education-for-sustainable-development-esd-and-global-citizenship-education-gced-in-universities-in-kenya/>

que la poésie, la danse, les chansons et les films, afin de promouvoir la sensibilisation aux ODD.

Après son lancement en 1992, le Programme de jumelage et mise en réseau des universités ou programme UNITWIN/ chaires UNESCO, qui concerne plus de 850 institutions au sein de 117 pays, a commencé à promouvoir la coopération internationale interuniversitaire et la mise en réseau pour le partage des connaissances et le travail en collaboration. Il soutient la création de chaires UNESCO et de réseaux UNITWIN dans des domaines prioritaires essentiels liés aux domaines de compétence de l'UNESCO. Par exemple, en 1998, la **Commission nationale espagnole de coopération avec l'UNESCO** a organisé la première conférence européenne du programme UNITWIN, qui s'est tenue à l'Université nationale d'enseignement à distance de Madrid. Les sujets abordés lors de cet événement, tels que les questions clés liées à l'éducation des femmes et des minorités, sont toujours d'actualité.

En 2017, lors de la 39^e session de la Conférence générale, la **Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO** a organisé la célébration du 25^e anniversaire du programme des chaires UNESCO en étroite coopération avec l'UNESCO³¹. Cet événement a contribué de manière significative au renforcement de la visibilité du programme et a donné un nouvel élan à son développement futur.

L'éducation joue un rôle essentiel pour les petits États insulaires en développement (PEID). La **Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO** a soutenu le renforcement de la politique d'éducation du pays par le biais d'un examen de leurs stratégies nationales en 2016, et la mise en œuvre du plan stratégique du secteur de l'éducation (2017-2021).

La **Commission nationale d'Eswatini pour l'UNESCO** s'est également penchée sur le développement de la politique du secteur de l'éducation. Des études initiales pour le développement d'une politique d'éducation et de formation ont été menées en 2006 et 2008 et ont bénéficié de l'expertise technique de l'UNESCO. Les résultats ont servi à formuler la toute première politique nationale en matière d'éducation, qui a été approuvée par le Parlement en 2010 et est entrée pleinement en vigueur

³¹ 25^e anniversaire du programme UNITWIN/Chaires UNESCO, <https://fr.unesco.org/programme-unitwin-chaire-unesco/25e-anniversaire>

en 2011. Les répercussions d'une politique d'éducation cohérente sont tangibles : de l'augmentation de l'accès à l'école au soutien des enfants vulnérables par l'intermédiaire d'un environnement éducatif sûr et stable.

Les politiques éducatives se concentrent souvent sur l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), qui constituent l'un des principaux domaines d'action de l'UNESCO. L'EFTP a pour ambition de relever des défis sociaux concrets, qui touchent en particulier les jeunes : l'emploi et l'entrepreneuriat, la transition entre l'éducation et le monde du travail, l'égalité d'accès aux possibilités d'apprentissage et le développement des compétences, l'égalité des genres et la durabilité³². Pour promouvoir l'EFTP, la **Commission nationale du Bahreïn pour l'UNESCO** a facilité la création du Centre d'excellence pour l'enseignement technique et professionnel Sheikh Khalifa Bin Salman Institut de technologie, inauguré en 2005.

Pour la **Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO**, le projet « Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique » (BEAR), cofinancé par la République de Corée et l'UNESCO, a représenté un tournant dans le développement de l'EFTP du pays. Cette initiative menée entre 2011 et 2016 a apporté un soutien aux systèmes d'EFTP de cinq pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) : le Botswana, la République démocratique du Congo, le Malawi, la Namibie et la Zambie. L'accent a été mis sur l'offre de formations susceptibles d'entraîner une augmentation immédiate de l'employabilité des apprenants, mais aussi sur l'amélioration de l'accès à ces formations, en particulier pour les femmes et les groupes défavorisés. Au cours des cinq dernières années, cette initiative s'est concentrée sur trois domaines essentiels dans les cinq pays : la formation des enseignants, l'analyse du marché du travail, l'élaboration de programmes d'études et le développement de systèmes d'information de gestion.

Les partenaires du projet « Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique » travaillent en étroite collaboration avec les industries et les entreprises locales afin que les diplômés acquièrent les compétences, l'attitude et l'état



Mpho Motlalegosi, du Gaborone Technical College, au cours d'une présentation lors de l'atelier BEAR sur l'élaboration d'un programme d'études, au Botswana.
© Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO

d'esprit adéquats³³. La réussite de l'initiative est démontrée à la fois par les témoignages des diplômés, qui ont vu leurs perspectives d'emploi changer une fois qu'ils ont rejoint le programme, mais aussi par les enseignants, qui peuvent désormais mieux accompagner leurs élèves. Pour M^{me} Tjedu Radinaane, enseignante en gestion hôtelière au Gaborone Technical College, un établissement développé dans le cadre du projet « Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique », l'introduction d'un système de notation beaucoup plus transparent a constitué une innovation bienvenue. Les programmes d'enseignement technique précédents ne disposaient pas d'un système de notation clairement défini et accepté par les acteurs du secteur. Radinaane a déclaré : « Maintenant, avec le programme "Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique", je suis très satisfaite, car nous avons reçu la contribution de toutes les parties prenantes, y compris des praticiens de l'industrie. » Elle a fait remarquer que la participation des représentants de l'industrie à l'élaboration des cours a permis aux entreprises d'être beaucoup plus enclines à prendre des étudiants en stage. Radinaane a également constaté une différence depuis qu'elle a suivi cette formation, en ce qui concerne son propre développement professionnel. Elle a souligné que son travail d'élaboration d'un tout nouveau programme d'études pour le programme d'art culinaire était l'un des points forts de son expérience avec le programme

³² Action de l'UNESCO sur l'EFTP, <https://fr.unesco.org/themes/competences-travail-vie/action-et-strategie-pour-lenseignement-et-la-formation-techniques-et-professionnels> (EFTP) (2016-2021), https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245239_fre

³³ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000228753_fre



Panel de haut niveau pour « Contre l'extrémisme violent par l'éducation des filles », Bakou, 5-6 mai 2017.

© Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO

« Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique » au Botswana. Ce projet est désormais entré dans sa deuxième phase (BEAR II 2017-2021) et concerne cinq pays d'Afrique de l'Est : l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie. Il contribue également à améliorer la pertinence, la qualité et la perception de leurs systèmes d'EFTP.

La **Commission nationale jordanienne pour l'éducation, la culture et la science** a soutenu le projet d'éducation entrepreneuriale dans les États arabes. L'éducation entrepreneuriale dans les États arabes est un projet conjoint entre l'UNESCO et la Fondation StratREAL, au Royaume-Uni, qui a été lancé en 2008. L'initiative soutient l'intégration de l'éducation à l'entrepreneuriat dans les systèmes, politiques, programmes et pratiques d'éducation formelle des pays ciblés³⁴. La première phase s'est concentrée sur la collecte et la diffusion d'expériences réussies d'éducation à l'entrepreneuriat (2009-2010), tandis que la seconde s'est attachée à apporter un soutien technique pour le développement de plans stratégiques visant à faciliter l'incorporation du concept d'éducation à l'entrepreneuriat dans les systèmes éducatifs (2011-2012). Le Centre international UNESCO-UNEVOC pour l'EFTP à Bonn, en Allemagne, a pris la tête de la mise en

œuvre de ce projet, en coopération avec le Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation dans les États arabes, qui est basé à Beyrouth, au Liban. À la suite du Volet I, quatre études de cas sur l'éducation à l'entrepreneuriat en Égypte, en Jordanie, à Oman et en Tunisie ont été publiées en arabe et en anglais, ainsi qu'un rapport de synthèse régional. L'éducation à l'entrepreneuriat a contribué à promouvoir les compétences tout au long de la vie des individus, à élargir leurs expériences, à développer leur aptitude au travail, ainsi qu'à renforcer la créativité, l'innovation et la productivité. De manière générale, le programme est conçu pour soutenir la tendance au travail indépendant chez les jeunes.

Nombre d'initiatives de l'UNESCO ciblant les jeunes ont pour ambition de créer un sentiment de citoyenneté mondiale et d'appartenance. En 2015, une décision du Conseil exécutif³⁵ a renforcé le travail de l'éducation à la citoyenneté mondiale de l'UNESCO (ECM) en mettant l'accent sur son rôle dans la promotion de l'éducation comme outil de prévention de l'extrémisme violent par l'UNESCO. Cette initiative est ancrée dans l'Acte constitutif de l'Organisation, la Recommandation de 1974 sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales³⁶, ainsi que dans les cadres plus récents de l'agenda Éducation 2030³⁷ et du Programme de développement durable, en particulier la cible 4.7³⁸. La prévention de l'extrémisme violent par l'éducation³⁹ est une initiative aux multiples facettes. Elle cherche à la fois à avoir un effet structurel, en renforçant les systèmes éducatifs nationaux pour répondre aux défis posés par l'extrémisme violent, et à avoir un impact direct sur les apprenants de tous âges, en leur transmettant des connaissances, des valeurs,

³⁵ Décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa 197^e session/Décision 46, 2015. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000235180_fre

³⁶ Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, 19 novembre 1974. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000114040_fre.page=149

³⁷ Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, UNESCO, 2016. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656_fre

³⁸ L'UNESCO et les Objectifs de développement durable, septembre 2015. <https://fr.unesco.org/sdgs> « D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable ».

³⁹ <https://fr.unesco.org/preventing-violent-extremism/education>

³⁴ https://unevoc.unesco.org/fileadmin/user_upload/docs/EPE_Regional_Synthesis_Report_Component_II_EN_pdf

des attitudes et des comportements, leur permettant d'agir contre la prolifération de l'extrémisme violent.

Dans ce contexte, la **Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO** a organisé un panel de haut niveau en mai 2017, intitulé : « Contre l'extrémisme violent par l'éducation des filles » dans le cadre du 4^e Forum mondial sur le dialogue interculturel, à Bakou⁴⁰. L'évènement, qui a rassemblé un certain nombre d'invités de haut niveau, a soulevé des sujets déterminants tels que la discrimination de genre et la menace de violence contre les femmes et les filles, ainsi que l'importance de l'éducation des filles dans la lutte contre l'extrémisme violent. La réunion s'est terminée par l'adoption de l'Appel humanitaire mondial pour investir dans l'éducation des filles.

La même année, la **Commission canadienne pour l'UNESCO** et l'UNESCO ont organisé un évènement majeur axé sur l'éducation en vue du développement durable (EDD)⁴¹ et l'éducation à la citoyenneté mondiale⁴² (ECM). L'ECM est un domaine stratégique du programme de la Section de l'éducation de l'UNESCO et s'appuie sur le travail de l'éducation à la paix et aux droits humains. Elle a pour objectif d'inculquer aux apprenants les valeurs, les attitudes et les comportements qui favorisent une citoyenneté mondiale responsable : créativité, innovation et engagement en faveur de la paix, des droits humains et du développement durable. Dans le même temps, l'EDD donne aux apprenants de tous âges les moyens de relever les défis mondiaux interconnectés auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle. Il s'agit notamment des changements climatiques, de la dégradation de l'environnement, de la perte de biodiversité, de la pauvreté et des inégalités. Sous la bannière de la *Semaine UNESCO pour la paix et le développement durable : quel rôle pour l'éducation*⁴³, cet évènement s'est tenu en mars 2017 à Ottawa, rassemblant plus de 500 experts et praticiens de l'éducation de plus de 90 pays. Les délégués internationaux et les jeunes leaders ont échangé



Atelier de formation sur l'introduction et la sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté mondiale, 6 mars 2021.
© Commission nationale afghane pour l'UNESCO

des pratiques et des outils prometteurs, examiné les tendances et les innovations pédagogiques émergentes, et discuté de stratégies pour mettre en œuvre la cible 4.7 du Programme 2030⁴⁴. L'évènement a également mis en valeur l'engagement des jeunes, la culture canadienne incluant les peuples autochtones, ainsi que le leadership et l'innovation du Canada dans les domaines de l'EDD et de l'ECM.

Un atelier organisé par la **Commission nationale afghane et l'UNESCO**, du 16 au 18 mars 2021, constitue un autre exemple d'initiative dans ce domaine. L'évènement portait sur « l'introduction et la sensibilisation à l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) à Kaboul pour les enseignants des écoles secondaires ». L'atelier a été organisé en étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation, avec le soutien de l'UNESCO, par le biais du Programme de participation⁴⁵. Son objectif était d'atteindre une série d'objectifs clés : étendre la compréhension des enseignants des concepts et principes clés de l'ECM, renforcer les compétences pratiques des participants pour concevoir et mettre en œuvre des programmes d'ECM adaptés aux contextes

⁴⁰ 4^e Forum mondial sur le dialogue interculturel, <https://fr.unesco.org/events/4e-forum-mondial-dialogue-interculturel>

⁴¹ L'UNESCO est l'organisme chef de file de l'ONU en matière d'EDD et est responsable de la coordination du cadre de « L'EDD pour 2030 ». « Cadre pour la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable (EDD) après 2019 », https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370215_fre

⁴² Éducation à la citoyenneté mondiale, <https://fr.unesco.org/themes/ecm>

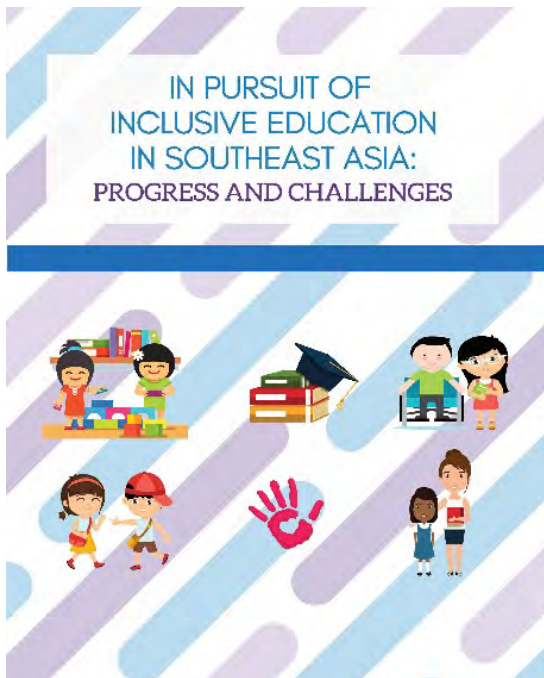
⁴³ <https://fr.unesco.org/events/semaine-unesco-paix-developpement-durable-quel-role-education>

⁴⁴ Cible 4.7 : D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

⁴⁵ Programme de participation de l'UNESCO, <http://www.unesco.org/new/fr/member-states/mscontent/participation-programme/>



Élèves d'une école primaire. © Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur de l'Autorité nationale palestinienne



L'évènement a permis la diffusion de la publication intitulée : « In Pursuit of Inclusive Education in Southeast Asia: Progress and Challenges » [À la recherche de l'éducation inclusive en Asie du Sud-Est : progrès et défis].

© Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO

locaux, et éduquer à la citoyenneté mondiale et aux droits humains. L'atelier a permis aux participants d'acquérir une connaissance approfondie des principes et institutions de gouvernance, de la pensée critique, des droits humains, de la solidarité et du respect de la diversité culturelle. Il faut espérer que les leçons transmises sur les principes de l'ECM seront partagées avec d'autres enseignants.

La **Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science** a apporté son soutien à plusieurs projets qui ont entraîné un changement en matière de méthodologie éducative. Un exemple important est le projet de leadership « Towards Global School » mis en œuvre en 2018-2019 avec le soutien de l'UNESCO par l'intermédiaire du Programme de participation. Le projet avait pour objectif de doter les chefs d'établissement de nouvelles compétences et aptitudes pour faire face aux changements mondiaux rapides.

La **Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO** promeut l'éducation et l'apprentissage indépendamment de l'âge, du statut socio-économique, de la profession, de l'ethnicité et de la religion. Elle soutient les modes d'éducation informels et non formels qui ont pour ambition d'élargir les possibilités d'apprentissage et d'atteindre les groupes vulnérables et les communautés mal desservies. En octobre 2017, la Commission, en coopération avec le Ministère de l'éducation et avec le soutien de l'UNESCO, a organisé la Conférence régionale sur l'éducation inclusive et fondée sur les droits. Cette conférence a été l'occasion pour les autorités éducatives de passer en revue les différents efforts déployés pour intégrer les droits humains, la paix et la citoyenneté mondiale dans les programmes et les pratiques éducatives. Cette initiative a été conçue pour toucher plus largement toute la région, et pas seulement les Philippines. Des représentants des Ministères de l'éducation du Brunei Darussalam, du Cambodge, de la Malaisie, de Singapour, de la Thaïlande, du Viet Nam et des Philippines, des représentants des commissions et de l'UNESCO, ainsi que d'autres spécialistes et experts ont participé à la conférence.

La **Commission slovaque pour l'UNESCO** s'engage activement dans des activités de promotion de l'éducation auprès des enfants de la communauté rom marginalisée. En 2015, l'organisation non gouvernementale slovaque « Svatobor » a reçu le Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation pour sa coopération innovante avec



Élèves apprenant la technique du plan bleu dans une classe de chimie, à Badin, en Slovaquie. © École primaire de Badin



Participants au projet « Learning for Empathy ». © Commission nationale du Sri Lanka pour l'UNESCO

la communauté rom⁴⁶. « Svatobor » a mis au point un programme destiné à enseigner aux enfants roms les compétences nécessaires à une utilisation durable des terres, et au développement de l'agriculture locale. La Commission soutient également activement les écoles du réseau, qui recense 22 écoles primaires et secondaires dans toute la Slovaquie et quatre chaires UNESCO. Plusieurs autres écoles sont en cours de candidature et certaines d'entre elles s'avèrent vraiment inspirantes, comme l'école primaire de Badin où une enseignante créative comme M^{me} Lucia Dovalová apprend aux enfants comment produire le plan bleu ou le bleuissement (inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité) pendant les cours de chimie.

Le 25 septembre 2020, en collaboration avec le Ministère de l'éducation et le Bureau multipays de l'UNESCO à New Delhi, avec un financement initial du Japon et le soutien du Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Asie-Pacifique, à Bangkok, la **Commission nationale du Sri Lanka pour l'UNESCO** a lancé le projet « Learning for Empathy : A teacher exchange and support programme » [Apprendre pour l'empathie : un programme d'échange et de soutien pour les enseignants] au Ministère de l'éducation à « Isurupaya », Battaramulla. Ce projet avait pour ambition première de partager les bonnes pratiques liées

à l'amélioration de l'empathie entre les élèves, les enseignants et la communauté élargie des décideurs et des éducateurs au Bangladesh, en Indonésie, au Pakistan et au Sri Lanka. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'intégration des Objectifs de développement durable (cible 4.7). Le projet concernera 3 000 écoles d'ici la fin de l'année 2021 et a pour objectif d'en aider 10 000 à l'avenir.

En 2004, la **Commission nationale polonaise pour l'UNESCO** a rejoint l'initiative de dialogue euroarabe, lancée dans le cadre de la stratégie interrégionale « Apprendre à vivre ensemble ». Au niveau national, le projet destiné aux écoles intitulé « Dans le monde de l'Islam », a été mis en place en collaboration avec des universitaires et des chercheurs dans le domaine de l'éducation multiculturelle et des études arabes et islamiques des universités de Varsovie et Jagiellonian, ainsi que des ONG et des ministères polonais. Le projet initial de deux jours a consisté en des conférences et des activités d'atelier consacrées à la culture et à l'histoire des pays arabes ainsi qu'aux développements actuels dans ces pays et à l'éducation multiculturelle en Pologne. Plus de 900 écoliers et près de 1 000 enseignants ont pris part à ce projet, qui s'est poursuivi pendant 11 ans, et qui a proposé une formation intensive et des ateliers aux enseignants et aux élèves.

La **Commission nationale tchadienne pour l'UNESCO** a encouragé l'organisation d'un atelier pour les filles de l'enseignement secondaire, dans l'optique de les sensibiliser et de les intéresser aux thématiques relatives

⁴⁶ Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO, <https://fr.unesco.org/themes/literacy/prizes>



Apprentissage de l'art de la calligraphie lors de l'atelier régional sur le dialogue interculturel pour les enseignants à Lublin, en octobre 2013.
© Ilona Morzol/Commission nationale polonaise pour l'UNESCO



Des lycéennes manipulant des kits d'éducation électrique.
© Commission nationale tchadienne pour l'UNESCO



Participants au Forum international pour le 60^e anniversaire du réseau de l'UNESCO, en Corée, en 2013. © Commission nationale coréenne pour l'UNESCO

aux STEM. L'atelier s'est tenu en juillet 2019 à N'Djamena, la capitale tchadienne. L'objectif principal de l'atelier était d'encourager les jeunes femmes à se diriger vers des carrières scientifiques. Cette initiative s'appuie sur une enquête réalisée en 2004 qui faisait état d'un déséquilibre entre les genres dans la représentation des étudiants dans les cours de sciences. L'étude a révélé que le manque de filles dans les classes scientifiques est dû à un manque d'enseignants et de tuteurs dans ce domaine. C'est pourquoi, dans le cadre de la coopération Tchad-UNESCO, le pays a bénéficié en 2005 d'un projet de formation de professeurs de sciences financé par le Japon, en coopération avec le Centre d'excellence en microscie du Cameroun, en utilisant des kits d'enseignement de la microscie. La même année, deux écoles de formation de professeurs de sciences ont été créées au Tchad dans l'optique de répondre à la demande de professeurs de sciences. La Commission nationale tchadienne pour l'UNESCO a conçu cette activité afin d'encourager les lycéennes à étudier les sciences, conformément à la politique gouvernementale visant à encourager les élèves, en particulier les filles, à se tourner vers les matières scientifiques. Au cours de cet atelier, trois femmes médecins en pédiatrie, microbiologie et paléontologie ont discuté de la manière dont elles ont surmonté la discrimination et les préjugés liés au genre et ont réussi au niveau professionnel. Ce programme du Tchad a combiné l'engagement de l'UNESCO en faveur de l'éducation avec son engagement en faveur de l'égalité des genres, qui est une priorité mondiale de l'UNESCO.

Dans les années 1960, la République de Corée a lancé une approche ciblée de l'éducation en vue d'améliorer la compréhension internationale. En 2000, la **Commission nationale coréenne pour l'UNESCO** a soutenu la création du Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU) en tant que centre de catégorie 2 de l'UNESCO. Ce projet s'est concrétisé par un accord entre le Gouvernement de la République de Corée et l'UNESCO destiné à promouvoir et à développer l'éducation pour la compréhension internationale (ECI), qui a désormais acquis le nom plus large d'éducation à la citoyenneté mondiale⁴⁷ (ECM). Dans ce contexte, pour la République de Corée, le réseau joue un rôle de premier plan dans la diffusion des principes clés de l'ECI/ECM. Le réseau est passé de quatre écoles en 1961 à 592 écoles en 2021.

47 <https://un-rok.org/about-un/offices/unesco-apceiu/>

Le Réseau des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) est un moteur de l'innovation et de la qualité de l'éducation, qui relie les établissements scolaires du monde entier. Plus de 11 500 écoles membres du réSEAU dans 182 pays œuvrent en faveur de la compréhension internationale, de la paix, du dialogue interculturel, du développement durable et de la qualité de l'éducation en pratique⁴⁸.

Les écoles mettent en place des projets locaux, mais aussi internationaux, facilitent les échanges et partagent les bonnes pratiques. Dans le contexte de la pandémie, où l'éducation a été fortement touchée, le rôle du réSEAU a été mis au premier plan.

En 1988, la **Commission nationale espagnole de coopération avec l'UNESCO** a organisé un concours avec la participation du Réseau des écoles associées de l'UNESCO à l'occasion du 40^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'évènement avait pour objectif de mettre l'accent sur les expériences éducatives pour la compréhension internationale et la paix. Le projet gagnant est celui de l'Institut du lycée Santiago Sobrequés de Gérone. Par le biais de la plateforme « Étudiants non violents de l'Institut Sobrequés » (ENVIS), l'école a préparé une exposition itinérante de 70 panneaux, abordant des questions telles que les réfugiés, les institutions et les personnes qui ont contribué à la construction de la paix et les militants des droits humains. Les activités des étudiants ont été présentées lors d'un congrès international sur la formation des enseignants et des professionnels de l'enseignement des droits humains et de la paix, qui a eu lieu la même année à Genève.

À l'annonce de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable 2005-2014⁴⁹, la **Commission nationale libanaise pour l'UNESCO**, sous le patronage du Ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, a organisé trois jours durant un Forum des jeunes du réSEAU sur la paix et du développement durable. L'évènement, qui s'est déroulé en avril 2012, a réuni des coordinateurs nationaux du réSEAU, des enseignants et des élèves de six pays euroarabes (Allemagne, Danemark, France, Jordanie, Liban et Oman). La participation au forum a été précédée par le développement de projets jumelés établis



Deux étudiants de l'ENVIS expliquant l'exposition sur les droits humains, à Genève.
© Commission nationale espagnole pour la coopération avec l'UNESCO



Affiche du Forum des jeunes. © Commission nationale libanaise pour l'UNESCO

entre des écoles de deux pays différents sur les thèmes suivants : « Diversité culturelle » (Danemark-Liban) ; « Questions et actions environnementales : la reforestation » (France-Liban) ; « Penser globalement — agir localement » — un dialogue entre élèves et adultes ; « Faire de l'illettrisme une histoire » (Allemagne-Liban) ; « Gestion de l'eau : la collecte de l'eau », le projet sur les eaux usées — mission de conservation de l'eau dans un éco-village durable (Jordanie-Liban) ; et « Patrimoine : coutumes et traditions » (Oman-Liban).

Pour la Lituanie et d'autres pays, le Réseau des écoles associées de l'UNESCO représente une bonne occasion de mettre en pratique des scénarios et des processus d'apprentissage innovants. En 2015, la **Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO**, par le biais du Programme de participation, a mis en œuvre un projet inédit intitulé : « Intégrer la norme Open Badge dans les écoles du réSEAU de l'UNESCO en Lituanie ». L'idée était de comprendre et de reconnaître davantage de réalisations en matière d'éducation non formelle. Les écoles ont intégré des badges numériques, qui ont permis de planifier systématiquement l'apprentissage des élèves,

⁴⁸ Projet de Réseau des écoles associées de l'UNESCO.
<https://asynet.unesco.org/fr-fr/>

⁴⁹ <https://fr.unesco.org/themes/education-au-developpement-durable/comprendre-edd/decennie-des-nations-unies>



Norme Open Badge dans les écoles du réSEAU de l'UNESCO.
© Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO



Réunion des pays africains lusophones du réSEAU
de l'UNESCO et du Portugal, 2011.
© Commission nationale cap-verdienne pour l'UNESCO

de suivre les progrès, d'évaluer et de récompenser les progrès. Les badges numériques sont des représentations visuelles des résultats d'apprentissage et des progrès (représentant des compétences, des connaissances, des attitudes ou des comportements) en ligne. Chaque badge individuel comporte des informations jointes avec un lien vers une description, des critères d'évaluation et des preuves d'apprentissage. Une plateforme de création d'Open Badges sert de lien entre les élèves et les enseignants pour délivrer et réclamer un badge après avoir accompli une tâche d'apprentissage dans le cadre d'un cours, d'un moment informel à l'école ou d'une activité extrascolaire. Le badge peut être stocké et partagé en ligne par les élèves. Il s'agit d'un excellent indicateur de ce qui peut être réalisé en créant des environnements d'apprentissage numériques au sein du réSEAU.

Le Réseau des écoles associées de l'UNESCO est très important pour une catégorie régionale précise d'écoles : les pays africains de langue officielle portugaise (PALOP). Dans l'optique de renforcer les échanges entre ces pays, la **Commission nationale cap-verdienne pour l'UNESCO** a organisé une réunion du réSEAU UNESCO des PALOP et du Portugal avec le soutien des Commissions nationales pour l'UNESCO de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée-Bissau. L'évènement, financé par le Programme de participation 2010/2011, s'est tenu à Praia, en République de Cabo Verde, en novembre 2011. Les deux thèmes principaux étaient les suivants : « Leau : patrimoine commun et éducation » et « Coopération : réseaux et partenariats ». La réunion a posé les jalons de l'élargissement des activités du réseau à des initiatives culturelles, pour le patrimoine culturel lusophone matériel et immatériel.

L'Égypte a été l'un des premiers États membres à rejoindre l'UNESCO en 1946. La **Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO** possède donc une longue histoire de collaboration avec l'Organisation. Ses activités éducatives se concentrent également sur le réSEAU, qui compte actuellement 275 membres, des clubs pour l'UNESCO et des chaires UNESCO en activité. Le Bureau de l'UNESCO au Caire est également le Bureau régional pour la science dans les États arabes ainsi que le Bureau multipays pour l'Égypte et le Soudan. Le Bureau pour la science et la Commission nationale ont récemment inauguré un nouveau siège dans le même bâtiment, généreusement mis à disposition par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

En mars 2002, la **Commission nationale du Koweït pour l'UNESCO** a organisé un symposium sur l'éducation et l'enseignement intitulé : « Phénomènes comportementaux et impact d'Internet sur les adolescents ». Dans le même contexte, le Ministère de l'éducation de l'État du Koweït a organisé un atelier au Ministère de l'éducation à Shuwaikh, intitulé : « Motifs d'éducation pour 2020 : qualité de l'éducation et amélioration des résultats de l'éducation dans les pays du Conseil de coopération du Golfe », organisé par la Commission nationale du Koweït pour l'UNESCO. Outre les invités de haut niveau, la conférence a accueilli des enseignants et des représentants du réSEAU.

En 2014, la **Commission nationale hellénique pour l'UNESCO** a mis en place les « Prix pour la contribution à l'éducation dans les régions frontalières et éloignées de la Grèce ». L'initiative avait pour objectif principal de récompenser les enseignants du primaire travaillant dans des zones moins accessibles de la Grèce et confrontées à divers problèmes sociaux et économiques. Depuis 2014, une cinquantaine d'enseignants ont été récompensés pour leur travail éducatif exceptionnel. Leur contribution a considérablement ajouté à la promotion des valeurs et des priorités de l'UNESCO, telles que la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel, le rapprochement des cultures et la protection de l'environnement. Ce prix soutient l'intégration de la mission de l'UNESCO dans les écoles situées dans des régions moins accessibles, ce qui contribue à la mission globale de l'Organisation. Il est généralement décerné chaque année par les Sous-Directeurs généraux de l'UNESCO pour l'éducation.

Si de nombreuses initiatives se sont concentrées sur les étudiants, certains des premiers séminaires et initiatives concernaient les enseignants. Par exemple, dès 1960, un important séminaire s'est tenu en Turquie, à Bursa, ce qui démontre le rôle déterminant de la coopération internationale dans ce domaine. Ce séminaire intitulé : « Séminaire international des jeunes enseignants » était soutenu par l'UNESCO, l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie, le Ministère turc de l'éducation nationale et la Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO.

Entre 2008 et 2014, un projet plus récent avec le même agenda a eu lieu en Ouganda. Il était intitulé : « Initiative pour la formation des enseignants en Afrique



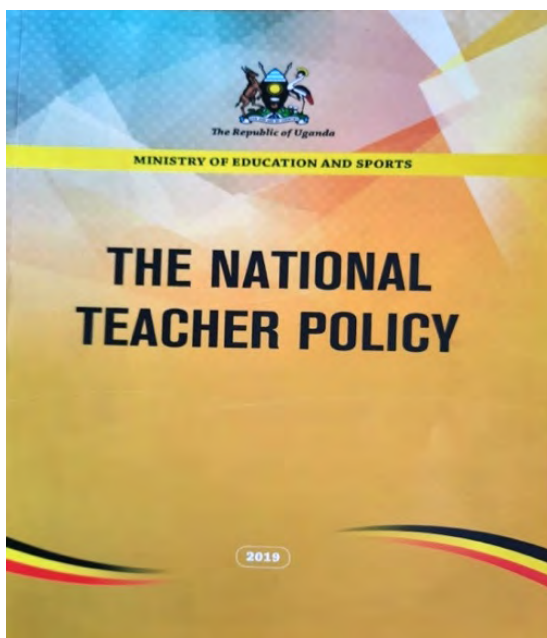
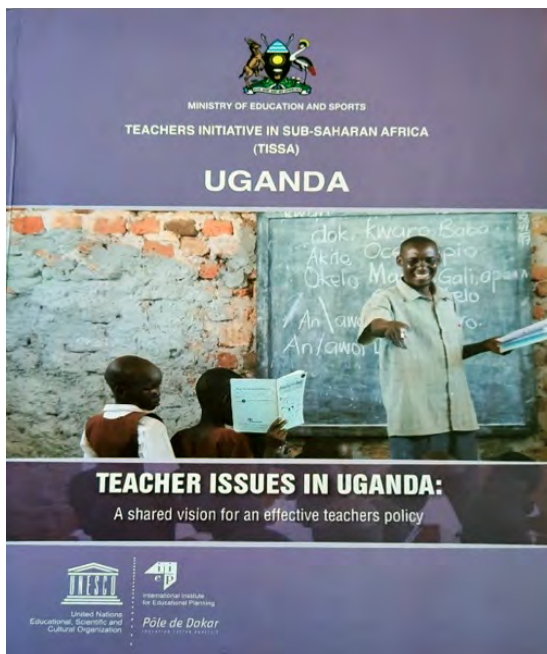
Le Bureau régional pour la science dans les États arabes et la Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO, en Égypte.
© Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO



Le Centre des documents historiques, des musées et des bibliothèques de l'Amiri Diwan. © Commission nationale du Koweït pour l'UNESCO



Prix pour la contribution à l'éducation dans les régions frontalières et éloignées de la Grèce.
© Commission nationale hellénique pour l'UNESCO



Copies du rapport de l'étude diagnostique TTISSA et de la politique nationale des enseignants en Ouganda.
© Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO

subsaharienne : étude diagnostique sur les questions relatives aux enseignants ». En coopération avec la **Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO**, ce projet était le résultat direct d'un programme de l'UNESCO datant de 2006 : « Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne (TTISSA)⁵⁰ ». Cette étude avait pour ambition d'aider les États membres à élaborer des politiques et des programmes efficaces et durables en faveur des enseignants dans la région. Il manquait une vision globale des différentes facettes de la profession d'enseignant dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, dont l'Ouganda. La TTISSA a permis de mettre le doigt sur d'autres problèmes centraux tels que l'absence de dialogue, l'absentéisme, les taux d'attrition et une formation inadéquate, qui ont conduit à des politiques d'enseignement inefficaces. Elle a également souligné les pratiques qui ont contribué au mauvais apprentissage des élèves. Les conclusions du rapport de diagnostic TTISSA et ses recommandations ont grandement influencé les actions récentes dans le secteur de l'éducation en Ouganda, notamment en ce qui concerne le développement professionnel des enseignants. Les conclusions du rapport ont conduit à l'élaboration d'une politique nationale complète pour les enseignants ainsi qu'à la création d'un système de gestion des informations sur les enseignants (TMIS, en anglais) et au renforcement de l'ensemble du système d'information sur la gestion de l'éducation. L'Ouganda dispose désormais de profils de compétences des enseignants pour le développement de la petite enfance, les écoles primaires et secondaires et de stratégies évoluées pour le développement continu des programmes d'études.

En 2014, le Libéria a fait face à une autre pandémie qui a bouleversé la vie de la population : l'épidémie de la maladie à virus Ebola (MVE). La **Commission nationale du Libéria pour l'UNESCO** et le Ministère de l'éducation ont immédiatement mis en place un vaste exercice d'éducation préventive à la MVE qui a facilité les changements d'attitudes et de pratiques dans la vie des étudiants et des jeunes. Avec le soutien du fonds d'urgence de l'UNESCO, la Commission nationale a soutenu le projet de sensibilisation à la prévention d'Ebola de l'UNESCO/Ministère de l'éducation, qui s'est déroulé d'octobre à décembre 2014.

⁵⁰ <https://dakar.iiep.unesco.org/en/teacher-training-initiative-sub-saharan-africa-ttissa>

L'objectif était de diffuser les stratégies de prévention de la MVE auprès du public libérien, et surtout auprès de la population en âge de se rendre à l'école (y compris les enfants scolarisés et non scolarisés). Il s'agissait d'une campagne à la fois de communication et pratique, dans laquelle des jingles radiophoniques de sensibilisation à la MVE, en anglais et en langue vernaculaire, ont été accompagnés d'initiatives comme l'installation de stations de lavage des mains, la distribution de fournitures sanitaires et l'assainissement des salles de classe. Les professeurs de sciences dans le domaine de la santé ont insisté sur l'importance de l'hygiène et de l'éducation préventive contre les maladies infectieuses. Ce projet a rencontré un succès immédiat et le pays a constaté une forte réduction du taux d'infection dans les écoles. Il convient de souligner que la campagne concernait également sur les jeunes non scolarisés et les membres les plus défavorisés de la société. Dans le sillage pandémie mondiale de COVID-19 à laquelle nous sommes confrontés à l'heure actuelle, l'expérience du Libéria en matière de sensibilisation pour limiter l'épidémie peut également être considérée comme une meilleure pratique pour d'autres pays, dans la région et au-delà.

La pandémie de COVID-19 a bouleversé la plupart de nos idées reçues sur le monde. Bien qu'elle ait eu des répercussions au niveau mondial, elle a touché certains pays et secteurs sociaux plus que d'autres.

La **Commission nationale guinéenne pour l'UNESCO** a travaillé en étroite collaboration avec un certain nombre d'ONG locales dans l'optique de mettre en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation. Ces collaborations se sont avérées extrêmement utiles à la suite de la pandémie de COVID-19. Entre 2019 et 2020, la Commission a soutenu une série de formations, organisées en collaboration avec DABAKA-VISION 2025, ASIFAM, l'Association pour le développement du Littoral, l'Association Manden GNAGA, l'Association guinéenne des femmes diplômées des universités. En 2021, la plupart des activités se sont transformées en campagnes de sensibilisation sur le COVID-19 et les méthodes de prévention.



Mme Rosie Agoi, Secrétaire générale de la Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO, remet officiellement à la Ministre de l'éducation et des sports/première dame l'équipement du système de gestion des informations sur les enseignants (TMIS). © Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO



Le Secrétaire général de la Commission nationale du Libéria pour l'UNESCO montre du matériel sanitaire distribué aux écoles dans les comtés. © Commission nationale du Libéria pour l'UNESCO



Sensibilisation à la pandémie de COVID-19 dans les quatre régions naturelles de la République de Guinée. © Commission nationale guinéenne pour l'UNESCO



Culture

Campagne de Nubie, 1968.
© UNESCO / Dominique Roger

Carlos Fuentes Macías a un jour affirmé que « la culture est faite de connexions et non de séparations⁵¹ ». L'UNESCO facilite les connexions par l'intermédiaire de la sauvegarde du patrimoine culturel, matériel et immatériel, et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Elle estime que la culture revêt un rôle essentiel en matière de promotion de la compréhension mutuelle et de la paix, ainsi que de réalisation du développement durable. Plusieurs conventions et recommandations clés appuient les efforts de l'UNESCO et le travail des Commissions nationales à cet égard. Elles ont constitué des outils essentiels afin d'aider les pays et les communautés à renforcer leurs capacités, à mettre en place des normes et des cadres juridiques nationaux et locaux, à encourager le partage des connaissances et le dialogue, et à renforcer la mobilisation en faveur de la protection, ainsi que de la promotion du patrimoine culturel et de la diversité des expressions culturelles sous toutes leurs formes.

« À une époque où des milliards de personnes sont physiquement séparées les unes des autres, la culture nous a réunis, nous gardant connectés et réduisant la distance entre nous. »

*M. Ernesto Ottone Ramirez,
Sous-Directeur général pour la Culture*

⁵¹ Carlos Fuentes Macías, *Myself with Others: Selected Essays*.

La Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé⁵² a été la première convention internationale consacrée à la protection du patrimoine culturel en temps de conflit et consacre l'idée selon laquelle « les atteintes portées aux biens culturels, à quelque peuple qu'ils appartiennent, constituent des atteintes au patrimoine culturel de l'humanité entière ». En 1970, la Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels⁵³ a clairement établi que les biens culturels doivent être protégés, et ce non seulement en période de conflit, mais aussi en temps de paix. La Convention de 1970, qui a récemment célébré son 50^e anniversaire, a joué un rôle crucial dans la mobilisation des efforts internationaux de lutte contre le trafic illicite de biens culturels.

En 1954, la décision de construire le barrage d'Assouan, qui allait inonder la vallée du Haut-Nil et nombre de ses monuments nubiens vieux de 3 000 ans, a déclenché une campagne internationale menée par l'UNESCO, à l'initiative de l'Égypte et du Soudan. La campagne de Nubie⁵⁴ a constitué le point de départ de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel⁵⁵, dite Convention de 1972, et de l'établissement de la Liste du patrimoine mondial⁵⁶. La Convention du patrimoine mondial a mis en lumière le concept novateur de « valeur universelle exceptionnelle », c'est-à-dire l'idée que certains sites sont si exceptionnels qu'ils représentent le patrimoine commun de l'ensemble de l'humanité.

La Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique⁵⁷ de 2001 a mis en évidence la richesse du patrimoine culturel subaquatique mondial et a permis aux États membres de mieux le protéger. La Convention pour la sauvegarde du

⁵² <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/armed-conflict-and-heritage/convention-and-protocols/1954-hague-convention/>

⁵³ http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13039&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

⁵⁴ Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie, <http://whc.unesco.org/fr/280/?id=172&&>

⁵⁵ Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, <http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

⁵⁶ Liste du patrimoine mondial, <http://whc.unesco.org/fr/list/>

⁵⁷ <http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/underwater-cultural-heritage/2001-convention/official-text/>

patrimoine culturel immatériel⁵⁸ de 2003 a une nouvelle fois enrichi et valorisé le concept de patrimoine. La Convention de 2003 protège les usages, représentations, expressions, connaissances et techniques que les communautés, les groupes et, dans certains cas, les individus, reconnaissent comme une partie intégrante de leur patrimoine culturel. La sauvegarde de ce patrimoine immatériel peut englober les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels, les événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers, ainsi que les savoir-faire et techniques traditionnels. La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO est destinée à mieux identifier et sauvegarder le patrimoine vivant à travers le monde.

La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles⁵⁹ de 2005 a constitué le premier instrument international de ce type à reconnaître la nature spécifique des biens et services culturels, notamment leur valeur économique et culturelle, tout comme leur immense potentiel en matière de développement durable. L'un des objectifs premiers de la Convention de 2005 était de créer un environnement favorable dans lequel les artistes, les professionnels de la culture, les praticiens et les citoyens du monde entier peuvent créer, produire, distribuer, diffuser et apprécier un large éventail de biens, de services et d'activités culturels. La Convention de 2005 a revêtu une importance particulière à la lumière de la croissance de l'économie créative, ainsi que des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les artistes et les professionnels de la culture.

Culture et Commissions nationales

En vue de remplir sa mission dans le domaine de la culture, l'UNESCO doit s'appuyer sur le travail de coordination des Commissions nationales. Leur contribution est cruciale pour la mise en œuvre des conventions culturelles de manière adaptée au contexte local et pour soutenir l'Organisation dans la sensibilisation du public au rôle que joue la culture pour la sécurité, la paix et la durabilité.

Le lancement en 1960 de la campagne de Nubie, qui a propulsé l'Égypte sous les feux des projecteurs internationaux et a suscité un large soutien de la part des autres États membres de l'UNESCO, a été une étape importante vers une coopération encore plus riche. Ahmed Osman, l'un des plus célèbres sculpteurs égyptiens, a participé à cette campagne de l'UNESCO en développant des techniques pour couper et réassembler des blocs de pierre du temple d'Abou Simbel. Cette coopération s'est poursuivie depuis, puisque l'UNESCO, en collaboration avec la **Commission nationale égyptienne pour l'UNESCO**, a activement contribué à l'ouverture du Musée national de la civilisation égyptienne (NMEC).



Parade dorée des pharaons, composée de 22 momies royales — Musée national de la civilisation égyptienne. © NMEC

⁵⁸ <https://ich.unesco.org/fr/convention>

⁵⁹ <https://fr.unesco.org/creativity/convention/texts>



Campagne internationale de l'UNESCO de sauvegarde des monuments de la Nubie, temples d'Abou Simbel (Égypte). © Archives UNESCO

La **Commission nationale de Bosnie-Herzégovine pour l'UNESCO** a soutenu l'attention particulière qu'accorde le pays à la culture et au patrimoine culturel dans ses programmes de développement. La Conférence des ministres responsables de la culture de l'Europe du Sud-Est intitulée « Patrimoine culturel — un pont vers un avenir partagé » s'est tenue pour la première fois en 2004 à Mostar (Bosnie-Herzégovine) sous le patronage de l'UNESCO, lors de l'inauguration du Vieux Pont reconstruit. Cette plate-forme a permis d'améliorer la coopération dans le domaine du patrimoine culturel et a démontré que la culture ne connaît pas de frontières. Au contraire, elle construit des ponts. L'initiative est aujourd'hui en cours et fonctionne depuis 2014 sous le

nom de Conseil des Ministres de la Culture de l'Europe du Sud-Est — Culture pour le développement⁶⁰. La mise en place de ce cadre de coopération a permis la réalisation de divers programmes, projets et initiatives conjoints entre les pays d'Europe du Sud-Est. L'inscription des Cimetières de tombes médiévales stećci sur la Liste du patrimoine mondial, une activité transfrontalière conjointe entre la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Monténégro et la Serbie, compte parmi les projets réussis.

⁶⁰ Conseil des Ministres de la Culture de l'Europe du Sud-Est.
<https://fr.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/council-ministers-culture-south>

La **Commission slovaque pour l'UNESCO** a été créée en janvier 1993, peu après l'indépendance de la Slovaquie. Dans les premiers jours de l'existence de la Commission, son fait le plus marquant a été l'inscription de trois sites culturels sur la Liste du patrimoine mondial en décembre 1993 : Ville historique de Banská Štiavnica et les monuments techniques des environs ; Levoča, Spišský Hrad et les monuments culturels associés ; et Vlkolínec. Deux autres inscriptions ont suivi : Réserve de conservation de la ville de Bardejov en 2000 et Églises en bois de la partie slovaque de la zone des Carpates en 2008. Cette désignation par l'UNESCO a favorisé le développement socioéconomique des régions, a inspiré le tourisme durable et a servi de motivation pour de futures inscriptions. Elle a également suscité l'intérêt pour une meilleure conservation des sites culturels du pays. Ces biens du patrimoine mondial sont actuellement les désignations de l'UNESCO les plus reconnues en Slovaquie.

Plus récemment, la réussite la plus remarquable de la coopération slovaque avec l'UNESCO a été l'intégration de la ville de Košice au Réseau des villes créatives de l'UNESCO⁶¹ dans le domaine des arts médiatiques. Cela a permis de renforcer la coopération scientifique internationale et au niveau national, de souligner l'importance de la culture pour le développement durable des villes.

En outre, au fil des années, la Slovaquie a grandement bénéficié de multiples inscriptions sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité avec sept éléments à présent inscrits. Ces inscriptions ont non seulement contribué à la préservation, mais aussi à la popularisation de ces éléments pour en faire un véritable patrimoine vivant.

L'engagement de la Géorgie en faveur de la promotion du patrimoine culturel s'est vu renforcé lorsque trois sites ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial entre 1994 et 1996. La **Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO** a soutenu un projet pilote multidisciplinaire mis en œuvre dans le cadre d'un accord de coopération tripartite entre la Géorgie, le Centre du patrimoine mondial et la Banque mondiale. Le projet a établi un cadre de planification à long terme pour l'élaboration de



Pont de Mostar © M. Siniša Šešum, pour la Commission nationale de Bosnie-Herzégovine pour l'UNESCO



Cours d'été sur la gestion de sites du patrimoine culturel mondial de l'UNESCO, en coopération avec les pays de Visegrad. Résolution des problèmes du site Ville historique de Banská Štiavnica et les monuments techniques des environs par des participants à l'évènement, le 18 juillet 2015 à Banská Štiavnica. © Lubica Pinčíková

mécanismes de gestion et de capacités pour la protection du patrimoine. Ce projet est considéré comme un modèle pour les futures activités de renforcement des capacités dans la région.

L'un des projets clés dans lesquels la **Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO** s'est activement impliquée est la revitalisation et la reconstruction des Tombes des rois du Buganda à Kasubi⁶². Les tombes ont été inscrites en 2001 sur les sites du patrimoine mondial

61 <https://fr.unesco.org/creative-cities/content/creative-cities>

62 <https://whc.unesco.org/fr/soc/286/>



Tombes de Kasubi avant l'incendie



Incendie détruisant les tombes en mars 2010



Construction de poteaux en béton



Partie surélevée de la structure



Pose de toit de chaume (tombes Wamara)



Structure décorative du plafond (tombes Wamara)

© Consortium japonais pour la coopération internationale en matière de patrimoine culturel (JCIC)

de l'UNESCO et couvrent près de 30 hectares de colline à l'intérieur de Kampala. En mars 2010, un incendie a ravagé une grande partie du complexe. À la suite de cet incident, le site a été réinscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril. En 2013, l'UNESCO a signé avec le gouvernement ougandais le Plan d'opération pour le projet « Assistance technique et financière pour la reconstruction du Muzibu-Azaala-Mpanga, chef d'œuvre architectural des Tombes des rois du Buganda à Kasubi, Ouganda, bien du patrimoine mondial en péril », généreusement soutenu par le Fonds-en-dépôt japonais. Le projet a contribué à la restauration de l'authenticité et de la durabilité du site, à l'élaboration d'un système de gestion des risques de catastrophes ainsi qu'à la documentation du processus de pose de toit de chaume et de reconstruction. Il représente également un exemple de la capacité de l'UNESCO à rassembler des pays du monde entier pour les aider à préserver leur patrimoine local au profit de l'humanité tout entière.

Afin de soutenir la mise en œuvre de la Convention de 1972, la **Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO**, avec l'aide du Ministère de l'éducation, de la direction des musées et monuments nationaux ainsi que de partenaires privés, a contribué à l'organisation d'un camp de travail en 2016 sur le site de Tsodilo Hills, patrimoine mondial de l'UNESCO. Les bénévoles ont effectué des travaux de conservation à l'intérieur du site afin de

contribuer à sa gestion. L'équipe a réussi à collecter des matériaux à l'intérieur et à l'extérieur du site et à restaurer la partie la plus endommagée de la voie d'accès entre l'entrée du site et le site.

La **Commission nationale de l'Uruguay pour l'UNESCO** a contribué activement à un projet essentiel qui intègre les sites du patrimoine mondial, le tourisme durable et l'éducation. Lancée en 2017, Rutas UNESCO Uruguay est une initiative singulière qui relie les sites du patrimoine mondial, les réserves de biosphère et les Géoparcs en améliorant l'accès et en favorisant une connaissance globale des sites et de leur rôle en Uruguay et dans le monde. Rutas UNESCO Uruguay connectent le quartier historique de Colonia del Sacramento, le Géoparc dans le département de Flores et le site industriel Anglo Cold Storage Plant à Fray Bentos. En reliant ces zones de référence, la Commission nationale de l'Uruguay pour l'UNESCO favorise une expérience immersive, en encourageant la participation des communautés locales, de la société civile et des organisations de jeunesse.

Le Kenya compte actuellement sept sites naturels et culturels désignés comme sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. La **Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO** a joué un rôle crucial dans la désignation de ces sites en sensibilisant le public et en coordonnant la



Bénévoles sur le site de Tsodilo Hills, patrimoine mondial de l'UNESCO. © Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO



Reserve de biosphère Banados del Este.
© Daniela Hernandez

ratification de la Convention de 1972. La Commission est très active dans la mise en œuvre de la convention. Pour se faire, elle organise des événements de sensibilisation tels que des activités de plantation d'arbres et d'apiculture, la gestion de plans de développement et de festivals culturels, ainsi que la promotion d'expressions culturelles en langue swahilie lors de célébrations. Le succès de la désignation d'un si grand nombre de sites est largement dû aux efforts actifs de la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO.

L'inscription de différents sites sur la Liste du patrimoine mondial est importante en ce sens qu'elle représente avant tout une reconnaissance de la manière dont le passé peut nous guider vers un avenir meilleur, ainsi que la préservation du passé en soi. En 1995, la **Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO** a soutenu l'inscription du site des Rizières en terrasses des cordillères des Philippines sur la Liste du patrimoine mondial comme exemple exceptionnel de paysage culturel vivant. Il incarne le mélange des environnements physique, écologique, socioculturel, économique, religieux et politique. En 2001, le Comité du patrimoine mondial a soutenu le Programme d'assistance de coopération technique d'urgence (ETCAP) lors de l'inscription du site sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Après plusieurs programmes de conservation et de sauvegarde, le site a été officiellement retiré de la Liste du patrimoine en péril à la 36^e session du Comité du patrimoine mondial en 2012.



Dr Evangeline Njoka Secrétaire générale KNATCOMKNATCOM dirigeant une action de plantation d'arbres dans les forêts sacrées de Mijikenda. © Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO



L'ancien secrétaire général de la Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO, Preciosa Soliven, s'adresse aux participants lors de l'atelier d'évaluation avec les parties prenantes en juillet 2003 à Ifugao.

© Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO



Couverture du livre « The Rites of Passage: Marriage & Naming Ceremonies in Sierra Leone. »

© Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO

L'adhésion de la Palestine à la Convention de 1972, avec le soutien actif de la **Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science** et la participation de partenaires nationaux, a conduit à l'inscription de nombreux sites religieux et archéologiques sur la Liste du patrimoine mondial. En 2012, le site « Lieu de naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage, Bethléem » a été ajouté à la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour sa valeur universelle exceptionnelle. Les sites « Palestine : terre des oliviers et des vignes — Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir » et « Vieille ville d'Hébron/Al-Khalil » (qui comprend la mosquée d'Al-Ibrahimi/le tombeau des Patriarches) ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril respectivement en 2014 et en 2017.

En 2004, la **Commission nationale de Sainte-Lucie pour l'UNESCO** a joué un rôle essentiel dans l'inscription du site dénommé Zone de gestion des Pitons (ZGP) de Sainte-Lucie sur la Liste du patrimoine mondial et continue de contribuer activement à sa sauvegarde.

La **Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO** a soutenu l'inscription de plusieurs sites sur la Liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle a également contribué à la publication d'un livre intitulé « The Rites of Passage: Marriage and Naming Ceremonies in Sierra Leone ». L'une des principales conclusions de ce livre souligne le fait que les cultures sierra-léonaises, tel qu'elles sont pratiquées par les différents groupes ethniques, sont un mélange évident des influences des pratiques religieuses chrétiennes et musulmanes, ce qui peut permettre de travailler sur les différences pour aboutir à la paix.

La **Commission nationale mauricienne pour l'UNESCO** a soutenu la ratification de la Convention de 1972 et a ajouté deux importants sites à la Liste du patrimoine mondial en 2006 et 2008 : Aapravasi Ghat, un dépôt d'immigration destiné à remplacer les esclaves par des travailleurs sous contrat, et Paysage culturel du Morne, une zone panoramique spectaculaire où les anciens esclaves ont résisté et se sont cachés. La Commission a également contribué à enrichir la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel avec quatre nouvelles inscriptions, dont la dernière, le séga tambour des Chagos, une forme de chant, qui a été ajouté en 2019.



L'île de Bunce fut un poste britannique de la traite des esclaves au XVIII^e siècle. © robertonencini/Shutterstock.com



Monument international de la route des esclaves au pied de la montagne du Morne Brabant (Maurice). © KKulikov/Shutterstock.com



Inscrite en 1987, l'Acropole est l'un des sites du patrimoine mondial les plus célèbres d'Europe. © anyaiwanova/Shutterstock.com

La **Commission nationale du Qatar** a approuvé l'ajout du Site archéologique d'Al Zubarah à la Liste du patrimoine mondial en 2013. Le site est l'un des exemples les mieux préservés d'une ville marchande du Golfe des XVIII^e et XIX^e siècles, alors port florissant de pêche et de commerce de perles.

Le soutien à l'action de l'UNESCO dans le domaine de la culture se traduit souvent par des initiatives de coopération interrégionale dans lesquelles les Commissions nationales jouent un rôle essentiel comme entités de coordination. Parmi ces réussites, on note la création en 2012 du Centre régional arabe pour le patrimoine mondial situé à Manama, projet soutenu par la **Commission nationale de Bahreïn pour l'UNESCO**. Il s'agit du seul centre de ce type dans le monde arabe. Il vise à soutenir les efforts des États membres pour parvenir à une représentation fiable et équilibrée du patrimoine culturel et naturel de la région sur la Liste du patrimoine mondial, à renforcer la protection et la gestion des biens inscrits en mobilisant un soutien financier régional et international, ainsi qu'à sensibiliser au patrimoine mondial dans la région. Le centre a mené des actions avec des représentants du Liban, du Yémen,

de l'Algérie, de la Tunisie et de la Jordanie. Au Liban, depuis la tragique explosion de 2020 à Beyrouth, le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a contribué aux efforts internationaux visant à protéger le patrimoine culturel de la ville. Au Yémen, il a mis en œuvre plusieurs projets avec l'Organisation générale pour la préservation des villes historiques au Yémen, axés sur la création d'un inventaire national du patrimoine culturel et sur des ateliers de formation. Les activités de documentation et de collecte de données se sont déroulées sur six mois dans différentes villes de 22 gouvernorats du Yémen. En Algérie, le centre a fourni une évaluation pour le site « Système de défense de la ville d'Oran », dans le but de l'inscrire sur la Liste préliminaire des sites du patrimoine en Algérie, et pour sa proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le centre œuvre à la fourniture d'une assistance technique à la Tunisie dans le domaine de la gestion, en coopération avec le Fonds mondial pour le patrimoine. Il prépare des plans de gestion pour trois sites : Duchesse, Sfax et Kairouan. Au Royaume hachémite de Jordanie, le centre a soutenu la préservation du site de Wadi Rum. Le Centre régional arabe pour le patrimoine mondial a également organisé trois conférences

virtuelles sur la reconstruction des sites du patrimoine culturel après le conflit armé dans les pays arabes. Il a également organisé, en coopération avec le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et l'Autorité de Bahreïn pour la Culture et les Antiquités, le premier atelier à l'attention des gestionnaires de sites et des personnes-ressources dans les pays arabes afin d'intégrer les méthodologies utilisées pour les Objectifs de développement durable aux efforts de mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial dans les pays arabes.

La **Commission nationale hellénique pour l'UNESCO** a organisé et mis en œuvre, en coopération avec la **Commission allemande pour l'UNESCO** et l'Institut archéologique allemand, un programme culturel dans le cadre de l'« Année européenne du patrimoine culturel 2018 ». Le programme intitulé « Sharing Heritage-Be part and share » a travaillé avec deux classes d'école, l'une à Berlin et l'autre à Chalcis, sous la direction de quatre jeunes experts, deux de chaque pays. Ils ont échangé leurs points de vue sur le patrimoine européen et ont travaillé ensemble sur une présentation numérique de leurs résultats. Ce projet mené par des jeunes a permis de sensibiliser au thème du patrimoine, tout en faisant la promotion de l'Objectif de développement durable 11 (cible 11.4) pour la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel mondial. En outre, il a permis d'établir une relation solide et durable entre les deux écoles et les élèves participants.

La **Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO** accorde une attention particulière aux problèmes du patrimoine mondial culturel et naturel, car elle accueille 30 sites du patrimoine mondial de l'UNESCO. En 2012, avec la participation directe de la Commission, la Fédération de Russie a accueilli la 36^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue à Saint-Petersbourg, à Kazan et dans la région de Krasnodar. La réunion a rassemblé plus de 2000 personnes venues de 119 pays. En 2022, la République du Tatarstan (Kazan), partenaire active de la Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO, accueillera la 45^e session anniversaire du comité, qui coïncide également avec le 50^e anniversaire de la Convention de 1972.

En 2016, le Conseil exécutif de l'UNESCO a examiné une résolution rédigée par la Russie intitulée « Rôle de l'UNESCO dans la sauvegarde et la préservation de



Site archéologique d'Al Zubarah © Qatar Museum

Palmyre et d'autres sites du patrimoine syrien » et a adopté à l'unanimité une décision qui préconisait une action coordonnée avec toutes les parties prenantes. Un groupe d'experts russes représentant l'Institut russe de recherche scientifique pour le patrimoine culturel et naturel du nom de Dmitry Likhachev au Ministère russe de la culture travaillait déjà à Palmyre. Le groupe a réalisé une étude préliminaire des monuments détruits, en utilisant les méthodes de l'UNESCO, et soumettra son rapport au Secrétariat.

En 2018, les Émirats arabes unis (EAU) ont conclu un partenariat avec l'UNESCO pour réhabiliter et reconstruire la richesse du patrimoine culturel qui avait été détruit dans la vieille ville de Mossoul.

Le projet est mené en collaboration avec la **Commission nationale des Émirats arabes unis pour l'éducation, la culture et les sciences** et se concentre sur trois sites, à savoir le complexe de la mosquée Al Nouri, l'église Al Tahera et l'église Al Sa'aa. La durabilité est au cœur de cette initiative. Le projet vise non seulement à restaurer la grandeur de Mossoul sur le plan visuel et architectural, mais aussi à créer des programmes de développement des compétences et d'enseignement professionnel. Jusqu'ici, le projet a créé plus de 600 emplois et possibilités de formation et devrait atteindre son objectif de 1000 emplois d'ici sa clôture en 2023. Grâce à la création d'un musée et d'espaces éducatifs et communautaires, le projet contribuera à l'avenir au tourisme et à l'économie de Mossoul. Il jettera



Complexe de la Mosquée Al Nouri. © UNESCO

également les bases d'une réconciliation et d'une paix plus durables.

La **Commission nationale du Cambodge pour l'UNESCO**, en collaboration avec le Ministère de la culture et des beaux-arts, a soutenu la création d'un programme intitulé « L'éducation de la culture », qui sera mis en œuvre entre 2020 et 2021. Ce projet vise à sensibiliser la jeune génération à l'importance et à la valeur du patrimoine culturel. Il encourage également les élèves à préserver leur patrimoine culturel local. La Commission nationale a fourni un guide sur le patrimoine culturel et des programmes de formation dans ce domaine. Les premiers élèves à bénéficier de ce projet provenaient de cinq écoles publiques de la province de Kampong Thom. Le projet touchera plus de 300 élèves qui visiteront le site du patrimoine cambodgien du temple de Sambor Prei Kuk, fondé aux VI^e et VII^e siècles. Le projet est toujours en cours. Une fois que la pandémie de Covid-19 sera sous contrôle ou aura pris fin, le guide sera distribué à tous les départements culturels provinciaux. Il devrait être utilisé comme l'un des nombreux manuels de référence pour les

programmes de formation sur le patrimoine culturel dans la région.

Bien que fragile, le patrimoine culturel immatériel est un facteur important du maintien de la diversité culturelle face à une mondialisation croissante. La **Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO** a soutenu l'organisation de la troisième table ronde des Ministres de la culture intitulée « Le patrimoine culturel immatériel, miroir de la diversité culturelle » organisée en 2002 à Istanbul. La conférence a réuni 74 ministres et 36 autres représentants d'État et a accéléré les débats politiques sur le patrimoine culturel immatériel et la diversité culturelle pour mettre davantage l'accent sur l'urgence d'agir. La conférence a adopté la Déclaration d'Istanbul, à laquelle la Convention de 2003 fait référence dans son préambule.

La **Commission canadienne pour l'UNESCO** s'efforce de faire connaître le patrimoine culturel immatériel (PCI) et son immense valeur pour le monde. La Commission a produit trois publications liées au PCI et y a collaboré : Comprendre le patrimoine culturel immatériel⁶³, Protection du patrimoine culturel immatériel : les municipalités à l'avant-scène⁶⁴ et Indigenous Living⁶⁵. Plus récemment, la Commission a commencé à réunir les organisations canadiennes accréditées auprès de la Convention de 2003. Ces organisations peuvent jouer un rôle important dans la promotion du PCI au Canada afin de partager les bonnes pratiques.

Les initiatives de sauvegarde sont une composante essentielle des inscriptions au patrimoine mondial de l'UNESCO. En novembre 2005, la **Commission nationale du Nicaragua pour l'UNESCO** a contribué aux efforts du pays pour protéger El Güegüense en tant que patrimoine culturel immatériel de l'humanité. El Güegüense est une danse comique d'origine coloniale qui fait partie des festivités en l'honneur de Saint-Sébastien dans la ville de Diriamba. Chaque année en novembre, diverses activités sont organisées dans le cadre de la « Semana Cultural de El Güegüense ». Les efforts de la Commission ont abouti au Plan d'action pour

63 <https://fr.ccunesco.ca/blogue/2019/10/comprendre-le-patrimoine-culturel-immateriel>

64 <https://fr.ccunesco.ca/blogue/2019/12/protection-du-patrimoine-culturel-immateriel-les-municipalites-a-l-avant-scene>

65 <https://tpcc.ca/resource/indigenous-living-heritage-in-canada/>



« El Gueguense » a été proclamé chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO.

© Commission nationale du Nicaragua pour l'UNESCO

la sauvegarde de l'héritage d'El Güegüense⁶⁶. Ils ont également conduit à la création du Conseil national pour sa protection, sa conservation et sa promotion ; pour un inventaire de ses éléments culturels par l'attribution de la médaille « Guardadores de la Tradición » ; et pour la réhabilitation de la « Casa de Cultura in Diriamba » dédiée aux danses traditionnelles.

Le patrimoine culturel immatériel joue également un rôle important pour la **Commission nationale indienne de coopération avec l'UNESCO**, qui cherche à enrichir la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En 2008, le Comité intergouvernemental de la Convention de 2003 a inscrit trois nouveaux éléments et traditions : Le théâtre sanscrit, Kutiyattam, La tradition du



Étudiant visitant une tranchée de fouille sur le site archéologique de Sambor Prei Kuk (Programme d'éducation culturelle).

© Commission nationale du Cambodge pour l'UNESCO



Le théâtre sanscrit, Kutiyattam. © Commission nationale indienne de coopération avec l'UNESCO

chant védique et Ramlila, représentation traditionnelle du Ramayana.

La **Commission nationale d'Eswatini pour l'UNESCO** soutient la documentation du patrimoine culturel immatériel dans tout le pays. Cela se fait par des formations, des évaluations et de la collaboration avec toutes les parties prenantes et tous les partenaires. Comme illustration, on peut noter l'atelier coorganisé avec le Ministère de la santé d'Eswatini sur la documentation de la guérison traditionnelle swazie en 2009.

La **Commission nationale de la République kirghize pour l'UNESCO** continue de jouer un rôle important dans la promotion et la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI). L'une de ses réalisations les plus connues est le soutien apporté aux Jeux nomades qui sont non seulement devenus une plate-forme réussie pour les détenteurs et les praticiens du PCI, mais qui contribuent également aux moyens de subsistance de ses habitants. Les Jeux nomades ont débuté comme un festival de niveaux

⁶⁶ Plan d'action pour la sauvegarde d'El Güegüense, <https://ich.unesco.org/fr/projets/plan-daction-pour-la-sauvegarde-del-geguense-00034?projectID=00034>



Cérémonie d'ouverture des Jeux mondiaux nomades.
© Commission nationale de la République kirghize pour l'UNESCO



Filles nomades kirghizes chevauchant un chameau de Bactriane lors des Jeux mondiaux nomades en 2018. © Erika Bisocchi/Shutterstock.com

provincial et national. En 2012, ils ont commencé à attirer plus d'attention, ce qui a conduit au lancement des Jeux mondiaux nomades qui rassemblent non seulement des communautés locales, mais aussi des praticiens de jeux traditionnels du monde entier. Trois éditions des Jeux ont été organisées en 2014, 2016 et 2018, la dernière sous le patronage de l'UNESCO.

La **Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO** est particulièrement active dans le soutien au patrimoine culturel immatériel et aux économies créatives. En 2014, elle a organisé une série d'événements qui visaient à mettre en lumière la valeur historique et culturelle du jamdani, un textile de mousseline fine produit au Bangladesh depuis des siècles et qui fait partie de la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO depuis 2013⁶⁷. L'initiative visait à créer une meilleure compréhension entre les commerçants et les tisserands dans le processus de production et de commercialisation. La galerie d'art nationale de l'Académie Shilpakala du Bangladesh a également accueilli une exposition de trois jours consacrée au jamdani. Le projet a ouvert la voie à une meilleure compréhension entre les commerçants et les tisserands de jamdani ainsi qu'à de nouvelles coopérations et opportunités d'entreprise.

La **Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO** soutient également une plus grande présence du pays sur la Liste du patrimoine culturel immatériel. La musique reggae a été ajoutée à la liste en décembre 2018, recevant le soutien de plus de 190 États parties, ce qui démontre l'influence durable de cette musique à travers le monde. Cette désignation intervient trois ans après que Kingston a été nommée Ville UNESCO musique en 2015⁶⁸. La même année, le parc national des Montagnes bleues et monts John Crow en Jamaïque a été inscrit comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO, une étape essentielle qui a reconnu à la fois le patrimoine naturel et culturel de la région.

Ces dernières années, le Turkménistan s'est imposé comme un partenaire actif et dynamique par sa participation à de nombreux projets et programmes qui visent à développer

67 L'art traditionnel du tissage jamdani,
<https://ich.unesco.org/fr/RL/l-art-traditionnel-du-tissage-jamdani-00879?RL=00879>

68 <https://citiesofmusic.net/city/kingston/>



Tissage jamdani.

© Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO



Sous-comité des villes créatives en Jamaïque. © MCGES

la coopération humanitaire internationale et le dialogue interculturel. La **Commission nationale turkmène pour l'UNESCO** soutient pleinement cette approche. Le Turkménistan a ratifié la Convention de 1972 ainsi que celle de 2003. Le pays prépare actuellement des candidatures pour des exemples uniques de valeurs culturelles telles que « L'art de peindre les chevaux Akhal-Teke », « L'art d'élever les chiens Alabai », « L'art du feutre des Turkmènes », « L'art de la broderie », « La forge turkmène » et bien d'autres. Le Turkménistan participe aussi activement à la préparation de la nomination transnationale en série « Route de la soie : Corridor Zaravshan-Karakum » en vue de son inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les expositions et les événements artistiques représentent de bonnes occasions de mettre en valeur le patrimoine culturel d'un pays. En juillet 2016, la délégation permanente du Nigéria auprès de l'UNESCO, la **Commission nationale du Nigéria pour l'UNESCO**, le gouvernement nigérian, ainsi que des représentants du secteur privé du pays et d'autres partenaires donateurs, ont organisé à Paris une exposition intitulée « Festival du Durbar dans le nord du Nigéria ». Les participants ont pu en apprendre davantage sur le Nigéria et son patrimoine culturel, mais aussi rencontrer des artistes et s'informer des possibilités de tourisme.



Mausolée du sultan Sanjar (1118-1157).

© Commission nationale turkmène pour l'UNESCO/Hasan Magadov

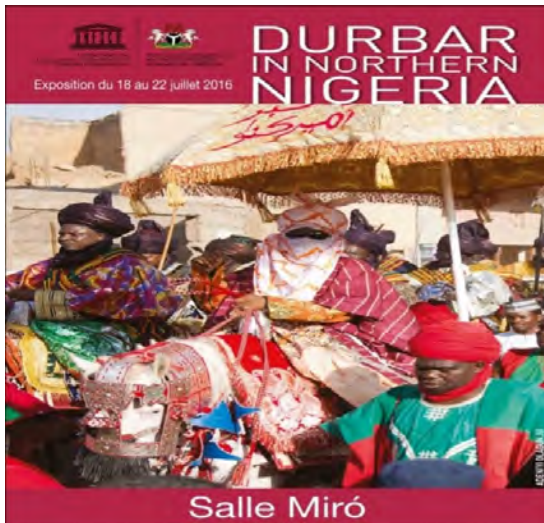


Grand Kyz Kala.

© Commission nationale turkmène pour l'UNESCO/Hasan Magadov



L'ancien émir de Kano, SAR, Alh. Sanusi Lamido Sanusi, Ministre de l'information et de la culture, Alh. Lai Mohammed et d'autres dignitaires visitant l'exposition d'art du Durbar dans le nord du Nigéria à Paris (France). © Commission nationale du Nigéria pour l'UNESCO



L'exposition d'art du Durbar du nord du Nigéria à Paris (France). © Commission nationale du Nigéria pour l'UNESCO



Un atelier sur l'inventaire communautaire des traditions du PCI en 2019. © Commission nationale des Maldives pour l'UNESCO

La **Commission nationale pour l'UNESCO de la République de Macédoine du Nord** a soutenu une exposition dans les locaux de l'UNESCO (salle « Miro ») qui a permis de rapprocher le public de l'art moderne de Macédoine du Nord. L'exposition intitulée « Dialogues : l'art macédonien aujourd'hui » a eu lieu en mars 2003 et a rassemblé un certain nombre d'officiels de haut niveau. En ce qui concerne le patrimoine mondial, en 2010, en partenariat avec le PNUD, la Commission a traduit en macédonien le kit éducatif du patrimoine mondial entre les mains des jeunes. La même année, le Ministère de l'éducation et des sciences a mené un projet pilote en vue de promouvoir la version traduite de la publication dans 10 écoles du pays. Le cours visait à présenter aux jeunes apprenants les conventions de l'UNESCO sur le patrimoine naturel ainsi que sur le patrimoine culturel matériel et immatériel.

Les initiatives de sauvegarde, notamment en ce qui concerne le PCI, prennent la forme d'ateliers de renforcement des capacités pour la **Commission nationale des Maldives pour l'UNESCO**. La Commission a contribué à un atelier de quatre jours sur l'inventaire communautaire des traditions du PCI qui s'est tenu à la National Art Gallery en avril-mai 2019. Cet événement très réussi a mis en place un réseau de personnes, d'organisations et d'institutions qui s'intéressent à l'inventaire du PCI pour préconiser des protections supplémentaires. Il a permis d'identifier les points faibles et les opportunités de l'inventaire aux Maldives, ce qui constitue une étape clé pour de nouvelles actions de sauvegarde.

En octobre 2019, la **Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO**, en collaboration avec le Ministère de la culture, a officiellement lancé le premier inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) national de Sint Marteen. Cet inventaire est une étape majeure vers la sauvegarde, le partage et la mise en valeur du patrimoine vivant de Sint Maarten. La prochaine phase vise à sensibiliser le pays au PCI et à faire participer le grand public à ses efforts.

La **Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO** a soutenu la nouvelle réalisation d'un projet de renforcement des capacités du PCI UNESCO entre 2018 et 2021 intitulé « Renforcer les capacités pour la préparation d'inventaires en vue de la mise en œuvre de

la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Saint-Kitts-et-Nevis ». Ce projet permettra à Saint-Kitts-et-Nevis de passer à l'étape suivante concernant le PCI et de poursuivre la définition d'un cadre politique national en matière de PCI.

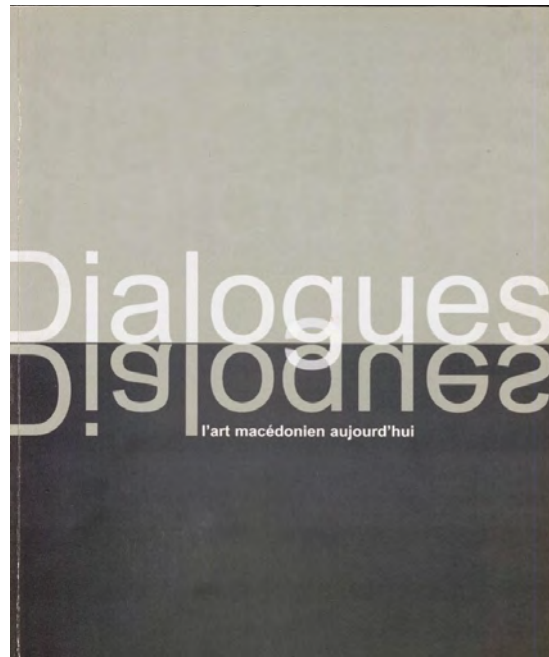
La **Commission colombienne de coopération avec l'UNESCO** a également contribué à la promotion de la Convention de 2003. En décembre 2019, la Commission a soutenu l'organisation de la 14^e session du Comité intergouvernemental de la Convention de 2003 de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Pour la première fois en Amérique latine, le comité de la Convention de 2003 de l'UNESCO s'est réuni à Bogota, un événement auquel ont participé environ 1 200 délégués des États parties, d'ONG et de la société civile. Cette réunion a servi de plate-forme pour présenter les progrès réalisés par la Colombie en matière de politiques publiques visant à sauvegarder la mémoire et l'identité de ses communautés. Elle a également montré le profond engagement de la République de Colombie et de la région latino-américaine en faveur de la préservation et de la promotion du PCI.

La **Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO** est également très active dans la coopération multilatérale pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel. L'Azerbaïdjan possède trois éléments de patrimoine culturel : « La Cité fortifiée de Bakou avec le Palais des Chahs de Chirvan et la Tour de la Vierge », « Paysage culturel d'art rupestre de Gobustan » et « Centre historique de Sheki avec le palais du Khan », inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Elle a soutenu cinq propositions d'inscription multinationales : « Novruz », « La culture de fabrication et de partage de pains plats : Lavash, Katyrma, Jupka, Yufka », « L'art de fabriquer et de jouer du kamantcheh/kamanche », « Héritage de Dede Qorqud/Korkyt Ata/Dede Korkut » et « L'art de la miniature », qui ont été inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La **Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO** a collaboré à un projet avec le gouvernement des Pays-Bas qui portait sur le thème « Renforcement des capacités du Suriname et des îles néerlandaises des Caraïbes pour la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ». L'initiative a été lancée



Délégation de la Colombie conduite par le Ministre de la culture, la déléguée permanente auprès de l'UNESCO, Viviane Morales, le Vice-ministre de la culture, Jose Ignacio Argote et le Directeur du patrimoine, Alberto Escovar.
© Ministère de la culture de Colombie



Affiche de l'exposition : « Dialogues : l'art macédonien aujourd'hui ». © Commission nationale pour l'UNESCO de la République de Macédoine du Nord



Joueurs de corne de vache traditionnelle (kachu) démontrant l'utilisation et le rituel du soufflage dans la corne de vache. © Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO/Ken Wong



Mme Marcellia Henry, Secrétaire générale, et Mme Clara Reyes, Ministre de la culture, interviewées après le lancement de l'inventaire du PCI. © Denicio Wyatte



De gauche à droite : Eszter Csonka-Takács PhD, directeur du PCI du musée hongrois en plein air ; Shimeles Tayu, directeur des relations publiques du NALA ; Selamawit Aragaw Erkihun, directrice de l'école de musique Saint Yared ; Ahmed Zekaria Docteur en études éthiopiennes au Théâtre national éthiopien, le 14 juin 2019. © Dawit Haileeyesus

dans les îles néerlandaises des Caraïbes et au Suriname et s'est déroulée de 2014 à 2018. L'objectif principal était de proposer une formation axée sur la Convention de 2003, de faciliter les consultations nationales et de soutenir l'inventaire communautaire du PCI. Plus de 30 participants de Bonaire, de Curaçao, de Saba, de Saint-Eustache et de Sint-Marteen, en plus d'observateurs d'Anguilla et du Suriname, ont reçu une formation dans le cadre de la stratégie mondiale de renforcement des capacités de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine immatériel et pour son utilisation durable. La formation conjointe a été l'occasion pour les participants de partager les meilleures pratiques, mais aussi de discuter des défis de la mise en œuvre de la convention à l'échelle sous-régionale.

La **Commission nationale hongroise pour l'UNESCO** s'emploie à promouvoir des activités en faveur de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La Commission a organisé une série de programmes intitulée « Ponts intercontinentaux pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité » qui a permis de numériser les enregistrements de musique et de danse traditionnelles réalisés par des chercheurs hongrois en Éthiopie en 1965. Au cours de leur engagement auprès des détenteurs de traditions, les folkloristes et ethnomusicologues hongrois György Martin et Bálint Sárosi ont créé et réuni 3 220 mètres de film, 41 heures de son, 1 014 photos ainsi que 200 pages de notes. L'Institut de musicologie de l'Académie hongroise des sciences a numérisé cette précieuse collection, qui a ensuite été remise au gouvernement éthiopien et à d'autres institutions éthiopiennes concernées sous la forme d'un atelier professionnel et d'une cérémonie organisée à Addis-Abeba en juin 2019. Comme autre partie de la série de programmes, on notait un séminaire de renforcement des capacités organisé en Hongrie à l'attention des experts du patrimoine culturel immatériel des pays d'Afrique subsaharienne. Les participants se sont familiarisés avec deux modèles de sauvegarde inscrits au Registre des bonnes pratiques de sauvegarde : « La méthode Táncház : un modèle hongrois pour la transmission du patrimoine culturel immatériel » et « Le concept Kodály, sauvegarde du patrimoine musical traditionnel », ainsi que d'autres mesures et institutions de sauvegarde. Le programme a été mis en œuvre par la Direction du patrimoine culturel immatériel du Musée hongrois en plein air.



Inscription du Kelaghayi sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. © Elder Farz/Shutterstock.com

Les sites désignés au patrimoine mondial nécessitent souvent un soutien supplémentaire et continu, tant institutionnel que financier. Pour soutenir la mise en œuvre de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Égypte, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, l'UNESCO et l'Union européenne, à travers Euromed Heritage, ont lancé un projet spécial intitulé « MedLiHer - Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les pays partenaires méditerranéens » qui s'est déroulé de 2009 à 2012. L'objectif principal du projet était d'accroître le renforcement des capacités dans les pays concernés et d'améliorer la coopération régionale et l'échange de compétences et de bonnes pratiques. La **Commission nationale jordanienne pour l'éducation, la culture et la science**, avec la collaboration du Ministère de la culture, a activement soutenu ce projet multinational. Elle a également organisé un atelier sur le renforcement des capacités pour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel (PCI) dans le gouvernorat de Madaba en 2012.

Les universitaires, les organisations de la société civile et les fonctionnaires flamands, ainsi que les membres de la **Commission flamande pour l'UNESCO**, se sont beaucoup investis dans la création et la mise en œuvre de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Les initiatives flamandes dans ce domaine ont donné lieu à une série de programmes de mise en réseau et de collaborations à l'échelle internationale, tels que le projet, l'exposition et la conférence 2010-2014 sur le thème « Trésors humains vivants⁶⁹ » ; la conférence internationale et la publication sur le thème « ole of brokers, facilitators and mediation » (« rôle des courtiers, des facilitateurs et de la médiation ») à l'occasion du 10^e anniversaire de la Convention⁷⁰ ; et le projet « Patrimoine culturel immatériel et musées » (2017-2020)⁷¹. La Commission flamande a également

⁶⁹ <http://www.livinghumantreasures.be/> - <https://researchportal.vub.be/en/publications/safeguarding-heritage-inspiration-from-the-east-and-game-changers>

⁷⁰ https://ich.unesco.org/doc/celebration_doc/00082.pdf

⁷¹ www.ichandmuseums.eu



Préparation de pain traditionnel. © Ministère jordanien de la culture



Marc Vervenne (président de la Commission flamande pour l'UNESCO) saluant Tim Curtis (secrétaire de la Convention de 2003) à la conférence du projet Patrimoine culturel immatériel et musées à Bruxelles (2020). © Sophie Nuytten

soutenu une sensibilisation accrue au Registre des bonnes pratiques de sauvegarde en soumettant les cas de la sauvegarde de la culture du carillon⁷² (l'art de faire de la musique avec des cloches) et de la ludodiversité (jeux sportifs). En outre, elle a encouragé la création d'une Chaire UNESCO sur les experts flamands soutenus par le PCI dans leur contribution aux réunions internationales et aux programmes de renforcement des capacités, notamment en faisant intervenir des facilitateurs expérimentés de l'UNESCO.

Le trafic illicite de biens culturels et la question sensible de la restitution de leurs patrimoines aux anciennes colonies sont des sujets importants qui suscitent de plus en plus d'attention. Un rapport de Felwine Sarr et Bénédicte Savoy intitulé « Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle⁷³ » a été présenté à un colloque organisé en janvier 2020 à l'Académie royale de Belgique. Il s'agit d'un domaine important d'action future pour la **Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO**.

La **Commission nationale française pour l'UNESCO** contribue activement à l'action de l'UNESCO dans le domaine de la culture. L'un des points forts de son action a été l'introduction du concept de « politique culturelle » dans le secteur de la culture de l'UNESCO aux 14^e et 15^e sessions de la Conférence générale. Entre 1966 et 1968, la Commission a organisé deux séminaires sur la planification culturelle, invitant plus de 50 pays à Paris, puis à Marseille, deuxième ville de France. Cette approche a ensuite été appliquée aux « politiques culturelles municipales » lors des « Rencontres d'Avignon », soutenues par la Commission dès 1967. Dans les années 1960, ces rencontres ont joué un rôle fondateur dans la première définition des politiques publiques de la culture en France. L'idée des Rencontres d'Avignon a été imaginée par l'acteur et directeur de théâtre français Jean Vilar. Pendant plusieurs matinées chaque été, de 1964 à 1970, il a réuni une quarantaine d'interlocuteurs choisis pour leur « réflexion libre sur la place de la culture dans la société contemporaine ». Le groupe, dont la composition était renouvelée en partie chaque année, comptait des élus locaux, des représentants de l'État, des chercheurs,

⁷² <https://ich.unesco.org/fr/BSP/la-sauvegarde-de-la-culture-du-carillon-preservation-transmission-change-et-sensibilisation-01017?Art18=01017>

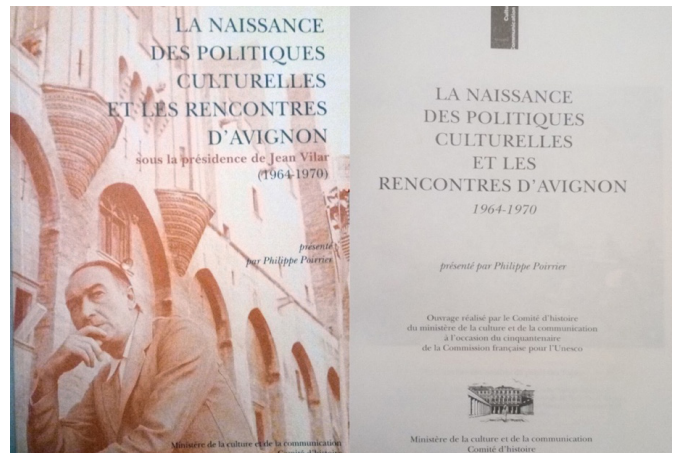
⁷³ http://restitutionreport2018.com/sarr_savoy_fr.pdf

des sociologues, des responsables d'associations — principalement celles proches de l'éducation populaire —, des administrateurs, des artistes, notamment des gens de théâtre⁷⁴.

En mars 1982, la Commission a organisé les Rencontres d'Avignon sur la politique culturelle, qui ont réuni les Ministres de la culture de nombreux pays d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient. Toujours en 1982, la Commission nationale française pour l'UNESCO a demandé aux artistes de contribuer à la recommandation de la France faite à la conférence mondiale de Mexico sur les politiques culturelles. La Commission était ainsi en première ligne dans la réflexion sur la coopération internationale dans le domaine de la culture. Cela a conduit à l'adoption de textes normatifs importants par l'UNESCO, notamment la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Cette initiative peut être considérée comme le précurseur du Réseau des villes créatives de l'UNESCO de 2004. Celui-ci fait la promotion de la coopération dans un réseau de villes, aujourd'hui au nombre de 246, qui utilisent la créativité et les efforts culturels au niveau local pour un développement urbain durable. Ces efforts favorisent à la fois les ODD et les actions d'alphabétisation en dehors des écoles⁷⁵.

Dans le cadre de la Décennie mondiale des Nations Unies pour le développement culturel (1988-1997)⁷⁶, la **Commission nationale vietnamienne pour l'UNESCO** a organisé huit séminaires nationaux et quatre séminaires régionaux visant à analyser la relation entre la culture et le développement socioéconomique au Vietnam, tant au niveau macroéconomique qu'au niveau microéconomique. La Décennie mondiale a aidé le Vietnam à définir sa politique de développement culturel.

L'une des plus importantes conférences de l'histoire de l'UNESCO sur les politiques culturelles a eu lieu à Stockholm en 1998. Soutenue par la Commission nationale suédoise pour l'UNESCO et intitulée « Conférence intergouvernementale sur les politiques



La naissance des politiques culturelles et les Rencontres d'Avignon, sous la présidence de Jean Vilar (1964-1970), présenté par Philippe Poirrier (1997), est un ouvrage qui marque le cinquantième anniversaire de la Commission nationale française pour l'UNESCO.

© Commission nationale française pour l'UNESCO



13^e conférence de la Commission nationale vietnamienne pour la Décennie mondiale du développement culturel intitulée « Le Vietnam et la Décennie mondiale du développement culturel » (Hanoï, septembre 1997). © Commission nationale vietnamienne pour l'UNESCO

culturelles pour le développement », la conférence a attiré plus de 2 300 participants de 130 pays. L'évènement a établi des liens entre la culture, le développement et les droits humains d'une manière considérée comme radicale et innovante à l'époque. La rencontre a renforcé la collaboration internationale dans le secteur culturel et a modifié la perspective des politiques culturelles, qui sont passées d'une orientation économique à une perspective fondée sur les droits humains. Cette nouvelle façon de voir la culture a ouvert la voie à la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

⁷⁴ Jacques Perret, « La naissance des politiques culturelles et les rencontres d'Avignon sous la présidence de Jean Vilar, 1964-1970. », Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1998, n° 1, p. 133-134.

⁷⁵ <https://en.unesco.org/creative-cities/home>

⁷⁶ <https://digitalibrary.un.org/record/75606?ln=fr>



Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement, Stockholm, 1998.

© Commission nationale suédoise pour l'UNESCO



Étudiants et professeurs de la chaire UNESCO lors du voyage d'étude en Bosnie-Herzégovine sur le pont Festina lenta à Sarajevo (projet des étudiants de l'Académie des Beaux-Arts) en mars 2017.

© Commission de la République de Serbie pour la coopération avec l'UNESCO

(2005). La conférence a également débouché sur un plan d'action concret pour la culture et le développement.

En 2002, le département de l'interculturalisme, de la gestion artistique et de la médiation en Europe du Sud-Est (de l'Université des arts de Belgrade) a été créé pour développer la coopération interculturelle dans toute la région. La **Commission de la République de Serbie pour la coopération avec l'UNESCO** a soutenu cette initiative et a créé une chaire universitaire UNESCO en 2004. Sa principale activité est un Master conjoint en arts, organisé en coopération l'Université Lyon 2 et accrédité par celle-ci. Soutenu par plusieurs universités et organisations culturelles partenaires à travers l'Europe, ce programme a attiré environ 500 étudiants de plus de 30 pays, principalement des Balkans (de l'Albanie à la Moldavie), mais aussi d'Europe (10 pays de l'UE) et du monde entier (Argentine, Brésil, Mexique, Sénégal, Bénin,

Égypte, Koweït, Chine, Japon, République de Corée, Inde). Le programme est devenu l'une des 10 chaires UNESCO reconnues qui contribuent à la mise en œuvre de la Convention de 2005, tandis que ses anciens élèves ont reçu de nombreux prix. Ils ont notamment reçu les prix du Réseau européen de gestion et de politiques culturelles (ENCATC) en 2012 et 2019. Ces anciens étudiants travaillent aujourd'hui pour de nombreuses organisations internationales, gèrent des projets artistiques collaboratifs ou dirigent des institutions publiques.

La **Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO** a activement contribué à l'organisation de la conférence internationale intitulée « La culture : clé du développement durable », dans le but de placer la culture au centre des politiques de développement durable. L'évènement a eu lieu en mai 2013 à Hangzhou (Chine) et visait à promouvoir un objectif spécifique axé sur la culture dans le cadre du Programme de développement pour l'après-2015 (ODD 2030). Il s'agissait de la première conférence internationale qui s'intéressait de façon spécifique aux liens entre la culture et le développement durable organisée par l'UNESCO depuis la Conférence de Stockholm en 1998. Le document final, à savoir la « Déclaration de Hangzhou » appelait à une nouvelle approche du développement durable et préconisait de placer la culture au cœur des politiques publiques⁷⁷. La conférence a joué un rôle crucial dans la promotion de la pleine intégration de la culture dans les objectifs de développement de l'après-2015 et cela a été reconnu comme une étape importante dans l'histoire de la réflexion sur la culture pour le développement durable.

En mars 2019, la **Commission nationale burkinabé pour l'UNESCO** a participé, avec l'UNESCO, à l'organisation de la 26e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO). Le FESPACO, qui a vu le jour en 1969, est un festival mondialement reconnu qui attire des passionnés du monde entier pour célébrer des films en grande partie produits en Afrique par des Africains⁷⁸. L'édition 2019, qui marquait le 50e anniversaire d'existence du festival, était axée sur l'égalité et la diversité dans le cinéma africain,

⁷⁷ Déclaration de Hangzhou, <http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/images/FinalHangzhouDeclaration20130517.pdf>

⁷⁸ Jewel Kiriungi, « Fespaco: Pomp and colour as Africa's biggest film festival starts », 18 octobre 2021. <https://www.bbc.com/news/world-africa-58945414>

notamment la représentation des femmes dans l'industrie cinématographique, où les inégalités de genre prévalent. Cette initiative soutient les objectifs de l'UNESCO visant à promouvoir la diversité culturelle ainsi que l'égalité des genres. Les réalisatrices Nadia El Fani (Tunisie), Jihan El-Tahri (Égypte), Monique Mbeka Phoba (RDC), Rahma Benahou El Madani (Algérie) et Sylvie Nwet (Cameroun) ont émis diverses recommandations à l'Assemblée des Yennenga, qui s'est tenue en février 2019. Parmi ces recommandations, on notait l'organisation de séminaires sur l'histoire des femmes dans le cinéma africain, l'établissement de quotas de femmes dans les sélections de films, la définition de critères de financement du cinéma africain qui donnent la priorité aux films dans lesquels les femmes occupent des rôles créatifs clés. Sika Kabore, la première dame du Burkina Faso, a déclaré en clôture de la table ronde : « La plupart des politiques publiques pour la culture en Afrique ne prennent pas en compte véritablement l'égalité des genres ». Il est temps de s'engager pour l'égalité et la diversité dans le cinéma africain ». L'évènement a également accueilli une table ronde intitulée « 50 ans de FESPACO : 50-50 pour les femmes » ainsi qu'une discussion publique sur le Rapport mondial 2018 de l'UNESCO « Re|Penser les politiques culturelles⁷⁹ ». Il a ensuite été organisé une session d'information et de formation sur le Fonds international pour la diversité culturelle (FIDC).

L'édition 2021, reportée en raison de la pandémie mondiale, se déroule du 16 au 23 octobre. Lors de la 27^e édition du Festival, l'UNESCO lancera la nouvelle publication intitulée « L'industrie du film en Afrique : tendances, défis et opportunités de croissance⁸⁰ » pendant un panel de haut niveau.

L'Allemagne attachait déjà une très grande importance à la « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » (Convention de 2005), bien avant son adoption par la Conférence générale. En 2004, l'Allemagne a créé une « Coalition pour la diversité culturelle » de la société civile et a ratifié la convention en 2007, l'année même de son entrée en vigueur. En 2007, la **Commission allemande pour**



Affiche de la conférence internationale de Hangzhou en Chine. © Ville de Hangzhou. Conception de Pascal Khom PROM.



Affiche de l'Assemblée des Yennenga. © UNESCO



L'Assemblée des Yennenga : photo des réalisatrices posant avec Mme Adjoavi Sika Kaboré, Première Dame du Burkina Faso. © Nebie Denise

⁷⁹ <https://fr.unesco.org/creativity/global-report-2018>

⁸⁰ L'industrie du film en Afrique : tendances, défis et opportunités de croissance, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf00000379165/PDF/379165eng.pdf.multi>



Mme Salimata Salembere, recevant l'attestation de reconnaissance des mains de la Directrice générale de l'UNESCO, Mme Audrey Azoulay. © Nebie Denise



Panel de discussion à la Conférence européenne sur la diversité culturelle de 2007. Source : Knut Simon. © Commission allemande pour l'UNESCO

L'UNESCO s'est vue confier le rôle de point focal national pour la convention. Un mois plus tard, la Commission organisait la première conférence internationale avec 500 participants. Elle mettait l'accent sur la manière de mettre en œuvre la convention dans la pratique. L'une des principales conclusions de la conférence a été la création d'un « réseau U40 » qui a mis en relation plus de 60 jeunes experts de 34 pays du monde entier. Grâce à des ateliers annuels, le réseau a soutenu leur participation à l'élaboration de politiques culturelles multilatérales. L'une des récentes initiatives de la Commission a été la publication, en 2021, d'une étude qui fera date sur la manière d'appliquer aux relations culturelles les principes du commerce équitable.

La Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO a également poursuivi la promotion de la protection de la diversité des expressions culturelles au Kenya, conformément à la Convention de 2005. La Commission a créé en 2018 un partenariat avec l'UNESCO pour attirer l'attention sur la Recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste. Il s'agissait d'atteindre les membres clés des organisations de la société civile kenyane et les responsables publics. L'objectif principal était d'améliorer la gouvernance et les politiques de promotion de la culture et des industries créatives au Kenya, ainsi que de protéger et de défendre les libertés artistiques.

La Commission nationale malienne pour l'UNESCO reconnaît fermement que la culture et la créativité sont souvent des voies qui mènent à une vie meilleure. C'est ce qu'a démontré un projet financé à travers le Programme de participation au Mali. En novembre 2020, 60 jeunes déplacés d'écoles du Nord et du Centre du Mali et résidant désormais à Bamako ont reçu une formation d'un mois en conception de photographies et en esthétique du tissage. Cette formation pratique visait à leur donner les moyens de trouver un emploi dans ces métiers. La Commission nationale malienne a activement contribué à ce projet.

La Commission nationale iranienne pour l'UNESCO, consciente que la pandémie de Covid-19 a entraîné la fermeture des galeries d'art, des musées et des salles de concert, a aidé à organiser des expositions en ligne. Le public a ainsi pu apprécier des œuvres de grande qualité, assister en direct à des vernissages et rencontrer les artistes sur le site web de la galerie. Deux expositions ont été présentées dans le hall de la Commission, et la troisième s'est tenue dans la galerie de l'Institut écoculturel.

Une quatrième exposition s'est faite au Mausolée Ferdowsi. La Commission nationale iranienne pour l'UNESCO a également invité les mélomanes et les musiciens à jouer de la musique et à se produire pour le personnel médical mis à rude épreuve par la Covid-19. L'évènement en ligne était dédié aux « Infirmières : guérisseurs de l'amour ».

La **Commission nationale burkinabé pour l'UNESCO**, en étroite collaboration avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a soutenu une campagne de sensibilisation à la propagation de la Covid-19. L'initiative menée par des artistes et des créateurs culturels a renforcé les actions de sensibilisation entreprises par l'État et les organisations de la société civile. La campagne a été soutenue par les médias publics et privés, les réseaux sociaux, ainsi que par les pages des artistes et des ministères concernés. L'UNESCO et la Commission ont tenu à faire le point sur les effets de la pandémie, afin de pouvoir offrir des conseils et un soutien au Burkina Faso.

Malgré les multiples défis posés par la pandémie, le Royaume d'Arabie saoudite, avec le soutien total de la **Commission nationale d'Arabie saoudite**, a accueilli avec succès le sommet du G20. En outre, le Royaume a organisé la première réunion des Ministres de la culture.



Atelier sur la Recommandation de 1980 de l'UNESCO relative à la condition de l'artiste, un partenariat entre l'UNESCO et la Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO. © Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO



Atelier organisé en novembre 2020 à Bamako. © Commission nationale malienne pour l'UNESCO



Les trois artistes burkinabés dont les œuvres ont été sélectionnées pour cette campagne de sensibilisation (à droite PAM de LUSTER, musicienne, au centre Don Sharp de Batoro, parolier, à gauche Philomène Nanema, humoriste). © Denise NEBIE



Communication et information

Mali, 1971.
© UNESCO / Dominique Roger

L'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit⁸⁴ ». Cette proclamation atteste du pouvoir des idées à changer le monde. L'UNESCO, en raison de sa mission inscrite dans son acte constitutif de « promouvoir la libre circulation des idées par le mot et par l'image », apporte une contribution essentielle au domaine de la communication et de l'information. Secteur crucial de l'UNESCO, il favorise la liberté d'expression, l'utilisation des technologies numériques au service de l'homme, ainsi que le développement des médias et l'accès à l'information et à la connaissance.

« Lorsque les gens ont accès à l'information, ils ont accès à des opportunités. Cela assure une gouvernance transparente, catalyse l'innovation, renforce la résilience et favorise l'apprentissage. »

*M. Tawfik Jelassi,
Sous-Directeur général pour la Communication et l'information*

Deux programmes intergouvernementaux clés soutiennent l'action de l'UNESCO dans ce domaine : le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) et le Programme information pour tous (PIPT). Le PIDC est le seul forum multilatéral du système des Nations Unies conçu pour inviter la communauté internationale à examiner et à promouvoir l'essor des médias dans les pays en développement. Le PIPT quant à lui offre une plate-forme de discussions internationales sur les politiques et les directives dans les domaines de l'accès à l'information et à la connaissance.

L'UNESCO considère le travail des journalistes comme fondamental pour la liberté et l'expression. Le Plan d'action des Nations unies sur la sécurité des journalistes souligne qu'« une société informée, active et engagée est impossible sans liberté d'expression et en particulier sans liberté de la presse⁸⁵ ». Par l'adoption d'une approche globale, l'Organisation contribue à la diversité et au pluralisme des médias en favorisant la diversité des contenus, des publics, des sources et des systèmes.

L'un des projets clés de l'UNESCO est aussi de préserver la mémoire et de permettre l'accès au patrimoine documentaire et aux archives. Cela a conduit, en 1992, à la création du programme « Mémoire du monde ». Celui-ci repose sur l'idée selon laquelle le patrimoine documentaire mondial appartient à tous, qu'il doit être entièrement préservé, protégé pour tous et être accessible en permanence à tous. Ce programme montre une fois de plus, selon Rollo May, comment « la communication mène à la communauté, c'est-à-dire à la compréhension, à l'intimité et à la valorisation mutuelle⁸⁶ ».

84 https://www.un.org/en/udhrbook/pdf/udhr_booklet_en_web.pdf

85 Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, <https://fr.unesco.org/node/269333>

86 Rollo May, *Power and Innocence: A Search for Sources*, 246.

Activités en matière de communication et d'information

En 1991, la Namibie est devenue synonyme de liberté d'expression et d'indépendance des médias avec l'adoption de l'historique Déclaration de Windhoek⁸⁷. La Déclaration de Windhoek est une affirmation fondamentale des principes de la liberté de la presse tels qu'ils ont été formulés par des journalistes de la presse écrite en Afrique lors d'un Séminaire pour le « développement d'une presse africaine indépendante et pluraliste » à Windhoek (Namibie) du 29 avril au 3 mai 1991. Cette action historique a abouti à la Journée mondiale de la liberté de la presse, déclarée par l'Assemblée générale des Nations unies le 3 mai 1993, à la suite d'une recommandation adoptée à la 26^e session de la Conférence générale de l'UNESCO.

En mai 2012, avec le soutien de la **Commission nationale de Namibie pour l'UNESCO**, la Namibie a accueilli le 30^e anniversaire de la déclaration⁸⁸, à travers une célébration spéciale de la Journée mondiale de la liberté de la presse, organisée comme il se doit à Windhoek. Cet événement a conduit à une révision de la Déclaration de 1991 afin de prendre en compte les nouveaux changements, les tendances et l'évolution du paysage médiatique et de répondre aux nouveaux besoins des institutions, des journalistes et des professionnels des médias du monde entier. Cela a abouti à l'adoption de la Déclaration de Windhoek+30. La Déclaration de Windhoek+30 reprend l'esprit de la Déclaration originelle de Windhoek de 1991, mais fait référence aux défis persistants et croissants de la liberté des médias. Il s'agit notamment du risque de disparition des médias en raison d'une « crise économique grave » et du bouleversement numérique des modèles économiques des médias traditionnels. La Déclaration de Windhoek a attiré l'attention sur la situation de « prolifération, d'amplification et de promotion croissantes de la [...] désinformation et des discours de haine », ainsi que sur les « menaces persistantes et nouvelles pesant sur la sécurité des



Mme Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO et Rt. Hon. Dr Saara Kuugongelwa-Amadhila, Premier ministre de la République de Namibie lors de la cérémonie d'ouverture mondiale, WPF 2021 à Windhoek. © MICT

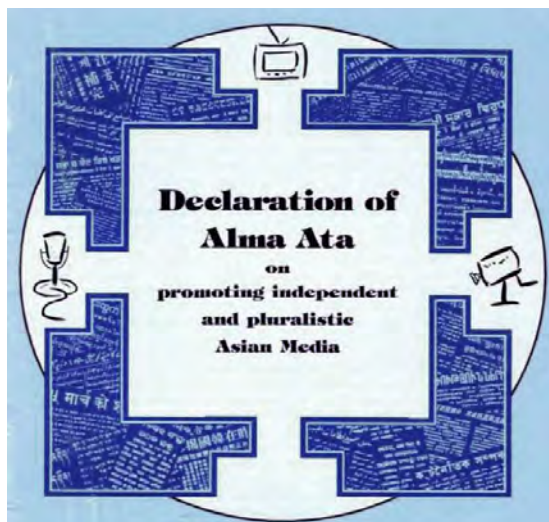
journalistes et le libre exercice du journalisme, notamment les assassinats, le harcèlement des femmes, les attaques hors ligne et en ligne ». La déclaration contient également des recommandations visant à prendre des mesures efficaces pour favoriser une diversité de médias publics, privés et communautaires viables, tout en préservant leur indépendance. Enfin, la déclaration préconise l'intégration de l'éducation aux médias et à l'information, ainsi que la réflexion sur des mesures visant à garantir la transparence des entreprises technologiques⁸⁹.

Après l'adoption de la Déclaration de Windhoek, en octobre 1992, la **Commission nationale du Kazakhstan pour l'UNESCO** a organisé à Almaty un séminaire sur le soutien aux médias indépendants et pluralistes. Ce séminaire était le deuxième d'une série de cinq ateliers régionaux clés de l'ONU et de l'UNESCO sur la construction de médias indépendants (Windhoek en

⁸⁷ Déclaration de Windhoek, <https://www.europarl.europa.eu/document/activities/cont/201104/20110429ATT18422/20110429ATT18422EN.pdf>

⁸⁸ <https://en.unesco.org/news/30th-anniversary-windhoek-declaration>

⁸⁹ <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378158?posInSet=3&queryId=f7504e44-a2f7-4c69-b3d8-7a028fd89202>



Page de garde de la Déclaration d'Alma Ata.
© UNESCO/UN 1992

1991, Almaty en 1992, Santiago en 1994, Sana en 1996 et Sofia en 1997). Ce séminaire a reconnu que « des médias libres, indépendants et pluralistes sont indispensables au bon fonctionnement de la démocratie ». Il s'est conclu par l'adoption de la Déclaration d'Alma-Ata sur la promotion de médias indépendants et pluralistes en Asie. Cette déclaration témoigne de la transformation de la société kazakhe et de son désir d'intégration dans la communauté internationale sur la base des nouveaux principes et de nouvelles normes démocratiques⁹⁰. Poursuivant le travail entamé en 1992, le Kazakhstan organise depuis 2002 le Forum eurasiatique des médias à Almaty, dans le but de créer un dialogue ouvert et de soutenir le développement des médias.

En août 2003, Vilnius, capitale de la Lituanie, a accueilli le Forum mondial des technologies de l'information (WITFOR), qui a réuni 32 délégations gouvernementales et près de 700 participants venus de 73 pays. Le forum était organisé par le gouvernement lituanien et la **Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO**, en collaboration avec la Fédération internationale pour le traitement de l'information et l'Union internationale des télécommunications. Parmi les autres partenaires figuraient la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, la municipalité de Vilnius, l'Association lituanienne d'informatique (LIKS), l'Association INFOBALT et l'Université de Vilnius. Le forum avait pour but de créer des plans pour aider les pays les moins avancés et les pays en développement, et de créer des stratégies pour le développement de l'information, afin de réduire la fracture numérique dans les domaines de l'informatique et du social. L'adoption de la Déclaration de Vilnius⁹¹ a été l'un des résultats du forum.

La **Commission nationale française pour l'UNESCO** a contribué à l'émergence de la Déclaration d'Addis-Abeba pour la reconnaissance du dessin de presse comme un droit fondamental⁹². Cette déclaration a été proclamée par un collectif international de dessinateurs lors de la Journée mondiale de la liberté de la presse en mai 2019 à Addis-Abeba avec le soutien de la Commission française.



Forum mondial des technologies de l'information
© WITFOR

⁹⁰ Déclaration d'Alma-Ata sur la promotion de médias indépendants et pluralistes en Asie, <https://digitallibrary.un.org/record/153827?ln=fr>

⁹¹ Déclaration de Vilnius de 2003, http://www.witfor.org/2003/witfor_vilnius_declaration.pdf

⁹² <https://dessindepressecommeundroitfondamental.org/?lang=en>

Les dessinateurs de tous les pays peuvent désormais s'appuyer sur cette déclaration internationale pour reconnaître le dessin de presse comme l'un des marqueurs essentiels de la liberté d'expression. La Commission française a communiqué la déclaration à toutes les autres Commissions nationales pour pérenniser cette initiative innovante, soutenue par le collectif « Cartooning for Peace ». En France, en partenariat avec « Cartooning for Peace » et la société Bic, la Commission organise des débats entre dessinateurs et élèves sur le droit à la satire par le dessin de presse dans les écoles associées.

Dès 1955, la **Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO** a soutenu les projets de l'Organisation dans les domaines de la communication et de l'information. La création de l'Institut de bibliographie de la Bibliothèque nationale de Turquie en 1955 en a été l'une des initiatives les plus significatives.

Après la célébration du centenaire de la naissance de Pablo Picasso en 1981, l'UNESCO, en collaboration avec la mairie de Malaga et la **Commission nationale espagnole de coopération avec l'UNESCO**, a créé un centre de documentation, de recherche et d'information consacré au peintre. Le Musée Maison natale a été créé en 1988 sous le nom de Fondation Pablo Ruiz Picasso. Ce centre de documentation rassemble un grand nombre d'articles sur les hommages, les conférences, les expositions, les informations et les documentaires relatifs à Picasso, mais aussi sur l'art moderne et contemporain en général. Ce projet est un exemple de coopération internationale, soulignant le rôle de catalyseur joué par la Commission nationale espagnole de Coopération avec l'UNESCO, qui a été chargée de centraliser et d'envoyer à la mairie de Malaga l'ensemble des informations et de la documentation reçues des conservateurs de musée, des centres de documentation, des médias, des imprimeurs de livres d'art, de la famille Picasso, des organisations internationales et d'autres Commissions nationales.

À partir de 2008, la **Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO**, en coopération avec le Comité du Programme information pour tous de la Fédération de Russie et l'UNESCO, a initié et accueilli huit des 12 grandes conférences internationales dans les villes de Yakutsk et Khanty-Mansiysk (Fédération de Russie) et au Siège de l'UNESCO à Paris. Ces conférences ont abordé les questions de la préservation des langues des



Illustration de Plantu offerte à la Commission nationale française pour l'UNESCO. © Commission nationale française pour l'UNESCO

peuples du monde et du développement du multilinguisme dans le cyberspace. En tout, 120 pays ont participé à ces événements. Les documents préparés dans le cadre de ces événements représentent une base solide pour la formation et pour la mise en œuvre de politiques linguistiques internationales et nationales ainsi que pour le développement de la coopération internationale dans ce domaine.

En mai 2017, la **Commission nationale libanaise pour l'UNESCO** a organisé, en partenariat avec le Programme information pour tous (PIPT) de l'UNESCO, le bureau régional de l'UNESCO à Beyrouth et le Rotary Club de Beyrouth (1931), une conférence internationale sur le thème « La jeunesse et les TIC : vers la prévention de l'extrémisme violent dans le cyberspace⁹³ ». La conférence a réuni environ 200 participants, chercheurs, experts en sociologie et en médias sociaux, des représentants de la société civile ainsi que des institutions gouvernementales et du secteur privé de 20 pays (France, Algérie, Tunisie, Sénégal, Égypte, Pays-Bas, Soudan, Palestine, Syrie, Iran, Russie, Royaume-Uni, Ghana, Botswana, Grenade, Jordanie, Maroc, Irak, Oman et Koweït). La conférence avait pour but d'explorer les

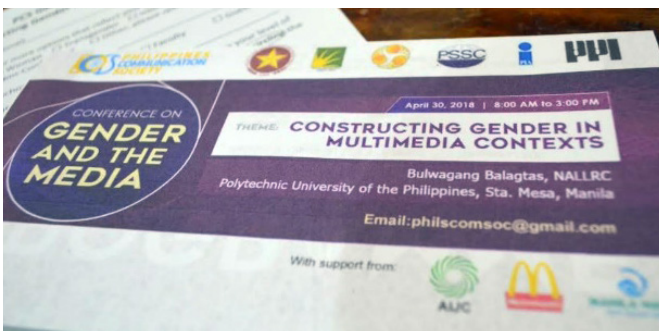
93 https://zh.unesco.org/sites/default/files/beirut_statement_en_0.pdf



Équipes participant aux visites de start-ups « Information for development » dans le cadre du projet « I2B — From Ideas to Business ». © i2b.az



Centre régional de catégorie 2 pour les technologies de l'information et de la communication. © Commission nationale de Bahreïn pour l'UNESCO



Le Conseil philippin des sciences sociales a présenté les résultats du projet à la conférence sur le genre et les médias qui s'est tenue le 30 avril 2018. © Université des Philippines — Université ouverte

moyens de prévenir la radicalisation en ligne qui mène à l'extrémisme violent, à la discrimination et à la haine sur Internet en général et sur les réseaux sociaux en particulier. La conférence a débouché sur l'Appel à des mesures de Beyrouth, qui soutient l'adoption et la mise en œuvre de « stratégies et plans d'action afin de contrer l'extrémisme violent dans le cyberspace », ainsi que la promotion d'« un Internet libre, orienté vers la paix, le développement, et le dialogue interculturel ».

L'engagement de l'Azerbaïdjan en faveur de la promotion de la communication et de l'information s'est traduit par la création du Comité national du programme information pour tous (IFAP) en 2010. En juin 2018, le comité a proposé un plan d'action 2019-2021 pour l'Azerbaïdjan. Approuvé par la **Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO**, ce plan était axé sur la mise en œuvre de projets de développement de start-ups. Des visites de start-ups ont été organisées en 2019 dans le cadre du projet « I2B-From Ideas to Business » à Bakou et dans 11 régions du pays, à savoir Mingachevir, Sabirabad, Sumgait, Ganja, Goychay, Nakhchivan, Lankaran, Zagatala, Tovuz, Shamakhi et Sheki. Plus de 2 000 jeunes et 153 équipes ont pris part à l'évènement et 10 équipes se sont affrontées lors de la phase finale.

La **Commission nationale de Bahreïn pour l'UNESCO** joue un rôle important en tant que partenaire de mise en œuvre de projets et d'activités dans le domaine de la communication et de l'information. En 2012, Bahreïn a ouvert un centre régional de catégorie 2 pour les technologies de l'information et de la communication. Ce centre vise à promouvoir l'innovation et la recherche scientifique, notamment dans les six États membres du Conseil de coopération du Golfe et au Yémen. L'objectif est d'exploiter les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour faciliter le processus de renforcement des capacités et l'échange de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques. Depuis son inauguration, plus de 15 000 personnes ont reçu une formation du centre, tant à l'échelle nationale que régionale.

Dans le même ordre d'idées, afin de favoriser la naissance de médias pluralistes, la **Commission nationale pour l'UNESCO de la République de Macédoine du Nord** a soutenu la création en 1998 de la Media Information Agency, avec la contribution directe de l'UNESCO.

Il est désormais clairement établi que les médias ont un impact décisif sur la façon dont, et la mesure dans laquelle, l'égalité des genres — un objectif prioritaire de l'UNESCO — est une réalité vécue. La représentation des femmes dans les médias est une question particulièrement importante. Dans ce contexte, la **Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO** a soutenu et encouragé en 2016-2017 un projet intitulé « Mainstreaming Gender Equality and Sensitivity in Philippine Media » (Intégrer l'égalité des genres et la sensibilité aux questions de genre dans les médias philippins) du Conseil philippin des sciences sociales (PSSC). Le projet présentait divers points de repère visant à évaluer les organisations et entreprises philippines de médias dans leur mise en œuvre et leur respect de la législation, des politiques et des directives indépendantes en vigueur pour promouvoir le traitement équitable et sensible des femmes et de la communauté LGBTQ sur le lieu de travail et dans les médias. Les résultats du projet ont été présentés à une conférence sur le genre et les médias qui s'est tenue en avril 2018. Ces conclusions ont été essentielles comme base d'informations et de points de référence pour des évolutions futures. Les études ont également proposé des recommandations pratiques pour combler les lacunes et fournir un code d'éthique, ainsi que des lignes directrices sur le genre pour les écoles, les organisations de médias et les entreprises privées. La publication a servi de guide pour la formation continue des praticiens des médias, des représentants des entreprises de médias, des organisations d'autorégulation des médias et des syndicats professionnels.

En collaboration avec la **Commission nationale du Qatar**, le Mada - Assistive Technology Center Qatar a reçu le Prix UNESCO/Émir Jaber al Ahmad al Jaber al Sabah pour l'autonomisation des personnes handicapées par les technologies numériques⁹⁴. Ce prix récompense les contributions exceptionnelles de personnes, d'institutions et d'organisations non gouvernementales qui favorisent l'intégration de personnes handicapées par l'application efficace et précoce de solutions numériques.

La **Commission nationale polonaise pour l'UNESCO** est fortement impliquée dans le Programme Mémoire du monde, car elle en reconnaît l'impact dans les domaines de la préservation du patrimoine documentaire et de



Prix UNESCO/Émir Jaber al Ahmad al Jaber al Sabah pour l'autonomisation des personnes handicapées par les technologies numériques
© Commission nationale du Qatar



Quatrième Conférence internationale sur la Mémoire du monde sur le thème « Culture-Mémoire-Identité », à Varsovie en mai 2011. © Filip Otmianowski

l'accessibilité à celui-ci. La Commission a activement contribué à l'organisation de plusieurs événements de l'UNESCO qui ont renforcé le profil du programme, le premier d'entre eux étant la réunion du Comité consultatif international (CCI) du Programme Mémoire de Monde, qui s'est tenue à Pultusk (Pologne) en 1993. Comme autre événement clé, on peut noter la Quatrième Conférence internationale du Programme Mémoire du monde qui s'est tenue à Varsovie en 2011. Cette conférence a conduit à l'élaboration et à l'adoption, en 2015, de la Recommandation concernant la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris

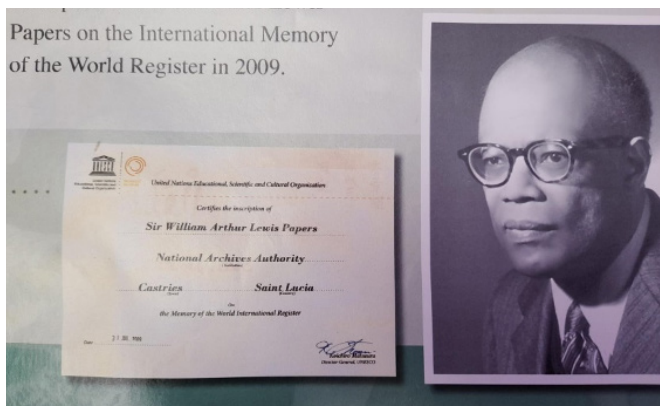
94 <https://fr.unesco.org/prizes/digital-empowerment>



Universalis Cosmographia, la carte du monde en 1507 de Waldseemüller, par Martin Waldseemüller (vers 1470 – vers 1519) © Domaine public



Atelier international 2018 de formation sur le Programme Mémoire du monde de l'UNESCO. © Commission nationale coréenne pour l'UNESCO



Sir William Arthur Lewis. © Commission nationale de Sainte-Lucie pour l'UNESCO

le patrimoine numérique⁹⁵. Il s'agit du tout premier instrument juridique de portée mondiale qui traite de manière exhaustive du patrimoine documentaire afin d'encourager des politiques qui garantissent son accessibilité durable pour l'humanité.

Dans la même veine, la **Commission allemande pour l'UNESCO** est également très investie dans la contribution à Mémoire du monde. En 1999, elle a créé son propre comité de nomination qui est aujourd'hui une institution allemande bien reconnue qui évalue et valide les propositions d'inscription au registre international. Le comité allemand de nomination comprend des experts de plusieurs disciplines et des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements régionaux. Le comité a enregistré plus de 25 nouvelles entrées. Parmi ces inscriptions, pleinement approuvées par la Commission, on note que plus de la moitié sont des propositions d'inscription partagées au niveau international. Dans la mesure du possible, le comité de nomination de la Commission allemande cherche à promouvoir et à définir des entrées partagées au niveau international. Le faisant, il veut éviter toute exploitation de documents. Il souligne également le fait que l'un des principaux objectifs du Registre Mémoire du monde est de contribuer à la construction d'une histoire mutuellement partagée entre les nations.

La **Commission colombienne de coopération avec l'UNESCO**, en collaboration avec la **Commission nationale coréenne pour l'UNESCO**, organise chaque année depuis 2009 des ateliers internationaux de formation sur le Programme Mémoire du monde. Cette série d'ateliers avait pour but d'aider les autres États membres d'Asie, du Pacifique, d'Afrique, d'Amérique latine, des Caraïbes et de la région arabe à identifier leur patrimoine documentaire. Elle visait également à leur montrer comment proposer leur patrimoine afin qu'il soit reconnu et ajouté au Registre international Mémoire du monde⁹⁶. Après leur participation aux ateliers au cours des 12 dernières années, dix pays ont enregistré avec succès leur patrimoine documentaire sur le Registre international Mémoire du monde et 11 pays sur les registres régionaux. Ces ateliers sont un excellent exemple de coopération interrégionale fructueuse entre les Commissions nationales

⁹⁵ https://en.unesco.org/sites/default/files/2015_mow_recommendation_implementation_guidelines_en.pdf

⁹⁶ <https://fr.unesco.org/programme/mow>



Doreen Harris, sage de Laverton, dans la vidéo « Margille » qui étudie l'interconnexion entre les aborigènes australiens et la terre.
© Martine Perret

pour l'UNESCO qui contribue à accomplir la mission, les idéaux et les valeurs du Programme Mémoire du monde en particulier et de l'UNESCO en général. Cette liste de patrimoines documentaires locaux a une valeur universelle.

La **Commission nationale de Sainte-Lucie pour l'UNESCO** soutient fermement le Programme Mémoire du monde et a contribué activement à enrichir ses listes. En 2009, Sainte-Lucie a inscrit les articles de Sir Arthur Lewis au Registre international en raison de ses travaux marquants dans le domaine du développement économique et de la création du modèle d'économie duale, qui lui ont valu le prix Nobel de sciences économiques. En 2010, une autre inscription a été accordée à la collection de Roderick Walcott pour son travail de dramaturge et ses autres réalisations littéraires.

La **Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO** a soutenu la participation du pays au Programme Mémoire du monde de l'UNESCO. Cela

a conduit à l'inscription de cinq éléments historiques du patrimoine documentaire conservés aux Archives nationales de Géorgie, entre 2011 et 2015.

La **Commission nationale australienne pour l'UNESCO** a largement contribué à la mise en place du Programme Mémoire du monde en Australie. La Commission cherche également à mieux faire connaître ce programme et la valeur du patrimoine documentaire, notamment auprès des jeunes australiens. La promotion du patrimoine documentaire est activement soutenue par les Archives nationales et la Bibliothèque nationale d'Australie.

La **Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO**, en coopération avec ses partenaires des pays baltes, a commémoré la Voie balte, une manifestation politique pacifique qui a eu lieu le 23 août 1989. Environ deux millions de personnes s'étaient donné la main pour former une chaîne humaine de 675,5 km à travers les trois



Évènement commémoratif du 30^e anniversaire de la Voie balte à Riga (Lettonie) le 23 août 2019. © Alvis Dadzis/Shutterstock.com

États baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), qui étaient à l'époque des républiques de l'ancienne Union soviétique. À la suite des révolutions de 1989, le 23 août est connu sous le nom de « Journée du ruban noir », officiellement désignée par l'Union européenne comme la « Journée européenne du souvenir pour la commémoration des victimes de tous les régimes totalitaires et autoritaires⁹⁷ ». La Voie balte n'était pas qu'une étape historique importante puisque son héritage demeure également une source d'inspiration pour la participation civique et les formes non violentes de résistance. L'évènement et ses preuves documentaires sont inscrits au Registre international Mémoire du monde.

La Commission a soutenu un certain nombre d'évènements commémoratifs, notamment la campagne de 2014 qui a recueilli les souvenirs des peuples et reçu plus de 800 histoires des États baltes. Ces souvenirs ont été rassemblés et partagés sur une page web dédiée. Pour marquer le 30^e anniversaire de la Voie balte, un forum de la jeunesse balte intitulé « Going Further along the Baltic Way » a été organisé en 2019. De jeunes

participants ont pris part à des discussions sur les valeurs et les défis qu'ils ont en commun dans la région balte aujourd'hui, notamment les droits humains, la durabilité environnementale et la préservation du patrimoine culturel, tout en mettant l'accent sur les ODD de l'ONU.

La Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO a plaidé pour l'inscription du discours du 7 mars de Bangabandhu Sheikh Mujibur Rahman au Registre international Mémoire du monde en tant que patrimoine documentaire d'une valeur universelle exceptionnelle. L'inscription démontre le caractère inspirant du discours pour les peuples du monde entier, car il « appelle à des sociétés plus inclusives et démocratiques dans lesquelles les aspirations politiques, économiques et culturelles de tous les groupes sont satisfaites, et promeut les valeurs de diversité culturelle, de tolérance et d'égalité qui sont la pierre angulaire de l'UNESCO⁹⁸ ».

La **Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO** a soutenu la première proposition d'inscription du pays au Registre international Mémoire du monde, qui a été approuvée et réalisée en 2017. L'inscription est intitulée « Voie/Voix de la Liberté : une étude sur la façon dont des esclaves africains ont obtenu leur liberté sur l'île binationale de Sint Maarten/Saint-Martin ». La proposition d'inscription décrit comment les esclaves de la plantation Diamant Estate à Sint Maarten se sont enfuis et ont traversé la frontière internationale entre deux nations, la Hollande et la France, sur la même île de Saint-Martin/Sint Maarten en vue de recouvrer la liberté du côté français. L'inscription sensibilise à l'importance de préserver le patrimoine documentaire et les histoires moins connues concernant l'esclavage et l'assujettissement.

La radio est le média de masse qui a la portée et l'audience les plus larges au monde. Cette capacité unique à toucher le plus grand nombre de personnes signifie que la radio (ainsi que la télévision et maintenant Internet) peut façonner l'expérience d'une société en matière de diversité et servir d'arène pour permettre à toutes les voix de s'exprimer, d'être représentées et entendues. Proclamé en 2011 par les États membres de l'UNESCO et adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2012 comme une journée internationale, le 13 février est devenu la Journée mondiale

⁹⁷ Résolution du Parlement européen du 2 avril 2009 sur la conscience européenne et le totalitarisme, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:52009IP0213&from=EN>

⁹⁸ <https://events.unesco.org/event?id=3540045293&lang=1036>

de la radio (JMR)⁹⁹, le jour même où la radio des Nations unies a été lancée en 1946. Pour l'UNESCO, les stations de radio devraient se mettre au service des communautés diverses, en offrant une grande variété de programmes, de points de vue et de contenus, et refléter la diversité des publics dans leurs organisations et leurs opérations. La JMR vise à sensibiliser le public et les médias à l'importance de la radio, à encourager les décideurs à établir et à fournir un accès à l'information par la radio, ainsi qu'à renforcer la mise en réseau et la coopération internationale entre les radiodiffuseurs.

La **Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO**, en collaboration avec l'Institut des médias d'Afrique australe au Botswana et un certain nombre de stations de radio, a célébré la JMR sous le thème « Les jeunes et la radio » au Game City Mall de Gaborone.

Un autre aspect important de l'action du Botswana dans le développement de l'accès à l'information et à la connaissance se traduit par l'investissement dans des projets à grande échelle pour connecter les communautés à la fibre optique et aux infrastructures de réseaux mobiles. Le soutien aux TIC dans l'éducation a permis de réduire la fracture numérique et économique entre les écoles primaires et les écoles secondaires, et entre les communautés éloignées et les communautés rurales, afin de créer des possibilités pour tous.

L'intérêt du Botswana pour l'amélioration de la transparence et de l'accessibilité a conduit à un projet de numérisation des archives nationales et des services d'archives de l'ensemble du gouvernement. Ce projet améliore la coordination de toutes les activités de gestion des documents d'archives par voie électronique et réduit les documents sur papier. Cela permettra d'accroître la sécurité des informations, le contrôle de l'accès et surtout la rapidité de l'accès à l'information.

En collaboration avec l'UNESCO pour promouvoir la liberté d'expression et le pluralisme des médias au niveau communautaire, la **Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO** a lancé en 1990 un projet toujours en cours pour soutenir la radiodiffusion communautaire. Cela a conduit à la création de nouvelles stations et de



Discours historique de Bangabandhu au Race Course (aujourd'hui Sohrawardy Park) à Dhaka, le 7 mars 1971 © Liberation War Museum



M. Alfonso Blijden, dépositaire des archives gouvernementales de Sint Maarten, Mme Silveria Jacobs, Ministre de l'éducation, de la culture, de la jeunesse et des sports, et Mme Marcellia Henry, Secrétaire générale de la Commission nationale de Sint Maarten pour l'UNESCO, lors de la présentation de l'attestation d'inscription au Registre international Mémoire du monde.
© Ministère de la communication du gouvernement de Sint Maarten

radios communautaires dans tout le pays, entre autres Ada Community Radio, Bosomtwi Radio, Bimbilla Peace Media, Community Multimedia Centre for Ajumako Bisease, Winneba Radio Peace, Sogakope Community Multimedia Centre et Radio Univers. Ces stations diffusent en langue locale et jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de l'accès aux médias pour tous. Le projet offre de grandes possibilités pour promouvoir la démocratie et la gouvernance, et pour combler le fossé de l'information entre les habitants des zones rurales et ceux des zones urbaines.

99 Journée mondiale de la radio. <https://fr.unesco.org/node/334981>



Célébration de la Journée mondiale de la radio de l'UNESCO.
© Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO



Commémoration sous le thème « Les jeunes et la radio » lors de la Journée mondiale de la radio. © Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO

L'UNESCO, par l'intermédiaire de la **Commission nationale d'Eswatini pour l'UNESCO**, a contribué à la création de radios communautaires en Eswatini. En 2016, elle a notamment aidé l'Université d'Eswatini (UNESWA) à mettre en place la toute première radio universitaire du pays, permettant ainsi aux étudiants de produire efficacement divers programmes relatifs à l'éducation, à la culture, au commerce, à la santé, à l'agriculture et à l'environnement. La même année, un autre projet a été mis en œuvre pour développer un programme d'apprentissage à distance pour les journalistes swati.

La **Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO**, en collaboration avec UNITWIN/Université UNESCO de Rongo (chaire UNESCO pour les radios communautaires), a organisé un atelier de création de contenu pour les responsables des radios communautaires du comté de Migori. L'objectif était d'atténuer les fausses

informations concernant la pandémie de Covid-19. L'atelier de renforcement des capacités, dont le thème était « A responsive and proactive media » (« Un média réactif et proactif »), avait pour but de concevoir de façon conjointe des publicités radio et des podcasts avec la participation des principaux acteurs de la santé et des radios communautaires, dans le but de sensibiliser la communauté aux causes et aux mesures de prévention de la Covid-19. Cette initiative peut être considérée comme un modèle pour d'autres pays dans la lutte contre les fausses informations et la promotion de la recherche scientifique.

Depuis 1997, la **Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO**, en étroite collaboration avec le Siège de l'UNESCO, a participé à la création de plusieurs centres multimédias communautaires (CMC). Le projet pilote avait pour but de stimuler le développement rural en facilitant la communication et l'accès aux ressources d'information et d'apprentissage. Cette initiative a favorisé l'autonomisation des communautés et a permis de combler, dans une certaine mesure, la fracture numérique en Ouganda en combinant la radiodiffusion communautaire avec Internet et les technologies connexes. En outre, les centres multimédias communautaires ont offert un accès à la connaissance en favorisant la participation au projet.

La **Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO** a contribué à la déclaration de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information, une étape importante pour le développement de compétences critiques en matière de médias. Cette semaine a été célébrée pour la première fois à Fès (Maroc) en 2011. La Commission a également soutenu l'émergence de stations de radio communautaires dans toute la Jamaïque. La radio représente une excellente plate-forme pour atteindre diverses communautés, la plus récente étant Radio Abeng FM 88.7, la voix des Marrons. Radio Abeng fait la promotion de la richesse de la culture, de l'histoire et du patrimoine autochtones des Marrons de Trelawny Town, des habitants d'Accompong et des communautés voisines.

En octobre 2020, la **Commission nationale coréenne pour l'UNESCO** a coorganisé avec l'UNESCO la 10^e Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information. Du fait de la pandémie de Covid-19, l'évènement s'est tenu en ligne pour la première fois.

Avec pour thème « Résister à la “désinfodémie” : L'éducation aux médias et à l'information pour tous et par tous », l'évènement a rassemblé des experts mondiaux d'âges, d'expertises et de nationalités variés afin d'explorer les moyens de lutter contre le fléau croissant de la désinformation et de la mésinformation auquel l'humanité est confrontée. La conférence s'est penchée sur la manière dont l'éducation aux médias et à l'information (EMI) peut contribuer à la construction de démocraties saines, encourager la participation des jeunes et réduire les inégalités. L'évènement comprenait également un hackathon sur l'éducation aux médias et à l'information à l'attention des jeunes, au cours duquel 144 jeunes du monde entier ont soumis des idées inspirantes sur la façon de tirer parti de l'éducation aux médias et à l'information pour s'attaquer à une variété de problèmes majeurs, qui vont de la Covid-19 à la discrimination. L'évènement a attiré plus de 600 personnes de 82 pays et a inspiré près d'un demi-million de réactions sur les réseaux sociaux. Cette expérience a incité un certain nombre de parties prenantes à entamer des discussions en vue de l'organisation de la Semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information en République de Corée.

L'action de la **Commission nationale suédoise pour l'UNESCO** dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information met en évidence les principes de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme concernant la liberté d'opinion et d'expression ainsi que la mission de l'UNESCO. La Commission cherche à s'appuyer sur l'expérience et les connaissances de l'Organisation pour lancer de nouvelles initiatives de politiques au niveau national. L'un des projets qui en ont résulté a été lancé par Nordicom, un centre nordique de connaissances en matière de médias et de communication à l'université de Göteborg. Lancée en 2011, l'initiative a rassemblé des représentants de la société civile, du monde universitaire et d'agences gouvernementales. Elle a produit, entre autres, une traduction du document de l'UNESCO « Éducation aux médias et à l'information : Programme de formation pour les enseignants ». L'ouvrage, d'abord destiné au public suédois, a finalement été publié et distribué à toutes les parties prenantes. À la suite de ces projets communs, la Commission nationale suédoise pour l'UNESCO est progressivement devenue une plate-forme de discussion sur l'éducation aux médias et à l'information.



Des participants discutent lors d'une session de rédaction d'un spot publicitaire.
© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO



Alex Byaruhanga et Susan Mariam, présentateurs de l'émission radio Youth Empowerment (Eddoboozi Lyomuvubuka) tous les samedis au centre multimédia communautaire de Nakaseke.
© Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO



Radio Abeng fait la promotion de la richesse de la culture, de l'histoire et du patrimoine autochtones des Marrons de Trelawny Town, des habitants d'Accompong et des communautés voisines.
© Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO



Salle de conférence virtuelle pour la Semaine mondiale 2020 de l'éducation aux médias et à l'information (MIL). © Commission nationale coréenne pour l'UNESCO

Il faut donner aux jeunes les compétences nécessaires pour interpréter et contextualiser les informations qu'ils trouvent en ligne. © Commission nationale suédoise pour l'UNESCO



Entre 2013 et 2015, la **Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO**, en collaboration avec le Programme international pour le développement de la communication, a préparé un ensemble exhaustif d'Indicateurs de développement des médias (IDM) visant à permettre l'évaluation des paysages médiatiques au niveau national. Les Indicateurs de développement des médias définissent un cadre dans lequel les médias peuvent contribuer au mieux à la bonne gouvernance et au développement démocratique et en bénéficier. L'étude réalisée à l'aide des IDM visait à comprendre le statut du développement des médias à Curaçao et à identifier les lacunes en matière de politique et de renforcement des capacités. L'étude a fait quelques propositions concrètes d'interventions politiques. Depuis 2013, dans le but de renforcer les médias à Curaçao, le gouvernement de Curaçao, l'Organisation des médias de Curaçao, l'Université de Curaçao, l'Union de radiodiffusion des Caraïbes, la chaîne de télévision nationale TeleCuraçao

et les organisations de la société civile ont mis en œuvre une série de projets basés sur les résultats de l'étude réalisée à l'aide des Indicateurs de développement des médias. Il s'agit notamment de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse en 2013, de plusieurs programmes de formation pour les journalistes, d'un projet 2018 du PIDC sur le renforcement des capacités des journalistes afin d'améliorer la couverture des ODD dans les médias, et enfin en 2019 d'un atelier de deux jours sur l'utilisation et l'abus des réseaux sociaux.

La **Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO**, en étroite collaboration avec le Ministère chinois de l'éducation, la Commission nationale de la langue chinoise et le gouvernement populaire de la province du Hunan, a organisé en septembre 2018 une conférence internationale axée sur « le rôle de la diversité linguistique dans la construction d'une communauté mondiale et d'un futur partagé ». Cet événement a contribué à l'organisation de l'Année internationale des langues autochtones 2019 et à l'élaboration de l'Atlas mondial des langues de l'UNESCO. La conférence a ensuite adopté la Proclamation de Yuelu¹⁰⁰ sur la protection et la promotion de la diversité linguistique du monde. Cette proclamation a offert des orientations et fait des recommandations sur la protection des ressources linguistiques et a encouragé l'inclusion de la protection de la diversité linguistique dans les Objectifs de développement durable des États membres de l'UNESCO.

La promotion des langues autochtones est au cœur des préoccupations de la **Commission canadienne pour l'UNESCO** qui a soutenu activement l'Année internationale des langues autochtones organisée par l'UNESCO en 2019. La Commission a contribué à une conférence internationale intitulée HELISET TFE SKÁL (« Laissez les langues vivre ») organisée par le First Peoples' Cultural Council en Colombie-Britannique pour réunir des apprenants et des gardiens de langues du monde entier. Elle a également soutenu le colloque du Centre des Premières Nations Nikanite et en a publié les principales conclusions. En outre, la Commission a soutenu activement un symposium sur

¹⁰⁰ Protection et promotion de la diversité linguistique dans le monde — Proclamation de Yuelu, https://en.unesco.org/sites/default/files/yuelu_proclamation_en.pdf

les langues autochtones organisé par le peuple Wapikoni et le Réseau international de création audiovisuelle autochtone (RICAA). Cet évènement a permis de réfléchir au rôle du cinéma et des arts médiatiques dans la promotion, la préservation et la revitalisation des langues. La Commission canadienne a également approuvé les inscriptions au Registre Mémoire du monde qui mettent l'accent sur les langues autochtones, notamment les archives du Centre national pour la vérité et la réconciliation, du Fonds Ida Halpern, Musée royal de la Colombie-Britannique Ida Halpern et les premiers livres en langues autochtones (1556-1900) qui ont été préservés à Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

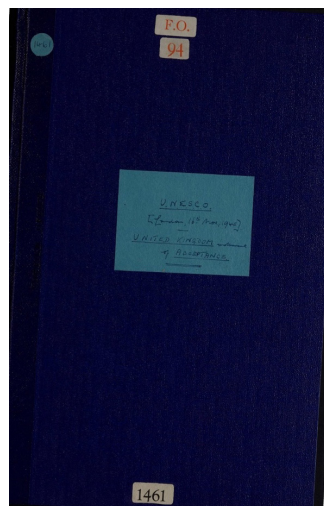
La **Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO** a été le fer de lance d'une initiative importante qui met en valeur le rôle essentiel des Commissions nationales pour l'Organisation¹⁰¹. En 2021, en collaboration avec l'Unité archives de l'UNESCO, les Archives nationales du Royaume-Uni et la Délégation et la Commission nationale françaises, la Commission a entrepris la numérisation des documents originaux d'adhésion des États membres de l'UNESCO (Instrument d'acceptation de l'Acte constitutif de l'UNESCO) qui étaient conservés sous format papier dans les Archives de l'UNESCO, et y a participé activement¹⁰². Entre autres résultats essentiels, ce projet a permis d'aboutir au libre accès de tous les États membres de l'UNESCO et des Commissions nationales, ainsi que du public, aux principaux documents originaux d'adhésion à l'UNESCO.



Ouverture du sommet des médias des Caraïbes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse avec des journalistes des Caraïbes, l'Institut international de la presse, le Bureau multipays pour les Caraïbes, la Commission nationale de Curaçao, le Ministre de l'éducation, des sciences, de la culture et des sports, des organisations de médias de Curaçao et des invités.
© Commission nationale de Curaçao pour l'UNESCO



Conférence internationale sur « Le rôle de la diversité linguistique dans la construction d'une communauté mondiale et d'un futur partagé »
© Ministère chinois de la culture et du tourisme/Li Changhong.



Document de ratification.
© Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO

¹⁰¹ Initiative « Action pour le maintien de la paix », <https://digital.archives.unesco.org/fr/webexposition-fr/detail/ebf0cecf8-fc79-4fd5-a5f8-cdc3113832b0>

¹⁰² Instruments de ratification de l'Acte constitutif de l'UNESCO, <https://atom.archives.unesco.org/member-state-ratifications>



Sciences sociales et humaines

Seconde place du concours international de l'affiche.
Dessin soumis par la Commission nationale polonaise.
Artiste : Stanislaw Zagoraki, 1962.
© UNESCO Archives

Comme l'a déclaré le linguiste et philosophe Noam Chomsky, « acquérir une certaine compréhension des sciences humaines ne va pas sans difficulté. À certains égards, cette tâche est plus ardue que dans les sciences naturelles. Mère nature ne fournit pas les réponses à nos questions sur un plateau d'argent, mais au moins, elle ne met pas tout en œuvre pour créer des obstacles à notre compréhension. Dans les sciences humaines, de tels obstacles sont la norme¹⁰³ ». Depuis sa création, l'UNESCO s'efforce d'éliminer les obstacles à la compréhension entre les peuples. Dans un monde de plus en plus diversifié, l'Organisation contribue à permettre à chacun de créer et d'utiliser des connaissances afin de promouvoir des sociétés justes et inclusives.

« L'intelligence peut changer le monde dans lequel nous vivons, mais c'est l'éthique qui la sous-tend qui déterminera à quoi ressemblera le monde. »

*Mme Gabriela Ramos,
Sous-Directrice générale pour les Sciences humaines et sociales*

¹⁰³ Noam Chomsky, *Les États manqués : Abus de puissance et déficit démocratique* (2006).

Cette mission exige des efforts considérables, car un monde globalisé et dynamique, alimenté par une interconnexion instantanée, soulève des défis qui doivent être relevés au niveau local, mais qui ont souvent un impact mondial. Les bouleversements sociaux et culturels rapides que nous traversons actuellement ne sauraient se résoudre d'un coup de baguette magique ; c'est pourquoi l'UNESCO aide ses États membres à trouver les meilleures solutions possibles pour remplir sa mission : construire une paix durable.

À cet égard, citons plusieurs initiatives clés de l'Organisation, telles que le Programme intergouvernemental pour la Gestion des transformations sociales (MOST), le Programme sur la jeunesse et le Programme d'action pour une culture de la paix et de la non-violence, qui inclut, entre autres, des initiatives en faveur de la démocratie et de la citoyenneté mondiale, du dialogue interculturel, et de la construction de la paix. En outre, tenant compte du fait que le sport ignore les frontières géographiques et les barrières sociales, l'UNESCO encourage le développement et la pratique des activités sportives, et participe activement à la lutte contre le dopage, dans le souci de renforcer l'intégration sociale dans différents contextes culturels et politiques.

L'UNESCO possède plus de cinquante ans d'expérience dans la promotion des réflexions internationales sur l'éthique des sciences de la vie. Depuis les années 1970, l'Organisation offre un espace de débat sur les questions relatives à la bioéthique, ainsi que sur les principes éthiques en rapport avec les changements climatiques, enjeu majeur de notre époque. Plus récemment, le Comité international de bioéthique (CIB) et la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST) de l'UNESCO ont appelé à un changement de cap dans les stratégies actuelles de vaccination contre la COVID-19, en demandant instamment que les vaccins soient considérés comme un bien public mondial. L'objectif consiste à garantir que leur mise à disposition soit équitable dans tous les pays.

La question essentielle de l'éthique dans le domaine des sciences et des technologies revêt une importance accrue à mesure que progressent les débats sur les utilisations et l'impact de l'intelligence artificielle (IA) dans la société. L'UNESCO participe à la réflexion autour de l'impact de l'IA dans ses domaines de compétence, en promouvant l'utilisation de l'IA et son potentiel pour atteindre les ODD.

Elle soutient également un développement et une application de l'IA dans une approche centrée sur l'être humain, respectueuse des droits humains et des principes éthiques.

Malgré les progrès considérables réalisés dans divers domaines, de nombreuses sociétés sont encore en proie à la discrimination, au racisme et aux inégalités. Face à la diversité et à la complexité des défis de notre époque, il nous faut impérativement promouvoir l'inclusion et la coopération internationale. Les exemples présentés ci-dessus démontrent l'efficacité de la coordination multilatérale dans le cadre des différents programmes de l'UNESCO. Cette approche reflète la vision du Programme 2030 ainsi que son engagement à « ne laisser personne de côté ».

Pour transformer cette vision en réalité dans un monde multiculturel, toute action doit reposer sur les droits humains et l'égalité des genres, et promouvoir l'ouverture, l'empathie et d'autres valeurs communes.

Enfin, s'appuyant sur plus de vingt-cinq années d'expérience consacrées à briser le silence sur la traite négrière et l'esclavage, l'UNESCO continue de mettre en lumière les liens entre l'histoire de la route de l'esclave et les expressions modernes des préjugés, du racisme et de la discrimination. L'Organisation met également l'accent sur les contributions des personnes asservies aux sociétés « réceptrices » à travers l'identification, la préservation et la promotion des sites et itinéraires de mémoire.

Sciences sociales et humaines dans les travaux des Commissions nationales

La promotion du dialogue interculturel constitue un volet essentiel du travail de l'UNESCO dans le domaine des sciences sociales et humaines. L'UNESCO a souvent représenté une première étape vers la coopération internationale, permettant à différents pays de trouver un terrain d'entente, indépendamment de

leurs idéologies. En 1962, un colloque international sur le thème « Les civilisations balkaniques et Sud-Est européennes », organisé par la **Commission nationale de Roumanie pour l'UNESCO**, a conduit à la création de l'Association internationale d'études du Sud-Est européen (AIESEE). Fondée en avril 1963 à Bucarest,



Réunion lors de la création de l'Association internationale d'études du Sud-Est européen (AIESEE), Bucarest, 23 avril 1963.

© AIESEE



Quatrième Forum international sur la réconciliation historique (2015).
© Commission nationale coréenne pour l'UNESCO



Jeux de la paix de l'UNESCO, 1996
© Commission nationale togolaise pour l'UNESCO

l'Association bénéficie de l'appui moral et financier de l'UNESCO. Cette organisation internationale non gouvernementale a pour but de promouvoir l'étude des civilisations dans l'espace balkanique et Sud-Est européen, leurs relations avec les autres civilisations du reste du monde et leurs apports au patrimoine culturel universel. Elle est composée des comités nationaux d'études du Sud-Est européen, constitués dans plus de 25 pays. Pour la mise en œuvre de ses programmes d'activité, l'Association a organisé plus de 80 réunions scientifiques et 12 congrès internationaux, dont le dernier a eu lieu à Bucarest, en 2019.

En décembre 1992, la **Commission nationale italienne pour l'UNESCO** a organisé le premier séminaire

italo-arabe lié au Projet de la Méditerranée. Cette initiative visait à favoriser la connaissance entre les peuples, le dialogue interculturel et la lutte contre le racisme, à une époque où l'immigration commençait à devenir un sujet de controverse. Elle a donné naissance à un projet de séminaires italo-arabes, qui a obtenu le soutien de la Commission nationale pour l'éducation, les sciences et la culture du Maroc, puis de toutes les Commissions nationales de la Méditerranée. Cette initiative fait figure d'exemple de bonnes pratiques en matière de coopération interrégionale des Commissions nationales, étant donné qu'elles se sont réunies pour soutenir une initiative qui a profité à tous et qui a contribué à la mission de l'UNESCO.

La **Commission nationale coréenne pour l'UNESCO**

a œuvré pendant de nombreuses années à une compréhension commune de l'histoire de l'Asie de l'Est. En 1997, elle a notamment inauguré le Forum international sur les manuels d'histoire au XXI^e siècle, organisé conjointement avec la Commission allemande pour l'UNESCO. De 2007 à 2011, la Commission nationale coréenne a apporté son soutien à l'organisation d'un forum annuel d'experts intitulé « Forum international sur la réconciliation historique en Asie de l'Est ». Cet événement a rassemblé des historiens de Chine, du Japon, de Thaïlande, du Vietnam, et de la République de Corée. La Commission a également travaillé avec la Commission nationale thaïlandaise pour l'UNESCO et la Commission nationale vietnamienne pour l'UNESCO afin d'élargir la participation aux pays d'Asie du Sud-Est. Entre 2012 et 2016, la Commission a organisé le Forum international des jeunes sur la réconciliation historique en vue de contribuer à la consolidation de la paix en Asie de l'Est grâce à la mobilisation des jeunes en faveur de la réconciliation historique. Ce Forum a permis aux jeunes de la région de réfléchir à l'histoire et de mieux se comprendre, tout en leur offrant l'occasion de débattre des moyens de surmonter les visions nationalistes ou centrées sur l'État de l'histoire. Il a également souligné le rôle majeur que les jeunes peuvent assumer dans la coopération et les interactions positives de leurs pays en discutant d'histoire commune. L'ensemble de ces projets et initiatives mettent en évidence la contribution essentielle des commissions dans la construction de ponts de dialogue régionaux grâce à leur coopération en faveur de la mission de consolidation de la paix de l'UNESCO.

Dans le même ordre d'idées, en 1995, la **Commission nationale de la Turquie** pour l'UNESCO a contribué à l'organisation du Symposium international pour les réunions régionales sur la tolérance à Istanbul.

En 1996, la **Commission nationale togolaise** pour l'UNESCO a appuyé les travaux de l'UNESCO en faveur d'une culture de la paix. À cet effet, la Commission a proposé d'accueillir la finale internationale des Jeux de la paix de l'UNESCO¹⁰⁴. L'évènement s'est déroulé à Lomé, au Togo, et a rassemblé 140 lycéens, âgés de 10 à 18 ans, originaires du Bénin, du Costa Rica, du Maroc, de Roumanie et du Togo. Les jeunes ont concouru dans différentes catégories, notamment le chant choral et la course de relais, une combinaison unique de disciplines. Depuis, la Commission a tiré parti de cet évènement pour faire avancer les projets et programmes de l'UNESCO auprès des écoles associées du pays.

La Grande course du millénaire pour la paix, une initiative lancée par l'ONG lituanienne Great Millennium Peace Ride Fund et mise en œuvre sous l'égide et le parrainage de l'UNESCO, a démarré à Seattle (États-Unis d'Amérique) le jour de la commémoration du bombardement d'Hiroshima, le 6 août 1998. Un groupe international de cyclistes a traversé 45 pays et a atteint sa destination le premier jour de l'an 2000 à Hiroshima (Japon). Plus de 700 personnes issues de 185 pays ont pris part à ce projet. Le parchemin de la paix — un parchemin blanc de quarante mètres de long symbolisant la distance autour du globe réduite un million de fois — porté par les cyclistes de la paix rassemblait des centaines de signatures en soutien à la mission des cyclistes. En 1999, les cyclistes de la paix ont été accueillis au Siège de l'UNESCO à Paris, avec l'appui de la **Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO**. La rencontre a été suivie d'une exposition photographique et du documentaire *Don Quixotes on Wheels*, retraçant l'histoire des cyclistes de la paix et leurs échanges avec des personnes du monde entier.

La **Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO** a mené une autre action similaire en vue de promouvoir la langue et la culture au niveau régional et au nom de la paix. Elle a, en effet, apporté sa contribution à un projet multinational visant à promouvoir le dialogue entre



La Grande course du millénaire pour la paix. © Sigitas Kučas



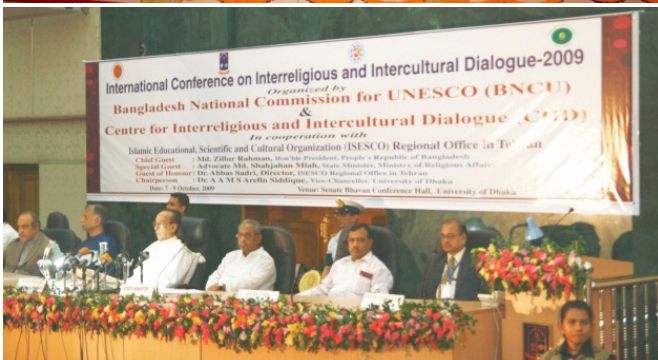
Le projet « Bridges of Tales ».
© Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO

104 Jeux de la paix de l'UNESCO, <https://atom.archives.unesco.org/unesco-peace-games>



S.E. M. Valdas Adamkus, Président de la République de Lituanie
et S.E. M. Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO.
© Džoja Gunda Barysaitė, Bureau du Président de la République de Lituanie

les civilisations. L'évènement, qui a eu lieu à Vilnius en juin 2003, visait à encourager le dialogue pacifique entre les nations du Caucase du Sud, mais aussi à promouvoir la coopération entre le Caucase du Sud et les États baltes. À cette occasion, des spécialistes de la gestion culturelle et des représentants de l'administration culturelle d'Arménie, d'Azerbaïdjan, d'Estonie, de Géorgie, de Lettonie et de Lituanie ont participé à des tables rondes organisées à l'Académie des arts de Vilnius. Des écrivains, des éditeurs et des traducteurs des différents pays se sont également réunis à la Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO et à la bibliothèque nationale Martynas Mažvydas. Cette initiative incluait trois expositions, des soirées cinéma, ainsi que la publication de textes d'écrivains modernes du Caucase du Sud dans le magazine mensuel lituanien *Kultūros barai*. Par ailleurs, les délégations participantes ont adopté des recommandations visant à améliorer la coopération dans les domaines de la culture, des arts et des droits humains. À la suite de cette initiative, un autre projet baptisé « Bridges of Tales » a été lancé dans le but de promouvoir une coopération plus étroite entre les États baltes et le Caucase du Sud dans le domaine des traductions littéraires. Ce projet-ci a abouti à la publication, en sept langues, d'une série de livres reprenant les contes de fées les plus caractéristiques (un par pays) illustrés par des enfants des écoles du réseau de l'UNESCO.



Cérémonies inaugurales des conférences.
© Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

Deux ans auparavant, en 2001, dans le prolongement de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations (1998), la Commission nationale lituanienne pour l'UNESCO a également pris part à l'organisation d'une conférence internationale à Vilnius. Cette conférence a réuni des représentants de haut niveau de l'UNESCO, ainsi que des chefs d'État de la région et des États-Unis d'Amérique, de la France, du Honduras, de l'Inde, de l'Iran, de la Lituanie, du Mexique, de la Pologne, de la Russie, du Sénégal et de l'Ukraine. Au cours de la conférence, les participants ont élaboré un document final, la Déclaration de Vilnius, qui souligne l'importance de la tolérance, du dialogue, de la créativité humaine et de la liberté. Après quoi, la Lituanie a accueilli les représentants de 27 pays au Festival mondial de la jeunesse.

Plus récemment, une initiative proposée par la **Commission nationale du Kazakhstan pour l'UNESCO** a entraîné la proclamation de la Décennie internationale du rapprochement des cultures (2013-2022) (Résolution 67/104 adoptée en décembre 2012) par l'Assemblée générale des Nations Unies¹⁰⁵. Cette démarche se fonde sur une décision de la Conférence générale de l'UNESCO, ainsi que sur les enseignements tirés de l'Année internationale du rapprochement des cultures en 2010, qui était coparrainée par le Kazakhstan, sous la direction de l'UNESCO. En 2015, dans le cadre de la Décennie internationale, une proposition en faveur de la création d'un Centre international pour le rapprochement des cultures a été mise en avant. En réponse, la 39^e Conférence générale de l'Organisation a approuvé, en novembre 2017, la création d'un centre de catégorie 2 à Almaty, avec le soutien de la Commission nationale du Kazakhstan pour l'UNESCO. Ce centre vise à promouvoir la compréhension mutuelle, la tolérance et la coexistence pacifique, ainsi que le dialogue interreligieux et interculturel par le développement de la culture du savoir.

La **Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO** participe également aux travaux de l'Organisation dans le domaine des sciences sociales et humaines. En 2009 et 2010, elle a ainsi mis en place une initiative majeure visant à appuyer la première et la deuxième Conférence internationale sur le dialogue interreligieux et interculturel. Près de 200 personnes issues de 23 pays ont assisté à ces conférences, axées sur le rôle du dialogue interculturel et de la diversité religieuse et culturelle dans les processus de paix.

Afin de promouvoir le dialogue interculturel, la **Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO** a collaboré à l'initiation du Processus de Bakou en 2008¹⁰⁶. Depuis 2011, dans le cadre du Processus de Bakou, le **Forum mondial sur le dialogue interculturel** se tient tous les deux ans. Il réunit de nombreux délégués de haut niveau ainsi que des professionnels de la culture, des journalistes, des intellectuels de premier plan et des militants, et vise à favoriser la construction de la diversité, du dialogue et de la compréhension mutuelle. L'édition 2019 du Forum



Cérémonie inaugurale du premier Forum mondial sur le dialogue interculturel.
© azertag.az



Photographie des participants à l'issue de l'ouverture du symposium.
© Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO

mondial comportait une réunion spéciale sur le thème « Le rôle des Commissions nationales pour l'UNESCO dans la promotion du dialogue interculturel ».

En 1994, la **Commission nationale indienne de coopération avec l'UNESCO** a apporté son soutien à la création du Programme Gestion des transformations sociales (MOST)¹⁰⁷ au sein de l'UNESCO. Ce programme poursuit trois objectifs principaux : utiliser les connaissances en sciences sociales et humaines pour concevoir des politiques publiques et renforcer les capacités ; transmettre les savoirs par des activités de recherche par l'action ; et enrichir les débats et les ordres du

¹⁰⁵ <https://undocs.org/pdf?symbol=fr/A/RES/67/104>

¹⁰⁶ <https://bakuprocess.az/baku-process/about-process/>

¹⁰⁷ <https://fr.unesco.org/themes/transformations-sociales/most>



Échange de mentorat entre députés en exercice et conseillers locaux, Freetown, 2019. © Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO

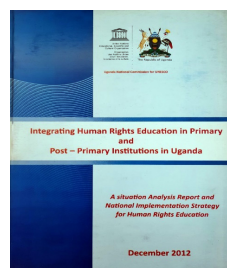


Vadzim dans sa chambre au Bélarus.
© Commission nationale suédoise pour l'UNESCO



Un rapport d'analyse de la situation, une stratégie nationale de mise en œuvre et un exemplaire du Plan d'action national pour l'éducation aux droits humains en Ouganda.

© Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO

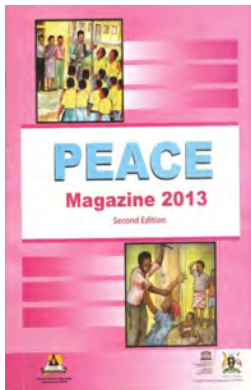


jour des politiques publiques nationales et internationales. Le Conseil indien de la recherche en sciences sociales (ICSSR) assure la coordination d'UNESCO-MOST et appuie ses initiatives visant à renforcer la connexion entre la recherche et les politiques et à consolider le lien entre la connaissance et l'action.

Considérée comme un aspect essentiel de toutes les sociétés, la migration s'inscrit également dans le cadre des travaux de l'UNESCO en matière de sciences sociales et humaines. En mars 2019, la **Commission nationale ivoirienne pour l'UNESCO** a apporté son soutien à l'organisation d'un forum sur les migrations internationales, sur le thème « Migrations irrégulières de l'Afrique de l'Ouest vers l'Europe : quels défis pour les pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ? ». Cet événement visait à enrichir le débat sur la question complexe de la migration et à dégager des solutions communes.

En 2019, dans le cadre de sa contribution aux travaux de l'UNESCO dans le domaine des sciences sociales et humaines, la **Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO** a concentré ses efforts sur la mise en place d'un atelier qui a rassemblé des membres du parlement en exercice et des conseillers locaux afin de débattre de leurs rôles, et des limites de ces rôles. Cette journée de débats a eu pour résultat immédiat une meilleure collaboration entre ces deux groupes.

En 2001, la **Commission nationale suédoise pour l'UNESCO** a lancé une initiative nationale de grande envergure visant à accroître les connaissances de jeunes en matière de droits humains et à mettre en avant les questions relatives aux droits humains dans le débat public. Une publication intitulée « Space », élaborée par vingt jeunes écrivains, était au centre de cette initiative. Elle décrit la vie de jeunes du monde entier à travers des illustrations de leurs chambres et de leurs espaces de vie. Par la suite, cette publication a servi de point de départ à une discussion sur les droits humains. Diffusée auprès de 125 000 lycéens dans toute la Suède, elle a été utilisée comme support pédagogique pour enseigner les droits humains. Elle a également fait l'objet d'une présentation à la plus grande foire du livre de Suède. La Commission a également organisé des ateliers sur les droits humains destinés à tous les élèves de Suède. Un atelier a même été organisé lors du Jamboree national des scouts, un



Exemplaires des documents de référence pour l'éducation à la paix. © Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO



événement qui a rassemblé quelque 26 000 jeunes. En outre, la Commission a mis sur pied une exposition d'art dans un musée suédois, toujours sur le thème des droits humains. Cette initiative a joué un rôle considérable dans la participation des jeunes générations à la réflexion sur les droits humains, ainsi que dans le changement général de perspective sur l'engagement des jeunes.

La **Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO**, en collaboration avec l'UNESCO, promeut l'intégration de l'éducation en faveur de la paix et des droits humains dans le système éducatif ougandais depuis 2005. À cet effet, la Journée des droits de l'homme est célébrée chaque année en Ouganda. Les environnements d'apprentissage favorisent désormais des approches fondées sur les droits humains, ainsi que des méthodes d'enseignement participatives et inclusives qui encouragent les valeurs universelles, l'égalité des chances et le respect de la diversité. La Commission a également élaboré des documents de référence pour l'éducation à la paix et la création de clubs de la paix en Ouganda.



Linus Lüring, volontaire travaillant à la Commission nationale rwandaise pour l'UNESCO en février 2010, à Kigali. © Commission allemande pour l'UNESCO

En 2009, la **Commission allemande pour l'UNESCO** a créé « kulturweit¹⁰⁸ », son très ambitieux programme international de volontariat à l'intention des jeunes. Chaque année, grâce à « kulturweit », quelque 500 jeunes Allemands, âgés de 18 à 26 ans, ont la possibilité de travailler dans des institutions éducatives et culturelles de pays du Sud. D'une durée de six ou douze mois, leur service leur permet d'acquérir une meilleure vision et une meilleure compréhension de leur responsabilité mondiale, en tant que contributeurs à une société ouverte d'esprit, conformément aux objectifs de l'UNESCO. La participation à « kulturweit » introduit des processus d'apprentissage qui vont bien au-delà du volontariat lui-même ; ainsi, un grand nombre de volontaires travaillent dans des Commissions nationales à l'étranger. La Commission offre de nombreux débouchés aux anciens du programme, notamment une formation complémentaire sur les concepts de séminaire, le patrimoine mondial et l'éducation en vue du développement durable. « Kulturweit » a ainsi permis

108 <https://www.kulturweit.de/fr>



Atelier artistique dirigé par Joseph Honein.
© Commission nationale libanaise pour l'UNESCO



Diversité culturelle. Photographie de Liga Rude.
© Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO



Discussions approfondies avec les jeunes participants à l'occasion de la conférence organisée pour le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, Belgique, 2019. © Louison Jacoby

à la Commission de réorienter et de restructurer ses activités de mobilisation des jeunes de manière exemplaire. Depuis 2019, outre leur mission auprès d'institutions éducatives et culturelles, les volontaires ont également la possibilité de travailler dans des réserves de biosphère, des géoparcs mondiaux, ou encore des sites naturels du patrimoine mondial des pays du Sud. Par ailleurs, depuis plusieurs années, grâce à ce programme, de jeunes femmes volontaires issues de pays arabes travaillent également en Allemagne. En 2021, le programme entame un nouveau chapitre de son histoire en se consacrant à des questions liées à l'histoire du colonialisme et à la lutte contre la discrimination raciale, grâce à des binômes de volontaires africains et allemands. « Kulturweit » constitue ainsi un outil de communication et d'expérimentation entre les pays du Nord et ceux du Sud.

La **Commission nationale libanaise pour l'UNESCO** et le Bureau régional de l'UNESCO ont mis en place un programme visant à rassembler des élèves pour promouvoir le dialogue et les sensibiliser à la valeur du patrimoine à Beit El Fann-El Mina. En 2013, les élèves de trois lycées publics ont ainsi participé à des tables rondes et à des ateliers artistiques dirigés par le peintre Joseph Honein et l'acteur et réalisateur Gabriel Yammine. Les ateliers se sont clôturés par une exposition artistique intitulée « Toi et moi, nous », et par une pièce de théâtre « Histoires de jeunes », qui dépeint leur vécu dans des conditions difficiles sur fond de violence et d'insécurité sociale. Cette pièce a été présentée par les élèves au théâtre du Centre culturel Safadi à Tripoli. Ce projet pilote a réussi à rassembler des élèves du secondaire issus de deux régions différentes sur le plan religieux pendant une période de conflit armé intermittent.

En 2017, la **Commission nationale de Lettonie pour l'UNESCO**, en coopération avec des institutions locales et régionales, a mené un projet sur le thème « La diversité culturelle en faveur de l'autonomisation des jeunes et de la promotion du multilinguisme et du dialogue interculturel ». Le projet visait à promouvoir la diversité culturelle et le dialogue interculturel, tout en soulignant le rôle des jeunes et en les encourageant à se mobiliser. Il avait également pour objet de donner aux jeunes traducteurs l'occasion d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences, ainsi que de découvrir les spécificités de leur profession et d'établir de précieux contacts professionnels et universitaires. Ce projet a permis à de jeunes participants d'étudier la langue et la culture lettones dans des



L'une des entrées du site du patrimoine mondial du camp de concentration de Tarrafal, île de Santiago, Cabo Verde.
© Salvador Aznar/Shutterstock.com

universités étrangères (Estonie, Finlande, Lituanie, Pologne et République tchèque), tandis que des étudiants lettons apprenaient d'autres langues étrangères. L'évènement phare ayant couronné le projet a été la mise en place d'une conférence et d'une université d'été en Lettonie, au cours desquelles les participants ont assisté à des conférences et à des ateliers animés par des traducteurs professionnels et des experts du secteur. Ce projet a contribué à protéger la langue lettone en tant qu'expression culturelle, ainsi qu'à promouvoir d'autres minorités ethniques.

La **Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO** maintient son engagement dans la promotion de politiques préventives en faveur de la jeunesse et de l'éducation à la citoyenneté responsable. Elle entend à la fois encourager l'esprit critique, la curiosité et le questionnement et prévenir l'extrémisme violent par l'éducation. Dans cette logique, elle a donc lancé une série de trois forums sur le thème « Identités,

cultures et violence ». Ces forums ont permis de promouvoir le dialogue entre les dirigeants politiques, les représentants institutionnels, les acteurs de terrain et les jeunes. Il convient de souligner que, dans une volonté d'appropriation démocratique, ces événements se sont déroulés au sein des différentes instances parlementaires belges.

En 2019, la Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO a célébré le trentième anniversaire de l'adoption de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant¹⁰⁹ à travers deux événements auxquels les jeunes participants ont été invités à contribuer directement. L'un d'entre eux était une exposition interactive intitulée « Selfie tes droits ! », tandis que le second était une matinée de débats consacrés

¹⁰⁹ Convention relative aux droits de l'enfant.
<https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>



Participants lors de la réunion du Comité scientifique international du projet de « La Route de l'esclave » de l'UNESCO.
© Commission nationale cap-verdienne pour l'UNESCO

au thème « Les moteurs de l'émancipation dès l'enfance : éducation, culture et participation ». Au cours de ces événements, les participants ont notamment abordé le rôle de l'accès à l'éducation inclusive comme facteur clé de la motivation des élèves à rester scolarisés.

En 2004, la **Commission nationale du Ghana pour l'UNESCO**, en coopération avec le Ministère ghanéen du tourisme, des arts et de la culture et le Bureau multipays de l'UNESCO à Accra, ont célébré la commémoration du bicentenaire de l'abolition de la traite négrière transatlantique. En novembre 2006, la 61^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 25 mars 2007 Journée internationale de célébration du bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique des esclaves¹¹⁰.

Conjointement avec l'UNESCO, la **Commission nationale cap-verdienne pour l'UNESCO** a prêté son concours à l'organisation de la réunion du Comité scientifique international du projet « La Route de l'esclave » de l'UNESCO en 2015. Le projet « La Route de l'esclave : résistance, liberté, héritage » de l'UNESCO a brisé le silence sur la traite négrière et l'esclavage qui ont impliqué tous les continents et provoqué des bouleversements

considérables qui modèlent en conséquence nos sociétés modernes¹¹¹. La Commission a également contribué à l'organisation de visites du site du patrimoine mondial « Cidade Velha », ainsi que du site de l'ancien camp de concentration de Tarrafal. Parallèlement, la Commission, avec le soutien de la Bibliothèque nationale, a aussi facilité la mise sur pied d'une exposition de livres sur le thème de l'esclavage et de la Route de l'esclave, ainsi que la tenue d'une exposition d'artisanat national.

Dans le cadre de la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse, la Commission nationale cap-verdienne pour l'UNESCO a organisé, avec le financement du Programme de participation de l'UNESCO et en partenariat avec diverses institutions nationales telles que l'Institut de la jeunesse, le Ministère de l'éducation, le Ministère de la culture et le Bureau conjoint FNUAP, PNUD et UNICEF, la première édition du Camp des Objectifs de développement durable. Cet événement figurait parmi les célébrations de la Journée internationale de la jeunesse à Ribeira Brava, la capitale capverdienne de la jeunesse 2021. Les activités du Camp ont eu lieu dans le parc naturel de Monte Gordo et ont rassemblé 35 jeunes âgés de 16 à 20 ans provenant de différentes parties de l'île de São Nicolau. Le principal objectif consistait à sensibiliser les jeunes aux ODD et à les aider à mieux les comprendre, en les invitant à participer au processus décisionnel en tant que citoyens du monde capables d'agir localement.

En 2018, la Commission nationale cap-verdienne pour l'UNESCO a également apporté son soutien à la mise en œuvre de politiques nationales de communication sociale, axée sur la formation des journalistes et l'amélioration des politiques de communication sociale.

La **Commission canadienne pour l'UNESCO** s'est également engagée à soutenir le projet « La Route de l'esclave » de l'UNESCO. L'une des initiatives menées à cet égard a consisté à produire une ressource en ligne présentant un bref historique de l'esclavage au Canada, avec la participation de l'artiste hip-hop et historien canadien Webster et de l'illustrateur Dimani Mathieu.

¹¹⁰ Bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique : résolution adoptée par l'Assemblée générale, 61^e session, 2006-2007.
<https://digitalibrary.un.org/record/587501?ln=fr>

¹¹¹ <https://fr.unesco.org/themes/promouvoir-droits-inclusion/route-esclave>

Par ailleurs, le Canada participe activement à la Coalition internationale des villes inclusives et durables (ICCAR)¹¹². Depuis sa création, l'ICCAR est devenue une plateforme mondiale contre le racisme et les discriminations, avec plus de 500 membres à travers le monde. Elle plaide en faveur de la solidarité et de la collaboration mondiales afin de promouvoir un développement urbain inclusif, libéré de toute forme de discrimination. La Commission canadienne pour l'UNESCO a fourni son appui à la Coalition en assurant la coordination de son Comité consultatif et en élaborant plusieurs publications clés, telles que « L'inclusion des personnes LGBTQ2+ », « La réconciliation avec les peuples autochtones : une approche holistique » et « Accueillir les immigrants et les réfugiés au Canada : le rôle des municipalités ». La Commission a également conçu une boîte à outils actualisée pour les municipalités membres de la Coalition. Cette ressource fournit aux membres actuels et aux candidats des informations adaptées à leurs besoins et reflétant les réalités d'aujourd'hui. L'expérience canadienne doit servir de modèle aux autres municipalités du monde entier.

Le nouveau président du Groupe consultatif sur la jeunesse de la Commission nationale canadienne a travaillé avec des jeunes de plusieurs autres pays pour mettre au point une nouvelle boîte à outils à l'intention des Commissions nationales pour l'UNESCO, dans le but d'accroître la participation des jeunes. Véritable modèle de coopération transnationale, cette boîte à outils a été co-publiée avec la **Commission nationale slovène pour l'UNESCO** en 2020. Ce document présente des exemples de bonnes pratiques et d'initiatives visant à accroître la participation des jeunes mises en œuvre par diverses Commissions nationales à travers le monde. La boîte à outils traite de plusieurs points essentiels, tels que les obstacles à la participation des jeunes et d'autres communautés marginalisées. Elle propose également d'intégrer la participation des jeunes dans toutes les activités des Commissions nationales. Enfin, elle préconise d'investir dans le développement du potentiel et le renforcement des compétences de leadership des jeunes.



Participants au Forum international des jeunes sur la créativité et le patrimoine le long de la Route de la soie, organisé chaque année depuis 2017.
© Centre d'art médiatique de Changsha/Huang Qiqing



Participants au Forum international sur l'intelligence artificielle et les futurs de l'éducation, Beijing, mai 2019.
© Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO/Zhang Jinsong

112 <https://fr.unesco.org/themes/promouvoir-droits-inclusion/iccar>



Page d'ouverture de la consultation publique sur l'intelligence artificielle et le transhumanisme.
© Commission nationale française pour l'UNESCO

La **Commission nationale béninoise pour l'UNESCO**, en collaboration avec la Fédération béninoise des associations et clubs pour l'UNESCO (FBACU), a mis en place un projet intitulé « Prévention de l'extrémisme violent dans les zones frontalières ». Cette initiative a reçu le soutien du Programme de participation (2020-2021). Dans le cadre de ce projet, les coordinateurs régionaux des clubs UNESCO ont été mobilisés par le Bureau fédéral et la Commission nationale béninoise pour l'UNESCO afin de mener à bien un certain nombre d'activités. Parmi les activités principales figurait une activité consacrée à la sensibilisation et à la formation des jeunes, des chasseurs et des femmes à la lutte contre l'extrémisme violent. Les communautés ciblées ont également pu voir un film, *Et si on se donnait la main*, qui visait à sensibiliser aux conséquences néfastes de l'extrémisme violent.

La **Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO** a adhéré au travail de l'Organisation dans le domaine des sciences sociales et humaines par la mise en place d'événements annuels axés sur la jeunesse et la créativité. En 2017, la Commission a lancé le Forum international des jeunes sur la créativité et le patrimoine le long de la Route de la soie. Ce Forum fait désormais office de plateforme d'échange entre les jeunes vivant dans les pays qui bordent la Route de la soie, et les encourage à prendre part aux industries créatives et à comprendre l'initiative « Une Ceinture et une Route ». La troisième édition de ce Forum, qui s'est tenue en avril 2019, a conduit l'UNESCO à adopter l'Initiative Changsha. Cette initiative vise à donner aux jeunes participants « l'occasion d'apprendre les uns des autres, dans un esprit de dialogue interculturel et de célébration de la diversité culturelle afin d'explorer le

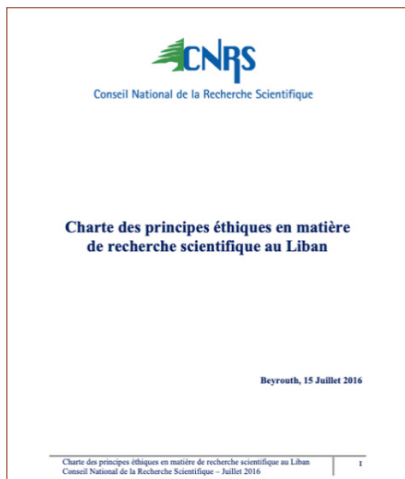
pouvoir de la culture, de l'innovation et des industries créatives à réaliser un développement durable par la sauvegarde du patrimoine culturel et l'intégration sociale¹¹³ ».

Le développement rapide des capacités de l'intelligence artificielle (IA) a donné lieu à une nouvelle initiative permettant de faire le lien entre l'IA et l'éducation. En 2019, l'UNESCO et la Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO, en collaboration avec le Ministère chinois de l'éducation, ont mis en place un forum annuel axé sur l'IA et les futurs de l'éducation à Beijing. Adopté en 2019, le Consensus de Beijing constitue le premier consensus adopté par l'UNESCO dont l'objectif est de guider et de façonner le développement futur de l'IA dans le domaine de l'éducation. L'édition 2020 du Forum international sur l'intelligence artificielle et les futurs de l'éducation, qui s'est déroulée en ligne, a porté sur l'éducation après la pandémie de Covid-19¹¹⁴.

Les évolutions les plus récentes de l'intelligence artificielle (IA) montrent clairement que les progrès scientifiques qui sous-tendent son développement doivent impérativement s'accompagner de considérations éthiques. C'est pourquoi la **Commission nationale française pour l'UNESCO** a organisé le premier Congrès mondial pour la pensée complexe en 2016, sous le haut patronage du Président

113 <https://fr.unesco.org/news/initiative-changsha-adoptee-lors-du-3e-forum-international-jeunesse-chine>

114 <https://iite.unesco.org/events/international-forum-on-ai-and-futures-of-education-2020-organized-by-unesco-and-china/>



Page de couverture de la Charte des principes éthiques pour la recherche scientifique au Liban.
© Commission nationale libanaise pour l'UNESCO



Activités de la Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science pour lutter contre la Covid-19 et aider le secteur de la santé du pays.
© Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science

de la République. Présidé par Edgar Morin, ce Congrès a eu pour mission d'associer tous ceux qui s'attachent à développer la prise de conscience des problèmes vitaux et globaux que rencontre l'humanité. À cette occasion, la Commission française et la Mutuelle générale de l'éducation nationale ont mené conjointement un travail de réflexion axé sur l'avenir sur l'impact potentiel des données, de l'intelligence artificielle (IA) et du transhumanisme (mouvement culturel et intellectuel prônant l'amélioration des capacités humaines par les sciences et les techniques). Afin d'élaborer la réponse la plus informée qui soit, un travail d'audition d'experts (39 auditions) et de consultations publiques nationales (602 contributions) a été mené entre 2019 et 2020. Cette étude a permis de contribuer à guider la formulation future de législations, de politiques et d'autres instruments liés à l'IA et aux algorithmes qui guideraient la prise de décision humaine. Elle s'inscrit dans le cadre des travaux de l'UNESCO visant à élaborer l'avant-projet de recommandations sur l'éthique de l'intelligence artificielle.

Une initiative similaire a été réalisée par la **Commission nationale algérienne pour l'éducation, la science et la culture**, qui a organisé en décembre 2019 à son siège une réunion centrée sur l'éthique de l'IA. Cette réunion a été le point de départ d'un débat de fond concernant l'IA, qui

a culminé avec l'élaboration d'une stratégie nationale de recherche et d'innovation sur l'IA 2020-2030.

L'intelligence artificielle utilisée pour les diagnostics médicaux, les banques de données et les stratégies de soins a fait l'objet d'une attention particulière de la part de la **Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO**. En 2019, la Commission a contribué à l'organisation d'un événement sur le thème « Intelligence artificielle et médecine », à Charleroi. Les participants ont eu l'occasion de prendre part à un débat sur l'IA et les décisions médicales, ainsi que sur les évolutions du « devoir de protection » et de la responsabilité, dès lors que les algorithmes et non les personnes prennent les décisions.

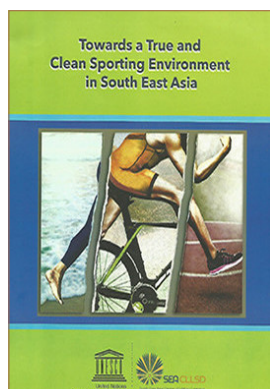
Entre 2014 et 2015, la **Commission nationale libanaise pour l'UNESCO**, en étroite collaboration avec le Conseil national pour la recherche scientifique, a élaboré la Charte des principes éthiques pour la recherche scientifique au Liban¹¹⁵. Les institutions scientifiques et universitaires libanaises ont accepté d'adopter cette Charte, et de l'utiliser comme guide pour une recherche scientifique responsable.

¹¹⁵ Charte des principes éthiques en matière de recherche scientifique au Liban, http://www.cnrs.edu.lb/Library/Files/Uploaded%20Files/Charte_Ethique_Fr.pdf



Serment contre le dopage lors du lancement de la campagne nationale de sensibilisation et de mobilisation contre le dopage de la Commission des sports des Philippines, en partenariat avec la Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO.

© Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO



Campagne de mobilisation de la Commission des sports des Philippines, en partenariat avec la Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO.
© Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO

La **Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO** met en avant les activités de l'UNESCO dans les domaines du sport et de l'égalité des genres. Triple médaillée d'or olympique, Veronica Campbell-Brown a été nommée Championne de l'UNESCO pour le sport en octobre 2009. En mai 2011, elle a créé une fondation en vue de soutenir l'éducation des femmes et a mis en place un programme de mentorat, en accord avec les initiatives de l'UNESCO en matière d'égalité des genres.

La **Commission nationale de Géorgie pour l'UNESCO** contribue à la mise en œuvre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport¹¹⁶. En 2011, la Géorgie a mis en place un projet éducatif intitulé « Programme d'éducation, de prévention et d'information contre le dopage en Géorgie ». Le projet avait pour principal objectif de sensibiliser au dopage et à son impact sur la santé. Il mettait en avant les méthodes utilisées dans la lutte contre le dopage auprès des athlètes, des entraîneurs, du personnel médical et des professionnels du sport en général. Ce projet éducatif a notamment abouti à la création de principes juridiques et normatifs favorisant la mise en œuvre de la Convention.

Au cours de la période 2020-2021, la **Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science** a travaillé en étroite collaboration avec l'UNESCO en vue de proposer une aide au secteur de la santé. Cette collaboration a conduit à la création de l'initiative nationale palestinienne visant à mobiliser le secteur de l'enseignement supérieur dans la lutte contre la crise de la Covid-19. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un plan d'urgence qui prévoit la mobilisation des étudiants de dernière année des facultés de médecine des universités palestiniennes. Le projet forme les étudiants sélectionnés à lutter contre la pandémie, et leur fournit des équipements médicaux de protection.

¹¹⁶ Convention internationale contre le dopage dans le sport, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000142594>

Le **Botswana** est un État partie à la Convention internationale contre le dopage dans le sport et a fait siens les principes fondamentaux de la Convention : la protection de la santé physique et mentale des athlètes, tant amateurs que professionnels, et la préservation de l'éthique et des valeurs du sport. En 2013, le Botswana a été l'un des bénéficiaires du Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport¹¹⁷.

Le programme de sensibilisation et d'éducation contre le dopage « Clean Sport » a mis l'accent sur les athlètes et les membres de leur entourage à différents stades de leur carrière. Ce groupe cible comprenait les entraîneurs, les managers, les administrateurs des fédérations nationales, les enseignants, les parents et le personnel médical. Le soutien apporté par ce programme a eu un impact évident au fil des ans et a abouti à l'obtention d'une médaille de bronze aux Jeux olympiques de Tokyo. Il s'agit d'un nouveau record africain qui démontre bien l'impact direct de la collaboration entre l'UNESCO et la Commission dans ce domaine.

La **Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO** est également très impliquée dans la promotion des initiatives de lutte contre le dopage aux Philippines. Depuis 2014, la Commission travaille en coordination avec l'Organisation nationale antidopage des Philippines (PHI-NADO), mandatée pour superviser la mise en œuvre de la Convention internationale contre le dopage dans le sport. Cette collaboration a entraîné le lancement d'une campagne adressée aux jeunes visant à promouvoir la lutte contre le dopage dans le sport. Le projet comprenait également un sommet national, un séminaire de formation à la lutte contre le dopage dans le sport et deux conférences organisées dans les régions de Visayas et de Mindanao. Au cours des années précédentes, la Commission a travaillé avec le Centre d'Asie du Sud-Est pour l'éducation tout au long de la vie en vue du développement durable, afin de soutenir l'élaboration et la diffusion aux principales parties prenantes de la publication « Vers un environnement sportif authentique et propre en Asie du Sud-Est ».



Membres du groupe de travail technique à l'origine de l'élaboration de la Politique d'éducation physique et de sport pour le Kenya.
© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO

Au cours de la période 2018-2019, la **Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO**, conjointement avec l'UNESCO, l'UNICEF et la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit, a dirigé l'élaboration d'une politique pour l'éducation physique et les sports. La version définitive de cette politique est entrée en vigueur en juin 2021 à l'initiative du Ministre de l'éducation du Kenya.

117 Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, <https://fr.unesco.org/themes/sport-antidopage/fonds>



Sciences exactes et naturelles

Scientifiques japonaises, 1962.
© UN Photo

Selon le scientifique russe Dmitri Mendeleïev, « la science a pour fonction de découvrir l'existence d'un règne général de l'ordre dans la nature et de découvrir les causes régissant cet ordre. Et cela se réfère dans une égale mesure aux relations de l'homme, sociales et politiques, et à l'univers entier dans son ensemble¹¹⁸ ».

L'UNESCO considère les sciences exactes et naturelles comme des processus qui doivent prendre en compte la complexité des environnements naturels et sociaux. En étroite collaboration avec ses États membres et une grande variété de partenaires, l'Organisation s'efforce de faire progresser la science et de la promouvoir au service de la paix, du développement durable, de la sécurité et du bien-être des populations. Elle est la seule agence spécialisée des Nations Unies à être investie d'un mandat spécifique dans le domaine des sciences, comme en témoigne le « S » de son acronyme.

« L'harmonie entre les humains et la nature est essentielle, le maintien de la biodiversité de la terre doit faire partie de notre vie quotidienne. »

*Mme Shamila Nair Bedouelle,
Sous-Directrice générale pour les Sciences naturelles*

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente une étape décisive dans la reconnaissance de la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation (STI) au développement durable. En effet, les solutions aux défis mondiaux d'aujourd'hui exigent une approche intersectorielle, d'où l'importance de l'UNESCO qui mobilise les connaissances scientifiques dans le cadre de son mandat pluridisciplinaire dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences sociales et humaines et de la communication.

Depuis sa création en 1945, l'UNESCO a joué un rôle essentiel dans la mise en place de nombreuses associations et organisations scientifiques, aujourd'hui cheffes de file dans leur domaine respectif, à l'instar de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). L'UNESCO offre une plateforme pour le partage d'idées et l'établissement de normes, encourage la coopération internationale, promeut le dialogue entre les scientifiques et les décideurs politiques et soutient les programmes de renforcement des capacités.

Au nombre des principaux programmes internationaux dans le domaine des sciences figurent le Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) ; le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) ; le Programme international pour les géosciences et les géoparcs (PIGG) ; et le Programme international de sciences fondamentales (PISF). Citons encore d'autres programmes de l'UNESCO, tels que les Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS) qui promeut les savoirs locaux et autochtones et favorise leur inclusion dans les processus scientifiques et politiques mondiaux du climat, ainsi que le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) qui produit des informations pertinentes, opportunes et fiables dans divers domaines de la mise en valeur et de la gestion des ressources en eau. Ces programmes bénéficient du soutien de vastes réseaux ainsi que de l'expérience concrète acquise sur les sites inscrits au patrimoine de l'UNESCO, comme les réserves de biosphère, les géoparcs mondiaux UNESCO et les sites naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. À ces programmes s'ajoute la Commission océanographique intergouvernementale autonome (COI), qui constitue l'organe des Nations Unies chargé de promouvoir la science et les services océaniques à l'échelle mondiale.

¹¹⁸ Dmitri Mendeleïev, *Mendeleev on the Periodic Law: Selected Writings*, 1869-1905. Dover Publications, 25 avril 2013.

Sciences exactes et naturelles et Commissions nationales

De nombreux pays ont très tôt mis en place des initiatives nationales de collaboration avec l'UNESCO dans le domaine des sciences exactes et naturelles. Ces initiatives ont eu un impact déterminant sur les stratégies nationales en matière de recherche scientifique. Sur ce point, la Turquie fait figure d'exemple. Avec le soutien de l'UNESCO, la Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO a présenté une proposition législative visant à établir un centre de recherche scientifique et technologique dans le pays. Établi en 1963, le Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie (TUBITAK) est, encore aujourd'hui, la principale agence de financement de la recherche scientifique en Turquie.

En 1988, l'UNESCO, avec le soutien de la **Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO**, a aidé l'Ouganda à créer le Département de l'agrotechnologie et des sciences alimentaires à l'Université Makerere. Ce Département est devenu le principal centre ougandais de formation et de recherche en sciences et technologies alimentaires et en nutrition humaine. Depuis plus de trente ans, il est à la pointe de la formation et de la recherche pour le secteur alimentaire émergent de l'économie ougandaise, notamment en ce qui concerne la nature dynamique et globale du sous-secteur de l'alimentation et de la nutrition. Plusieurs innovations issues des travaux du centre ont fait l'objet de brevets.

En 2003, la **Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO** s'est imposée comme chef de file en créant le Programme international relatif aux sciences fondamentales (PISF). La création du PISF a d'abord été proposée par l'académicien Vladimir Fortov, président de la Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO entre 1988 et 2005. La Russie a finalement lancé cette initiative en 1999. Le Programme international relatif aux sciences fondamentales vise à créer un mécanisme fédérateur pour le transfert et le partage des avancées en matière de sciences fondamentales, ainsi que pour la mise en œuvre de projets mondiaux. Le PISF a lancé plusieurs actions d'envergure visant à renforcer les capacités de recherche nationales et à former des ressources humaines grâce à la coopération internationale et régionale.



Faculté d'agrotechnologie, de nutrition et de bio-ingénierie de l'Université de Makerere. © Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO



Vladimir Fortov (1946-2020), ancien président de l'Académie des sciences de Russie, vice-président du Conseil présidentiel pour la science et l'éducation et membre du Conseil consultatif scientifique du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

© Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO

Les objectifs du Programme 2030 ne pourront être atteints que si l'on renforce les capacités de la recherche. D'où la création du Prix international UNESCO-Russie Mendeleïev en sciences fondamentales, qui offre 500 000 dollars des États-Unis par édition. La première édition de ce Prix a eu lieu en 2019, lors de l'Année internationale du tableau périodique des éléments.

La **Commission nationale jordanienne pour l'éducation, la culture et la science** a apporté son soutien à la construction de la première installation de rayonnement synchrotron au Moyen-Orient, réalisée sous l'égide de l'UNESCO. Le Centre international de rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient (SESAME) se présente comme un centre



Scanner radiologique. © Commission jordanienne de l'énergie atomique



Ministère de l'enseignement technique et supérieur, Freetown, Nouvelle-Angleterre, 2021.

© Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO

de recherche intergouvernemental autonome conçu sur le modèle du CERN. Il compte actuellement huit membres : Chypre, l'Égypte, l'Iran, Israël, la Jordanie, le Pakistan, la Palestine et la Turquie. Centre d'excellence, il s'appuie sur une source lumineuse de « troisième génération ».

En 2017, l'adoption d'une recommandation révisée concernant la condition des chercheurs scientifiques a permis de mettre en évidence les défis éthiques et normatifs de la gouvernance scientifique actuelle. La **Commission canadienne pour l'UNESCO**, en coopération avec Santé Canada, a ainsi organisé une consultation à laquelle ont participé plus d'une centaine d'organisations et d'experts afin d'obtenir une perspective canadienne sur certains des ajouts proposés. Ceux-ci concernaient notamment le rôle des chercheurs scientifiques dans les politiques nationales, l'éducation et la formation des chercheurs, et les défis liés à la promotion des carrières scientifiques. Entre 2018

et 2019, la Commission a travaillé en étroite collaboration avec la **Commission nationale des Pays-Bas pour l'UNESCO** en vue d'élaborer et de diffuser un document intitulé « Une introduction à la Recommandation révisée de l'UNESCO concernant la science et les chercheurs scientifiques¹¹⁹ ». Ce document a été traduit en espagnol, en portugais et en coréen, avec la collaboration des Commissions nationales de ces pays, afin de fournir aux chercheurs et aux responsables des politiques un ensemble de lignes directrices et de valeurs internationales.

Pour sa part, la **Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO** a lancé le projet « Renforcement des systèmes de science, de technologie et d'innovation (STI) en vue du développement durable en Afrique ». La première phase du projet doit se dérouler entre 2020 et 2022, tandis que la seconde phase s'étendra jusqu'en 2025. Cette initiative s'appuie sur le cadre mondial de l'UNESCO pour le suivi, le soutien aux politiques et la mobilisation, et donne suite à la Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques¹²⁰.

Décerner des prix aux scientifiques pour leurs travaux ne doit pas seulement permettre de soutenir les scientifiques de renom. C'est aussi un moyen d'inspirer les jeunes qui souhaitent contribuer à la recherche dans le domaine des sciences exactes et naturelles. En effet, les activités de communication et de vulgarisation scientifique sont essentielles pour atteindre les personnes qui ne font pas partie de la communauté scientifique. La récente pandémie a d'ailleurs démontré l'importance de la communication scientifique et de la vulgarisation de la science. À cet égard, le prestigieux Prix UNESCO-Kalinga de vulgarisation scientifique, décerné tous les deux ans depuis 2009, récompense les individus qui se sont distingués en contribuant à mettre la science à la portée du grand public¹²¹. Il a été créé en 1951, avec la participation de la **Commission nationale indienne de coopération pour l'UNESCO**, suite à un don de Shri Bijoyanand Patnaik, alors Ministre en chef d'Orissa, en Inde, et Président fondateur de la Kalinga Foundation Trust. Parmi les lauréats, certains étaient scientifiques, tandis que d'autres ont comme formation

¹¹⁹ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366770_fre

¹²⁰ https://fr.unesco.org/themes/ethics-science-and-technology/recommendation_science

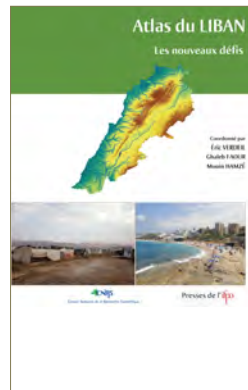
¹²¹ Prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique, <https://fr.unesco.org/prizes/kalinga>

le journalisme, l'éducation ou l'écriture. D'autres encore sont des récipiendaires du Prix Nobel. Le lauréat sélectionné reçoit 40 000 dollars des États-Unis, ainsi que la médaille d'argent Albert Einstein UNESCO. Il se voit également attribuer la Chaire Kalinga, inaugurée par le Gouvernement indien en 2001. Le titulaire de la Chaire Kalinga est invité à visiter des établissements d'enseignement en Inde pendant deux à quatre semaines afin de rencontrer des étudiants et de dialoguer avec eux.

Les travaux de l'UNESCO dans le domaine des sciences exactes et naturelles trouvent toute leur utilité dans le cadre de l'évaluation des risques, notamment en cas d'ondes sismiques ou de tsunamis. À la suite d'un tremblement de terre majeur survenu en 2008 dans le sud du Liban, la **Commission nationale libanaise pour l'UNESCO** a encouragé des projets visant à organiser des visites scolaires au Centre de recherche géophysique. En collaboration avec le Conseil national de la recherche scientifique du Liban, la Commission a pu évaluer plusieurs écoles selon un point de vue géomorphologique, notamment les écoles situées dans des zones montagneuses ou rurales. Dans ces zones, les élèves, les enseignants et les autres parties prenantes ont bénéficié d'une formation de sensibilisation au risque sismique. L'une des activités clés du projet consistait à mettre à jour les manuels scolaires en y intégrant des informations sur ce risque. Au nombre des autres initiatives figurent la mise au point d'une carte de la sismicité du Liban, ainsi que l'organisation d'un symposium national sur ce thème avec le Ministère de l'éducation nationale.

Dans la même logique, la **Commission nationale néo-zélandaise pour l'UNESCO** a apporté son soutien à la mobilisation des jeunes en faveur de la réduction des risques de catastrophes. En 2011, à la suite du tremblement de terre dévastateur qui a secoué Christchurch, 100 jeunes leaders de toute la région Asie-Pacifique se sont réunis lors du forum des jeunes Looking Beyond Disaster (LBD). Ce forum a conduit à la création de la boîte à outils Looking Beyond Disaster par des jeunes pour des jeunes (avec le soutien de la Commission nationale néo-zélandaise) visant à faciliter le partage de témoignages et de leçons tirées des expériences de catastrophes naturelles, et à promouvoir la mise en place de nouvelles initiatives de réduction des risques de catastrophes.

Il a également entraîné la formation d'un réseau mondial de jeunes et l'élaboration d'une stratégie pour l'intervention en cas de catastrophe et le relèvement, avec le soutien direct de



Carte de la sismicité du Liban.
© Commission nationale libanaise pour l'UNESCO



Jeunes étudiants travaillant sur la boîte à outils Looking Beyond Disaster.
© Commission nationale néo-zélandaise pour l'UNESCO



Panel d'experts lors d'un atelier.
© Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO



Une professeure de microsciences et ses élèves.
© Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO



Des élèves lors d'une session de mentorat à l'occasion de la Conférence de la Semaine de l'ingénierie en Afrique, Mombasa, 2018.
© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO



Mentorat de filles pour les comtés de Nakuru, Kericho, Bomet et Narok au lycée de filles Moi Tea en 2019.
© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO

la Commission nationale néo-zélandaise pour l'UNESCO, en partenariat avec le Bureau de l'UNESCO à Bangkok et le Bureau de l'UNESCO pour les États du Pacifique à Apia. En 2012, un deuxième forum s'est tenu à Sendai, au Japon, tandis qu'un autre forum de jeunes, le PowerShift Pacific Looking Beyond Disaster Youth Forum, s'est déroulé à Auckland, en Nouvelle-Zélande.

Pour atteindre leurs objectifs, les programmes de sciences exactes et naturelles doivent être accompagnés d'une base éducative solide. C'est pourquoi de nombreuses Commissions nationales choisissent de concilier ces deux aspects essentiels du travail de l'UNESCO. L'organisation de l'atelier international sur l'enseignement des sciences au service du développement durable à Dhaka, au Bangladesh, en 2011, en constitue un bon exemple. La **Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO**, le Ministère de l'éducation bangladais et le Bureau de l'UNESCO à Dhaka ont collaboré à la mise sur pied d'une série d'ateliers axés sur l'enseignement des sciences comme facteur déterminant pour atteindre les objectifs du Programme 2030.

L'enseignement des sciences joue un rôle fondamental pour la Jamaïque, raison pour laquelle le pays a lancé le projet Expériences mondiales en microsciences de l'UNESCO en 1996, puis à nouveau en 2012. Le projet, appuyé par la **Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO**, ciblait les écoles secondaires du pays, soit une vingtaine d'écoles et plus de 200 enseignants. Les contributions du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et de l'information ont, en outre, permis d'inclure huit établissements de formation des enseignants et 27 écoles primaires. Le Ministère a également mis au point un portail en ligne, ainsi qu'un manuel, en vue de soutenir l'enseignement des microsciences dans les écoles de l'île. À terme, ce projet peut conduire au développement d'un réseau plus large d'activités de ce type dans les Caraïbes.

En 2012, l'UNESCO, en coopération avec la **Commission nationale d'Eswatini pour l'UNESCO**, a contribué à l'élaboration de la politique relative à l'enseignement des sciences, des mathématiques et de la technologie en Eswatini.

Dans le domaine de l'enseignement des sciences, les Camps d'excellence scientifique pour offrir aux filles un mentorat en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques

(STEM)¹²², organisés par l'UNESCO et le Gouvernement du Kenya, constituent un modèle exemplaire de l'intégration des filles et des femmes dans les STEM. Depuis 2014, ces Camps rassemblent des filles du secondaire pendant une semaine dans le but de les encourager à réaliser leur potentiel dans les STEM en vue d'un avenir sûr et pérenne. Au total, 161 écoles, soit plus de 2000 lycéennes, ont bénéficié de ce programme de mentorat. En 2020, une étude menée avec le soutien de la **Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO** a documenté les impacts de ce programme sur les performances continues des élèves dans les matières relatives aux STEM, les cours et les choix de carrière en STEM et les professeurs de STEM. Elle a conclu que ce projet a su associer la priorité égalité des genres et l'enseignement scientifique de manière exemplaire.

Dans le même ordre d'idées, la **Commission nationale du Botswana pour l'UNESCO** a mis l'accent sur l'enseignement des sciences, en honorant deux des lauréates de la onzième édition du Prix L'Oréal-UNESCO pour les femmes et la science en Afrique subsaharienne. Les hauts fonctionnaires présents à l'évènement, qui s'est tenu virtuellement en 2020, ont souligné le rôle des femmes dans la recherche scientifique. L'UNESCO et la Fondation L'Oréal décernent chaque année 20 prix à de jeunes chercheuses africaines. Il s'agit d'une initiative clé mettant en avant le travail de l'UNESCO dans la promotion de l'égalité des genres.

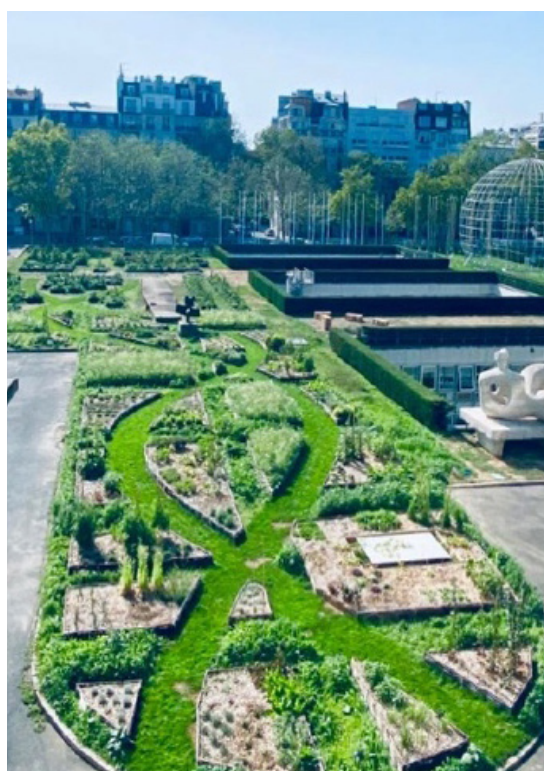
La **Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO**, avec l'appui de l'UNESCO, a facilité l'utilisation de kits de microsciences afin de favoriser l'enseignement des sciences. Initié en 2021, le projet portait sur l'intégration de la méthodologie des kits de microsciences dans les programmes nationaux d'enseignement relatifs aux STEM.

La **Commission nationale française pour l'UNESCO** a encouragé l'intérêt porté par la France aux sciences hydrologiques en créant le Centre international pour la recherche interdisciplinaire sur la dynamique des systèmes hydrologiques (ICIReward), un centre UNESCO de catégorie 2, à Montpellier. Ce Centre est porté par l'Institut montpellierain de l'eau et de l'environnement (IM2E), la plus grande structure française dans le domaine des sciences



Atelier sur l'évaluation de l'intégration des kits de microsciences à Freetown, Sierra Leone, 2021.

© Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO



Jardin potager écoresponsable au Siège de l'UNESCO.

© Commission nationale française pour l'UNESCO

122 <https://en.unesco.org/news/stem-kenya-digital-programme-launch>



Septième réunion du Comité de pilotage régional pour l'Afrique du Programme hydrologique intergouvernemental.

© Commission nationale cap-verdienne pour l'UNESCO

de l'eau. Il est appelé à jouer un rôle clé dans la mise en œuvre du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI), et à contribuer ainsi de manière significative à la réalisation de l'Objectif 6 du développement durable du Programme 2030.

Soucieuse de sensibiliser à la nécessité de faire revivre nos environnements urbains, la Commission a également initié la création d'un jardin potager écoresponsable au Siège de l'UNESCO. De très nombreuses variétés potagères provenant de toutes les régions du monde y sont cultivées, contribuant ainsi à la transition écologique de l'UNESCO et de ses espaces. Le projet poursuit un triple objectif : symbolique, pédagogique et productif. Il permet également d'encourager une consommation plus durable et de promouvoir la préservation des écosystèmes.

La **Commission nationale cap-verdienne pour l'UNESCO** a apporté son soutien à de nombreuses initiatives dans le domaine des sciences exactes et naturelles. L'une d'entre elles, axée sur l'hydrologie, a réuni des experts de 26 pays africains en octobre 2019 lors de la Septième réunion du Comité de pilotage régional pour l'Afrique du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI), organisée en partenariat avec l'UNESCO. La réunion avait pour objectif d'établir les priorités du PHI pour l'Afrique, ainsi que de définir les programmes à mettre en œuvre dans la région.



Formation du Comité national des géoparcs par les experts des géoparcs allemands avec l'appui de la Commission allemande pour l'UNESCO.

© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO

La République de Cabo Verde a également réalisé des avancées dans un autre domaine d'action clé, le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB). En effet, le pays souhaitait faire des îles de Maio et de Fogo des réserves de biosphère depuis 2010. Le statut a finalement été accordé en octobre 2020.

Plus récemment, la vulgarisation scientifique est passée au numérique. En juin 2020, la **Commission nationale hellénique pour l'UNESCO**, en collaboration avec le Réseau mondial des géoparcs de l'UNESCO et le géoparc mondial de Lesbos, a co-organisé la première formation numérique sur les géoparcs mondiaux UNESCO. Tenu en ligne, cette formation était hébergée par l'Université de l'Égée et le Musée d'histoire naturelle de la forêt pétrifiée de Lesbos. Intitulée « Territoires de résilience », elle proposait des présentations, des discussions et des ateliers animés par 28 experts des géoparcs. Cette formation a connu un grand succès et a attiré des participants de 42 pays. Elle a livré des informations sur le Réseau des géoparcs, et offert des



Rencontre des communautés locales lors de la cartographie des géosités.

© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO

connaissances approfondies sur la protection et la gestion du patrimoine géologique. Elle a également présenté un large éventail d'outils pour le développement local durable. Cette formation a permis aux participants de découvrir comment les réseaux de l'UNESCO et, en particulier, les Géoparcs mondiaux ont géré les défis liés à la pandémie de Covid-19, tout en exerçant un impact significatif sur les communautés locales. Elle livre un parfait exemple de la capacité des programmes scientifiques à se doter d'un double numérique, et à favoriser la participation des experts et de la communauté au sens large.

La **Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO** a également apporté son concours au renforcement du Réseau mondial des géoparcs. En 2018, elle a entamé le processus de nomination de quelques sites à Baringo, dans la vallée du Grand Rift. Cette initiative a bénéficié du soutien technique de la Commission allemande pour l'UNESCO.

En outre, le Kenya est membre du Réseau mondial des réserves de biosphère de l'UNESCO, et compte six réserves inscrites au Réseau. La création du Réseau des réserves de biosphère d'Afrique (AfriMAB) en 1996 a largement contribué à cette réalisation. Par ailleurs, la participation des jeunes à ces projets et processus est essentielle. L'UNESCO a donc mis en place les Bourses du MAB pour jeunes scientifiques¹²³ en 1989. En 2019, un total de 31 Kényans avait présenté leur candidature et cinq s'étaient vus attribuer la bourse.

La **Commission allemande pour l'UNESCO** a joué un rôle majeur dans la création du Programme sur l'Homme et la biosphère dans les années 1960. La Commission souhaitait la création d'un programme scientifique intergouvernemental, qui contribuerait à établir une base scientifique pour améliorer la relation entre l'homme et son environnement. Lors de la Conférence générale de 1964, l'Allemagne a donc présenté une résolution à l'origine d'un événement historique, la Conférence sur la biosphère. En 1966 et en avril 1968, la Commission a organisé deux colloques internationaux sur l'exploitation durable de la nature, sur l'île de Mainau dans le lac de Constance et à Berchtesgaden. Aujourd'hui, le Réseau mondial des réserves de biosphère compte 727 réserves dans 131 pays, dont 22 sites transfrontaliers. La Commission allemande



Photo de groupe lors d'une réunion consultative avec les parties prenantes dans le cadre du processus d'extension de la réserve de biosphère du mont Kenya pour inclure la zone de conservation de Lewa et la forêt de Ngare Ndare.

© Commission nationale du Kenya pour l'UNESCO



Dr Magda Staudinger, qui était, au début des années 1960, la force motrice de l'engagement allemand pour le MAB, en 1973, lors d'une conférence de femmes, à Kiel.

© Magnussen, Friedrich (1914-1987) BY-SA 3.0 DE



Projet dans la réserve de biosphère du Paysage de l'est du lac Vättern visant à former les réfugiés à l'apiculture.
© Réserve de biosphère du Paysage de l'est du lac Vättern



Les participants travaillent activement au Bandos Island Resort.
© Commission nationale des Maldives pour l'UNESCO



Les participantes brassent une pâte à base de noix de karité pendant la session pratique de la formation. © Commission nationale malienne pour l'UNESCO

pour l'UNESCO et l'Allemagne continuent de promouvoir activement le Programme MAB, et soutiennent les investissements dans les réserves de biosphère par le biais de la coopération bilatérale au développement.

Dans le cadre de ses activités relatives aux sciences exactes et naturelles, la **Commission nationale suédoise pour l'UNESCO** accorde également une attention particulière au Programme MAB. Il y a une trentaine d'années, la Commission a lancé une initiative visant à renforcer le rôle du Programme MAB au niveau national. Celle-ci

a entraîné plusieurs changements dans la manière dont le MAB est mis en œuvre au niveau national. Par exemple, un coordinateur national est chargé de représenter la Suède au niveau international dans le domaine des réserves de biosphère. Il existe également un comité d'experts compétents, chargé d'orienter le travail avec l'UNESCO sur le Programme MAB. La Suède rend compte directement de la manière dont les réserves de biosphère contribuent au Programme 2030.

En octobre 2019, la **Commission nationale malienne pour l'UNESCO** et l'Organisation du monde islamique pour l'éducation, les sciences et la culture ont organisé un atelier national de formation sur l'autonomisation des femmes par la promotion d'activités génératrices de revenus dans la réserve de biosphère de la Boucle du Baoulé, à Négoula, dans le cercle de Kati (région de Koulikoro). Cet atelier, qui a réuni 20 participantes, vise à soutenir les activités des femmes dans la réserve de biosphère de la Boucle du Baoulé. En effet, la formation délivrée offre aux femmes des perspectives d'activités entrepreneuriales dans la région. Ce type de formation peut constituer un très bon moyen d'introduire des initiatives liées au développement durable et de mettre l'entrepreneuriat en avant, tout en soutenant l'autonomisation des femmes dans les zones protégées.

La **Commission nationale des Maldives pour l'UNESCO** participe, elle aussi, activement au Programme sur l'Homme et la biosphère. L'une des initiatives les plus



Réserve de biosphère
Nordhordland.
© Nordhordland MAB area

récentes, réalisée en 2019, est l'inscription de deux atolls (l'atoll d'Addu et l'atoll de Fuvahmulah) sur la liste des réserves de biosphère. Il s'agit d'une étape clé dans la protection de l'environnement vulnérable des Maldives. Elle contribue également à l'objectif à long terme de déclarer l'ensemble du pays réserve de biosphère de l'UNESCO.

De même, la **Commission nationale norvégienne pour l'UNESCO** joue un rôle très actif dans le Réseau des réserves de biosphère. En 2019, elle a inscrit au Réseau la réserve de biosphère Nordhordland. Cette nomination a pour principal objectif de mettre en œuvre des activités relatives au développement durable dans cette région. Cette inscription peut inspirer d'autres régions, telles que Lofoten, Finnmark et Telemark, à également devenir des réserves de biosphère. Grâce à ses réserves de biosphère, la Norvège, conjointement avec les autres pays nordiques, contribue à la réalisation du Programme 2030.

Les réserves de biosphère occupent une place centrale dans la collaboration de l'Ouganda avec l'UNESCO.

La désignation de deux réserves de biosphère, à savoir le parc Queen Elizabeth en 1979 et le mont Elgon en 2005,

suivie de l'inscription de deux sites du patrimoine naturel — la forêt impénétrable de Bwindi et le parc national des Monts Rwenzori en 1994 — a eu un impact considérable, tant au niveau politique que pour les citoyens ougandais. Ces inscriptions ont permis de sensibiliser à la préservation et à la conservation des écosystèmes et du patrimoine, ainsi qu'au développement durable dans les secteurs du tourisme et de l'éducation. La **Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO** travaille activement à la promotion d'autres sites ; elle a ainsi cartographié plus de 40 nouvelles zones entre 2016 et 2020.

Souvent, les candidatures de réserves de biosphère sont le fruit d'initiatives conjointes entre deux ou plusieurs pays, avec l'appui de leurs Commissions nationales pour l'UNESCO. Ainsi, en 2014, la **République de Macédoine du Nord** et la **République d'Albanie** ont travaillé ensemble afin de proposer la candidature de la réserve de biosphère transfrontalière d'Ohrid-Prespa. Cette réserve de biosphère transfrontalière comprend les deux bassins versants des lacs connectés d'Ohrid et de Prespa et abrite 454 000 habitants répartis dans les deux pays. Sa candidature a donc un impact direct pour les deux nations.



Une lionne perchée dans un arbre et une gazelle, ou kob ougandais, dans la réserve de biosphère Queen Elizabeth.
© Commission nationale ougandaise pour l'UNESCO



En haut, la forêt impénétrable de Bwindi ;
au milieu et en bas, le mont Elgon. Illustration
d'une partie de la biodiversité
de la réserve de biosphère.
© Commission nationale ougandaise
pour l'UNESCO

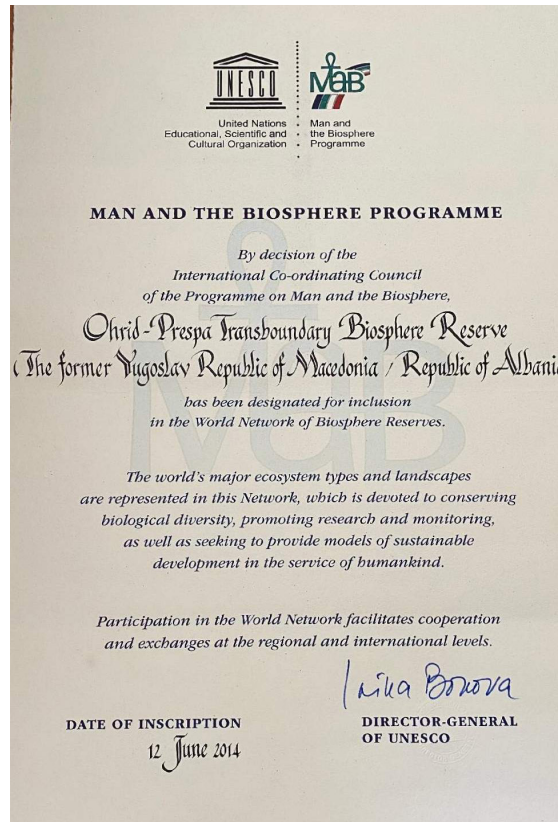


En presque 30 ans d'existence de la **Commission slovaque pour l'UNESCO**, la Slovaquie a mené une étroite coopération avec l'UNESCO dans les domaines de la préservation des sites naturels du patrimoine mondial, des géoparcs et des réserves de biosphère, et de leur promotion. Ces dernières années, la principale réalisation concerne la nouvelle proposition d'inscription de la partie slovaque des forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe. L'UNESCO et l'Union internationale pour la conservation de la nature ont joué un rôle crucial en vue d'assurer la protection et la conservation de ces sites. Plusieurs experts slovaques ont même été récompensés pour leurs travaux dans le domaine de la conservation de l'environnement. Ils ont, en effet, contribué de manière significative à la gestion d'autres zones naturelles protégées en Slovaquie, et ont inspiré d'autres réserves de biosphère à partager leur expertise et à coopérer aux niveaux national et international.

En 1989, la **Commission nationale du Qatar pour l'éducation, la culture et la science**, en collaboration avec le Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, a organisé une formation en arabe sur la gouvernance et la maintenance des océans dans le monde arabe. Cette formation a permis d'apporter de nouvelles perspectives en faveur de la protection du patrimoine naturel des pays arabes. Elle a également présenté plusieurs moyens de renforcer la coordination des efforts nationaux, régionaux et internationaux dans ce domaine. En outre, elle a livré une évaluation de l'état du patrimoine naturel dans la région arabe, des législations actuelles et des défis de la gouvernance dans l'exploitation, l'entretien et la gestion des réserves naturelles. En définitive, cette formation a ouvert la voie à la mise en œuvre de nombreux futurs projets dans ce domaine.

La **Commission nationale espagnole de coopération avec l'UNESCO** a apporté un soutien sans faille à la mise en place du Programme MAB en 1993. Aujourd'hui, la Commission joue un rôle déterminant dans la promotion des réserves de biosphère, aussi bien en Espagne que dans le réseau ibéro-américain et des Caraïbes.

En 1995, la **Commission nationale coréenne pour l'UNESCO** a joué un rôle majeur dans la création du Réseau des réserves de biosphère d'Asie de l'Est



Inclusion de la réserve de biosphère transfrontalière d'Ohrid-Prespa dans le Réseau mondial des réserves de biosphère, 2014. © Commission nationale pour l'UNESCO de la République de Macédoine du Nord

(EABRN)¹²⁴. Ce réseau visait principalement à concilier la conservation de la biodiversité et le développement durable. Il s'agit d'un réseau régional au service du Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) de l'UNESCO, qui s'articule autour de trois thèmes prioritaires de coopération : l'écotourisme, la politique de conservation et la coopération transfrontalière. L'EABRN facilite l'échange d'informations entre les réserves de biosphère et les organes directeurs. Il organise ainsi régulièrement des réunions régionales, ainsi que des ateliers de formation à l'intention des gestionnaires de réserves de biosphère. Actuellement, les sept membres du réseau — à savoir, la Chine, la République

124 <https://www.unescoeabrn.org>



La directrice du Centre du patrimoine mondial, Mme Mechtild Rössler, lors de sa visite en Slovaquie en 2017 avec l'ancienne directrice de la réserve de biosphère de Poana, Mme Vladimira Fabriciusova. Mme Fabriciusova a reçu la bourse Michel Batisse en matière de gestion de réserves de biosphère en 2017.
© Commission slovaque pour l'UNESCO



Cérémonie de remise de la bourse Michel Batisse à l'UNESCO, 2017.
© Commission slovaque pour l'UNESCO

populaire démocratique de Corée, la Fédération de Russie, le Japon, le Kazakhstan, la Mongolie et la République de Corée — continuent de renforcer leur coopération par le biais de l'EABRN, avec le soutien du Bureau de l'UNESCO à Beijing, qui assure les fonctions de secrétariat de l'EABRN depuis 2003.

Fondée en 1999 par onze États africains, avec le soutien du Programme MAB, l'École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ERAIFT) met l'accent sur l'« environnement forestier », géré selon une approche systémique. L'ERAIFT accueille des étudiants et des chercheurs issus de 22 pays africains. En 2021, elle est devenue un centre de catégorie 2. La **Commission nationale de la République démocratique du Congo pour l'UNESCO** fait preuve d'un grand soutien aux programmes d'études supérieures. Actuellement, l'ERAIFT propose quatre masters régionaux. Ces masters portent sur la gestion des aires protégées ; les techniques de gestion forestière ; la gestion des réserves de biosphère ; et la gestion intégrée des forêts et des terres tropicales. Active dans les deux réserves de biosphère de la République démocratique du Congo, l'ERAIFT est responsable de la coordination scientifique de la seule tour de mesure des gaz à effet de serre du bassin du Congo, installée dans la réserve de biosphère de Yangambi.

L'organisation de forums et de conférences dans le secteur des sciences exactes et naturelles permet de créer des plateformes de débat et, souvent, de préparer le terrain pour des initiatives politiques. À cet égard, la **Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO** a organisé une réunion clé du Programme sur l'Homme et la biosphère en mai 2000. Baptisée ECOTONE IX, elle avait pour thème « Les pratiques éclairées en matière de développement du tourisme côtier dans les zones protégées », et visait à mettre en place un forum de solutions créatives pour la planification et la mise en œuvre d'un tourisme durable dans les réserves de biosphère de l'UNESCO. ECOTONE IX a aidé les entrepreneurs locaux et les parties prenantes à acquérir des connaissances et des compétences pour soutenir le développement durable dans la réserve de biosphère de l'UNESCO de Puerto Galera.

Dans les Caraïbes, la **Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO** a pris les devants et a fait de Saint-Kitts-et-Nevis le premier pays anglophone des Caraïbes à créer une réserve MAB en juin 2011. La même

année, elle a organisé une conférence intitulée « L'adaptation au changement climatique dans les Caraïbes : science, éthique et politique¹²⁵ ». Cette conférence a réuni des experts régionaux, des ministres, des responsables gouvernementaux, ainsi que des représentants de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM). La conférence, la première du genre dans la sous-région, avait pour objet de développer une « vision régionale partagée » qui permettrait à la région des Caraïbes d'atténuer les effets néfastes des changements climatiques et de s'y adapter, en particulier dans les petits États insulaires en développement (PEID).

À la suite de cette conférence s'est tenue, en mars 2013, une conférence interministérielle et d'experts sur les réserves de biosphère dans la région des Caraïbes, intitulée « Outils pour le développement durable et la croissance à Saint-Kitts-et-Nevis ».

Autre initiative dans ce domaine, un symposium consacré à la sécurité de l'eau pour les Caraïbes a été organisé en octobre 2019. Cette initiative a notamment abouti à l'élaboration de plusieurs projets dans les Caraïbes sur la gestion durable des ressources en eau, avec le soutien du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) de l'UNESCO.

Les événements de vulgarisation scientifique offrent une occasion unique de mettre en valeur l'impact de l'UNESCO et les efforts nationaux pour faire entrer la science dans la vie quotidienne. C'est pourquoi en mars 2019, la **Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO** a organisé un événement dans le but de montrer comment les activités scientifiques réalisées par l'UNESCO permettent de résoudre des défis mondiaux. Le Science Museum a donc accueilli la soirée « Lates », illustrant l'utilisation de la recherche scientifique dans de nombreux projets UNESCO du Royaume-Uni pour comprendre notre passé et préserver notre avenir. Cet événement a également montré que si la technologie aide à cartographier les changements climatiques et à fournir un accès à l'eau potable, la science représente un atout pour la paix et le développement durable dans le monde. Des milliers de visiteurs, venus du monde entier, y ont assisté. Cet événement a, en



Neuvième réunion de l'EABRN organisée sur l'île de Jeju, République de Corée, 2005. © Commission nationale coréenne pour l'UNESCO



Les participants à ECOTONE IX.
© Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO



Des experts durant la conférence sur « L'adaptation au changement climatique dans les Caraïbes : science, éthique et politique »
© Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO



Symposium de haut niveau sur la sécurité de l'eau dans les Caraïbes, 2019.
© Commission nationale de Saint-Kitts-et-Nevis pour l'UNESCO

125 http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/programme-meetings/?tx_browser_pi1%5Bplugin%5D=46115&tx_browser_pi1%5BshowUid%5D=3250&cHash=1976ce5891



Géoparc mondial UNESCO des North West Highlands. © Wendy Hamlet

outre, vu la participation de géoparc mondiaux, de réserves de biosphère, de sites du patrimoine mondial, de documents Mémoire du monde et de villes créatives du Royaume-Uni, de chaires universitaires de l'UNESCO et de collègues et projets de la Commission océanographique intergouvernementale.

La **Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO** a mis en avant un autre projet majeur soulignant l'impact de l'UNESCO sur un pays particulier. Le rapport *National Value of UNESCO to the United Kingdom*¹²⁶ (La valeur nationale de l'UNESCO pour le Royaume-Uni) illustre comment l'UNESCO rapproche les sites, les personnes et les communautés, et crée de la valeur pour le Royaume-Uni. Les travaux de recherche qui alimentent ce rapport, entamés en 2012, démontrent que le label UNESCO concrétise l'engagement du Royaume-Uni à créer un avenir plus durable, pacifique et équitable aux niveaux local, national et international. Le rapport fournit aux gouvernements, aux parties prenantes, aux communautés, aux projets détenteurs du label UNESCO et au public la

possibilité de comprendre l'immense contribution d'un réseau mondial à l'économie britannique. Publiée en 2020 par la Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO, une nouvelle étude prouve que les projets de l'UNESCO peuvent contribuer à l'édification d'un monde plus vert, plus égalitaire et plus pacifique, tout en créant de la valeur financière. En effet, les projets réalisés par l'UNESCO au Royaume-Uni génèrent chaque année des avantages financiers estimés à 151 millions de livres sterling pour les communautés locales, et contribuent à les rassembler pour protéger et conserver certains des lieux les plus emblématiques du pays. Cette étude est la première à examiner les avantages culturels, environnementaux et financiers des projets de l'UNESCO pour la vie britannique, ainsi que leur contribution directe et active aux ODD. Cette étude novatrice peut bien entendu être reproduite par d'autres Commissions nationales.

126 <https://www.unesco.org.uk/national-value>

Océanographie

Selon une ancienne légende chinoise, la civilisation serait apparue à la suite d'un grand déluge. L'empereur Yao aurait décrit le déluge dans ces termes : « [m]ontant et toujours en hausse, il menace les cieux mêmes¹²⁷ ». Émergeant du grand déluge pour sauver la civilisation, un héros aurait réussi à séparer la terre et les océans. Selon la légende, ce héros, Yu, est le fondateur de la première dynastie chinoise, les Xia. Des décennies durant, Yu a mené une campagne de dragage et creusé des canaux qui ramèneraient l'eau à sa source, inaugurant ainsi une tradition de grands travaux publics chinois.

Au-delà de la légende, l'océan, source d'eau, reste au centre de notre monde, reliant les pays et les destins. Selon l'explorateur et scientifique français Jacques Cousteau : « La mer, le grand rassembleur, est le seul espoir de l'homme. Maintenant, comme jamais auparavant, l'ancienne formule prend un sens littéral : nous sommes tous dans le même bateau¹²⁸ ».

Cette déclaration a été prise à cœur par l'UNESCO, lors du premier Congrès océanographique international, tenu au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York en 1959¹²⁹. Ce Congrès a démontré que « l'océanographie est passée de la phase des explorations faites à l'aveuglette et des découvertes accidentelles à l'étape de la recherche systématique de ce que l'on peut appeler la dernière grande frontière de notre planète¹³⁰ ».

Un an plus tard, en 1960, l'UNESCO a créé la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et inauguré l'Expédition internationale de l'océan Indien (EIOI), l'un des programmes phares de l'UNESCO dans les

« *Utilisons la science transformatrice pour aligner le travail des gouvernements, les intérêts à long terme des entreprises et les aspirations des citoyens, et pour intégrer la durabilité dans tous les aspects de nos vies, y compris nos liens étroits avec l'océan* »,

*M. Vladimir Ryabinin,
Secrétaire exécutif de la Commission océanographique
intergouvernementale*

années 1960. Elle a ainsi envoyé un signal fort : la recherche océanographique doit être un domaine majeur de collaboration internationale. L'EIOI, une expédition scientifique internationale, a permis la mise en place d'un important forum de coopération entre des scientifiques appartenant à des nations et des camps idéologiques différents. Par cette initiative, l'UNESCO visait, une fois de plus, à fournir un espace de dialogue et d'échange, et dans ce cas précis, cet espace était l'océan Indien.

Aujourd'hui, la COI continue d'offrir une plateforme internationale permettant de coordonner des programmes dans les domaines de la recherche et de l'observation marine, de l'atténuation des risques et du renforcement des capacités, afin de comprendre et d'assurer une gestion efficace des océans et des zones côtières. Le travail scientifique et d'observation des océans entrepris par la COI contribue à l'élaboration de la base de connaissances des changements climatiques. En outre, la COI soutient le Programme mondial de recherches sur le climat (PMRC), tandis que le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) constitue la composante « océans » du Système mondial d'observation du climat (SMOC), qui contribue au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Au niveau systémique, la COI aide ses 150 États membres à renforcer leurs capacités scientifiques et institutionnelles en vue de réaliser plusieurs objectifs mondiaux, notamment le Programme 2030 de l'ONU et ses Objectifs de développement durable, l'Accord de Paris sur le changement climatique et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

127 Sarah Kaplan, « Legends say China began in a great flood. Scientists just found evidence that the flood was real », *The Washington Post*, 4 août 2016. <https://www.washingtonpost.com/news/speaking-of-science/wp/2016/08/04/legends-say-china-began-in-a-great-flood-scientists-just-found-evidence-that-the-flood-was-real/>

128 Jacques Cousteau, cité dans Bridget Nicholls, « How Cousteau inspired my love of the oceans », BBC News, 20 novembre 2010. <https://www.bbc.com/news/world-11789975>

129 Dael Wolfe, « The 1959 Oceanographic Congress: An Informal History ». Dans : Sears M., Merriman D. (éds), *Oceanography: The Past*. 1980. Springer, New York, NY. https://doi.org/10.1007/978-1-4613-8090-0_5

130 Gerald Wendf, « L'Océan, terre inconnue », *Le Courrier de l'UNESCO*, décembre 1959, p. 4 à 9.



Centre indien d'alerte rapide aux tsunamis, fournisseur régional de services relatifs aux tsunamis de la COI-UNESCO/IOTWMS. © Commission nationale indienne de coopération avec l'UNESCO



Salle de classe électronique du centre de catégorie 2 de l'UNESCO au Centre international de formation à l'océanographie opérationnelle (ITCOcean), en Inde. © Commission nationale indienne de coopération avec l'UNESCO

L'Inde, qui fait partie des 40 États membres ayant soutenu la résolution visant à créer la COI en 1961, constitue depuis lors un partenaire clé dans les programmes liés aux observations océaniques, à la science, à la modélisation et aux prévisions, aux services de données et d'information, ainsi qu'aux risques océaniques et au renforcement des capacités. Afin d'assurer la bonne mise en œuvre de ces programmes, le Ministère des sciences de la Terre, en étroite collaboration avec l'UNESCO et la **Commission nationale indienne de coopération avec l'UNESCO**, a créé en 2017 le Centre international de formation à l'océanographie opérationnelle de catégorie 2. À ce jour, ce centre a formé pas moins de 3600 chercheurs issus de 85 pays. Parallèlement, l'Inde héberge également les bureaux de projets internationaux de l'Expédition internationale de l'océan Indien et du Système mondial d'observation de l'océan pour l'océan Indien.

Le tremblement de terre et le tsunami survenus dans l'océan Indien le 26 décembre 2004, au large de la côte de Banda Aceh, ont été les troisièmes plus grands jamais enregistrés, et comptent parmi les plus dévastateurs de l'histoire. Dès 2005, l'Allemagne a aidé la COI à mettre en place des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis, dans le cadre de son soutien à l'Indonésie pour la mise en place de son système national d'alerte rapide aux tsunamis (GITEWS). En mars 2011, le système a été entièrement confié aux autorités indonésiennes. Un projet de suivi mis en place jusqu'en 2014 a permis d'assurer le bon fonctionnement du système sur le long terme. Le GITEWS a enregistré avec succès des milliers de séismes et plus d'une douzaine

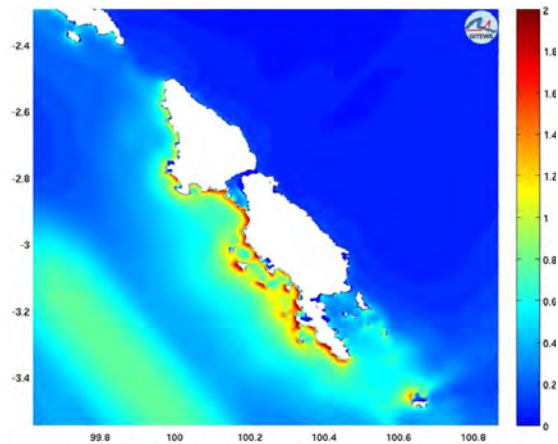
de tsunamis, tous dans un délai de cinq minutes. Le centre d'alerte de Jakarta, qui fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, s'appuie sur des sismomètres, des stations GPS et des marégraphes. À long terme, cette initiative aura un effet déterminant sur l'atténuation des risques sismiques et de tsunamis dans la région.

Faisant suite au lancement de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO en juillet 1960, la Commission océanographique coréenne (KOC) a été créée en 1961 afin de promouvoir l'océanographie au niveau national. La **Commission nationale coréenne pour l'UNESCO** travaille en étroite collaboration avec la KOC en vue de renforcer les capacités nationales en matière d'océanographie. Dans les années 1960, la KOC a contribué à promouvoir l'océanographie par l'éducation, la formation et la recherche. Au nombre des principales réalisations de la KOC figure sa participation à l'Étude en commun du Kuro-Shio et des régions adjacentes (ECK), menée entre 1965 et 1971. Cette expérience a fait prendre conscience à la KOC de la nécessité de former des océanographes coréens, et a ouvert la voie à la création par la Commission nationale et la KOC de la Société coréenne d'océanographie (KSO) en juillet 1966. La création de cette dernière a permis de faire progresser les ressources humaines professionnelles de la République de Corée dans le domaine de l'océanographie. C'est ainsi que le premier département d'océanographie du pays a été créé à l'Université nationale de Séoul en 1968.

En 1991, l'Université d'État de Moscou a lancé plusieurs expéditions maritimes internationales, auxquelles ont participé des étudiants, de jeunes scientifiques et des enseignants, afin d'étudier les processus géologiques complexes sur les marges continentales de l'Europe et de l'Afrique du Nord et sur la dorsale médio-atlantique. Par ailleurs, en 1993, l'Université hydrométéorologique d'État de Russie a lancé un projet régional intitulé « Université flottante de la Baltique ». Depuis 1996, la **Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO** apporte son soutien à ces deux projets, réalisés dans le cadre des programmes de la COI sur la formation, l'éducation et l'assistance mutuelle dans le domaine des sciences de la mer.

Grâce à ce soutien, depuis 1991, plus de 1200 étudiants et enseignants rattachés à 70 universités et centres de recherche de 30 pays ont eu l'occasion de participer à des expéditions maritimes internationales, d'assister à 17 conférences internationales et de publier leurs travaux dans trois numéros spéciaux de revues internationales évaluées par des pairs. Le concept de formation par la recherche a été largement utilisé dans le monde entier dans le cadre de programmes de formation pour les chercheurs en sciences de la mer. Par ailleurs, des universités flottantes ont été organisées, entre autres, par un consortium d'universités en Australie, en République de Corée, en Inde, en Indonésie et au Japon. La Russie poursuit le développement d'un réseau regroupant plus d'une douzaine d'universités flottantes, dont l'Université flottante de l'Arctique à bord du navire de recherche *Professeur Molchanov*. Le programme des universités flottantes revêt un intérêt particulier à la lumière de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océanographiques au service du développement durable.

Parmi les premiers défenseurs des sciences de la mer, le Japon travaillait déjà dans ce domaine avant même la création de la COI. Dès 1952, le pays a proposé la mise en œuvre d'un projet de l'UNESCO axé sur la recherche en matière d'exploitation des océans. Depuis la tenue de l'Assemblée de la COI en 1960, le Japon n'a cessé de contribuer à la Commission en tant que membre de son Conseil exécutif, et a concentré ses efforts sur l'observation des océans, l'échange de données, le renforcement des capacités, la mise en place d'activités régionales, la construction de systèmes d'alerte rapide aux tsunamis et l'initiation à l'océan. Au niveau régional, le Japon et la **Commission nationale japonaise pour l'UNESCO** contribuent depuis les années 1970, soit depuis plus de



Modélisation, par GITEWS, du tsunami du 25 octobre 2010.
© GITEWS



Les participants à la formation par la recherche, sur une université flottante.
© Commission de la Fédération de Russie pour l'UNESCO

40 ans, à la sous-commission de la COI pour le Pacifique occidental, à la fois par un soutien intellectuel et par la mise à disposition de ressources humaines, dans le but d'appuyer les projets scientifiques dans la région Asie-Pacifique.

Plus récemment, le Japon a joué un rôle central dans la préparation de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océanographiques au service du développement durable (2021-2030), notamment en mettant sur pied des campagnes de sensibilisation à la Décennie, en organisant



Atelier de planification régionale pour les mers marginales du Pacifique Nord et du Pacifique Ouest en vue de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océanographiques au service du développement durable, organisé à Tokyo de juillet à août 2019. © Commission nationale japonaise pour l'UNESCO



Neuvième cours de formation du Centre régional de formation et de recherche sur la dynamique des océans et le climat sur la dynamique du climat et les interactions air-mer, 2019. © RTRC-ODC/Wang Qilong

des réunions régionales à Tokyo, et en participant au Groupe exécutif de planification chargé de formuler le Plan de mise en œuvre de la Décennie. En vue de la Décennie, le Japon a également créé son propre comité national.

En préparation de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océanographiques au service du développement durable (2021-2030), la **Commission canadienne pour l'UNESCO** a appuyé une série d'activités sur ce thème. En novembre 2020, elle s'est associée à Pêches et Océans Canada et au Centre canadien des politiques scientifiques pour organiser un symposium intitulé « Planification proactive de l'équité entre les sexes dans la nouvelle économie bleue ». En collaboration avec les musées scientifiques nationaux du Canada, la Commission assurera la promotion des femmes dans le domaine des sciences océaniques au cours de la Décennie internationale, à travers

un site Web, des vidéos et les médias sociaux. En 2021, dans la même optique, la Commission a célébré la Journée internationale des femmes et des filles en sciences par des événements virtuels spéciaux, organisés en partenariat avec la COI et Pêches et Océans Canada.

En 2011, la **Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO** a appuyé le lancement du Centre régional de formation et de recherche sur la dynamique des océans et le climat de la COI. Ce centre a pour vocation de renforcer les capacités de recherche pour la dynamique des océans, les interactions air-mer et la modélisation numérique de manière durable et systématique. Près de 400 jeunes scientifiques de 43 pays et plus de 50 experts de renommée mondiale ont bénéficié de neuf programmes de formation offerts par le Centre. Ce Centre continuera de jouer un rôle actif en vue d'assurer le développement durable des sciences océanographiques dans le cadre de la Décennie (2021-2030).

La **Commission flamande pour l'UNESCO** contribue directement à la mission de la COI par son soutien au Bureau de projet de la COI pour l'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE), installé à l'Institut flamand de la mer (VLIZ), à Ostende. Le Bureau de projet constitue une référence mondiale pour la gestion des données et de l'information océanographiques. Il appuie le Réseau de données et d'information océanographiques (ODIN), ainsi que le processus IODE, en vue de l'accréditation des centres nationaux de données océanographiques. Le Bureau a également développé la Base de données océaniques mondiales et le Système d'informations sur la biodiversité de l'océan (OBIS), un atlas en ligne qui rend compte de la répartition de la faune et de la flore marines documentées, et les héberge. Ces systèmes de données mondiaux constituent des ressources essentielles pour faire face aux effets des changements climatiques, protéger la biodiversité des océans et soutenir les évaluations mondiales des océans. Depuis 2002, le Bureau de projet de l'IODE a contribué à la mise en place et au fonctionnement de centres de formation régionaux et spécialisés, qui, ensemble, forment un réseau mondial de renforcement des capacités, et opèrent dans plusieurs langues. Enfin, l'Académie mondiale Ocean Teacher encourage les programmes de formation liés à la recherche, aux observations et aux services océaniques dans tous les États membres de la COI.

En avril 2019, la **Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO**, conjointement avec le Bureau des affaires maritimes et océaniques du Ministère des Affaires étrangères, l'Institut des sciences de la mer de l'Université des Philippines et le Comité national des sciences de la mer, a accueilli la douzième session intergouvernementale de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental. Plus de cent participants, parmi lesquels des délégués étrangers et locaux de 16 États membres et de cinq partenaires internationaux, ont discuté de l'amélioration des politiques axées sur la conservation et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines. Ensemble, ils ont défini des orientations stratégiques, ainsi que des moyens de faire progresser la coopération internationale en matière de sciences de la mer et ont examiné des recommandations sur le programme et le budget.

Au cours de la session, la signature d'une déclaration d'intention entre la COI et l'Institut des sciences de la mer de l'Université des Philippines concernant la création d'un Centre régional de formation et de recherche sur la gestion et la restauration des récifs coralliens a marqué une étape importante. La COI et l'Institut d'océanographie de l'Académie des sciences et technologies du Vietnam ont également signé une déclaration d'intention en vue de la création d'un Centre régional de formation et de recherche sur les toxines marines et la sécurité des produits de la mer.

Suivant une approche différente, la **Commission nationale australienne pour l'UNESCO** a apporté son soutien à un projet de sensibilisation à l'océan et à l'environnement. Le projet « Words and Pictures » a fait participer des enfants du monde entier à l'élaboration de leurs propres livres pour enfants sur les thèmes de la mer et de l'environnement. Le résultat de cette initiative a donné lieu à un livre, illustré par des enfants des îles Salomon et rédigé par des enfants australiens.



Objectifs de développement durable illustrés par une plongée dans le parc national et le site marin inscrit au patrimoine mondial de Komodo.
© Michelle Vanmaele — UNESCO



Délégués à la douzième session intergouvernementale de la Sous-Commission de la COI pour le Pacifique occidental à Manille, Philippines.
© Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO



Signature de la déclaration d'intention entre la COI et l'Institut des sciences de la mer de l'Université des Philippines en vue de la création d'un Centre régional de formation et de recherche sur la gestion et la restauration des récifs coralliens.
© Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO

A person with dark hair, wearing large, dark goggles and a denim jacket, is shown in profile, looking down intently at a task. They are holding a thin, light-colored rod or wire. The entire image is overlaid with a semi-transparent red filter. The background is out of focus, showing what appears to be a wooden structure.

Égalité des genres

Thaïlande, 1967.
© UN / UNESCO

Malala Yousafzai s'est imposée en tant que symbole mondial de l'émancipation des filles et des femmes en devenant la plus jeune lauréate du prix Nobel. Dans son autobiographie *Moi, Malala*, elle écrit : « Aucune lutte ne peut aboutir sans que les femmes y participent aux côtés des hommes. Il y a deux pouvoirs dans le monde. L'un celui de l'épée, l'autre celui de la plume. Il en existe un troisième plus fort encore que les deux premiers : celui des femmes¹³¹. »

« La stabilité et le développement durable inclusif ne sont pas possibles sans la présence, la participation et le progrès des femmes. »

*Mme Jamila Seftaoui,
Directrice de la Division pour l'Égalité des genres*

L'égalité des genres constitue une composante essentielle des actions et de la vision de l'UNESCO, puisqu'elle se classe parmi les deux priorités globales de l'Organisation. Pour l'UNESCO, l'égalité des genres, c'est l'égalité des droits, des responsabilités et des chances pour les femmes et les hommes, les filles et les garçons.

Parvenir à l'égalité des genres signifie qu'il faut vaincre les rapports de force et les vulnérabilités sociales systémiques et asymétriques. Cela nécessite de repenser et de transformer les structures et les systèmes actuels. En plaçant l'égalité des genres au cœur de son mandat, l'UNESCO s'efforce de contribuer à un programme mondial dynamique pour faire progresser les droits humains et l'égalité des genres dans tous ses domaines de compétence.

Le document « De l'accès à l'autonomisation : stratégie de l'UNESCO pour l'égalité des genres dans et par l'éducation 2019-2025 » expose la contribution de l'Organisation pour garantir à chacun — filles et garçons, hommes et femmes — l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation et d'autonomisation. En complément de cette stratégie, l'initiative de l'UNESCO « Son éducation, notre avenir » vise à accélérer l'action en faveur de l'éducation des filles et des femmes à partir d'engagements politiques et financiers.

L'égalité des genres est essentielle pour réaliser les Objectifs de développement durable. Laisser la moitié de la population mondiale pour compte n'est clairement pas une option. Atteindre l'égalité des chances et vivre pleinement dans la liberté et la dignité ne sont pas de nobles idéaux, mais bien des impératifs clairs pour l'avenir.

À cet égard, les Commissions nationales jouent un rôle indispensable dans la mise en œuvre de la vision de l'UNESCO en matière d'égalité des genres. Leur contribution, qu'il s'agisse de campagnes, d'événements, de plateformes de débat, de projets ou de programmes faisant avancer les objectifs d'égalité des genres, est vitale non seulement pour l'UNESCO, mais aussi pour la communauté internationale au sens large.

En 2015, en vue de contribuer à l'égalité des genres par le soutien à l'éducation, la **Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO** et le Programme Bridge Asia de la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO ont organisé une campagne d'alphabétisation

¹³¹ Malala Yousafzai, *I Am Malala: The Girl Who Stood Up for Education and Was Shot by the Taliban [Moi, Malala, je lutte pour l'éducation et je résiste aux talibans]*. Little, Brown & Co., 1^{er} octobre 2013, 31.



Participantes à la campagne d'alphabétisation des femmes de Char Khalifa avec leurs produits, 2016.

© Commission nationale du Bangladesh pour l'UNESCO

pour les femmes de Char Khalifa, l'une des communautés marginalisées du Bangladesh. Conciliant alphabétisation et compétences de vie, la campagne a bénéficié à 500 participantes, qui ont reçu des informations de base en matière de santé, d'hygiène, de planification familiale, de gestion des catastrophes et de durabilité. À la suite de cette initiative, dix centres d'apprentissage pour adultes ont été créés dans cette région, avec l'appui de la communauté locale. En 2016, les participantes ont pu suivre une formation professionnelle, ce qui a eu un impact positif immédiat sur leur niveau de vie global.

L'éducation des femmes constitue également un domaine prioritaire pour la **Commission nationale de la République populaire de Chine pour l'UNESCO**. Depuis 2016, le Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes récompense les contributions innovantes et exceptionnelles d'individus, d'institutions et d'organisations en faveur de l'éducation des filles et des femmes. Le Prix est remis chaque année à deux lauréats, qui reçoivent un montant de 50 000 dollars des États-Unis chacun afin de poursuivre leurs travaux dans le domaine de l'éducation des filles et des femmes. Il contribue directement à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier à l'Objectif de développement durable 4 sur l'éducation et à l'Objectif 5 sur l'égalité entre les sexes. Depuis son lancement, plus de 110 pays ont soumis des candidatures et 11 lauréats originaires du Zimbabwe, d'Indonésie, de Thaïlande, d'Égypte, du Pérou, de Jamaïque, d'Espagne, du Costa Rica, d'Afrique du Sud, du Sri Lanka et du Kenya ont été récompensés pour leurs réalisations dans ce domaine.



Plus de 110 pays ont soumis leur candidature au prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes. © UNESCO

En 2018, le Centre pour les femmes de la Fondation jamaïcaine, situé à Kingston, en **Jamaïque**, a reçu le Prix UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes. Le projet récompensé, « Caribbean Secondary Education Certificate » (certificat d'études secondaires caribéen), soutient la réintégration des adolescentes dans le système scolaire formel après la naissance de leur enfant. L'obtention du certificat signifie que les jeunes femmes peuvent continuer dans l'enseignement supérieur et embrasser une carrière enrichissante. Le projet de la Fondation est devenu un modèle puissant qui est reproduit dans d'autres pays, tels que la Grenade, le Guyana et l'Afrique du Sud. Ces initiatives transposables démontrent l'impact croissant de l'UNESCO et de son étroite collaboration avec les Commissions nationales, les communautés locales et les ONG qui adhèrent à sa mission.

La **Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO** s'est intéressée à un autre domaine essentiel lié à l'éducation des filles et des femmes en contribuant à un projet axé sur l'amélioration des possibilités d'emploi et de la formation professionnelle des filles réfugiées et déplacées internes ayant une éducation incomplète, initié en 2017. Le projet a aidé des femmes et des filles déplacées à l'intérieur de leur propre pays à apprendre à maîtriser les technologies de l'information et de la communication. Il visait également à leur apporter un soutien par la préparation aux entretiens, et à d'autres



Femmes en train d'étudier au Centre. © WCJF

aspects du monde du travail. Le projet comprenait également des formations pour les filles et leurs familles sur des sujets tels que la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son Protocole additionnel, la prévention de la violence domestique, l'égalité des genres et la législation nationale, la prévention des mariages d'enfants, l'autonomisation des femmes, la lutte contre la traite des personnes et les droits des femmes en matière de travail. En 2017, une conférence consacrée au projet a permis d'aborder de manière approfondie les défis relatifs à l'intégration des filles réfugiées et déplacées dans la société, et les mesures à mettre en place pour y répondre.

En 2009, l'UNESCO a mis en œuvre la toute première initiative d'observation en situation de travail en Eswatini, en partenariat avec la **Commission nationale d'Eswatini pour l'UNESCO**, le Ministère de l'éducation et de la formation et la section locale du Forum des femmes africaines. Le projet ciblait principalement les filles afin de les encourager à embrasser des carrières dans le domaine des sciences et de l'ingénierie. En outre, l'UNESCO a apporté son soutien à plusieurs initiatives en matière de santé sexuelle et procréative en faveur des adolescentes, et a contribué à la création d'un programme structuré et d'un réseau de parties prenantes au niveau national.



Participant au camp scientifique pour filles, 2011.
© Commission nationale togolaise pour l'UNESCO

La **Commission nationale togolaise pour l'UNESCO**

a pris une part active à l'organisation d'un camp scientifique pour les filles, dont l'objectif principal consistait à mieux faire connaître aux filles les domaines scientifiques, et à les encourager à s'y intéresser. Le camp, qui s'est tenu en août 2011 à Notsè, au Togo, a rassemblé cinquante participantes de tous niveaux d'éducation. Le programme était varié et comprenait des expériences scientifiques ludiques, ainsi que des entretiens avec des femmes scientifiques. Les filles ont également suivi des cours sur le leadership et les soins de santé. Depuis son lancement, le camp scientifique est devenu très populaire et, grâce au soutien de la Commission, il s'est transformé en événement annuel qui attire de nombreuses écolières.

En mars 2019, la **Commission nationale libanaise pour l'UNESCO** et le Conseil national de la recherche scientifique ont lancé, avec le soutien du Programme de participation de l'UNESCO, l'Observatoire national de femmes dans la recherche. Baptisé « Dynamic Actions for Women in Research and Knowledge » (Actions dynamiques en faveur des femmes dans la recherche et le savoir), l'Observatoire est plus connu sous l'acronyme DAWReK'n, qui peut se traduire par « c'est votre rôle » en arabe. La mission de l'Observatoire va au-delà du suivi du statut et de la condition des femmes chercheurs au Liban. Il mène des actions diverses et concrètes visant à améliorer la visibilité des chercheuses libanaises par la diffusion de leurs travaux. Il encourage également les doctorantes à poursuivre leur participation à l'enseignement supérieur au moyen d'ateliers et de soutien au financement de leurs recherches.

Entre 2016 et 2017, la **Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science**, en partenariat avec le Ministère de l'éducation et le Centre de créativité des enseignants, a mis en œuvre le projet « The Young Girl Storytellers ». Cette initiative reposait sur l'utilisation de la méthodologie d'apprentissage par le récit (connue sous le nom de récit Hikaya), et visait à créer un environnement d'apprentissage interactif en classe pour un transfert plus efficace des connaissances grâce à des récits, des dessins et des jeux de rôle afin de garantir la participation de tous les élèves. Le récit s'accompagne de différentes méthodologies d'exécution, telles que le changement de ton et d'expression faciale, l'utilisation de marionnettes, le théâtre, les jeux de rôle, les activités de coloriage et les scénarios de mise en situation. Le projet s'est conclu par un concours de rédaction de contes et de dessin, à l'issue duquel les contes gagnants ont été publiés sous forme de livre et proposés aux bibliothèques scolaires.

La **Commission nationale du Royaume-Uni pour l'UNESCO** a contribué aux travaux de l'Organisation en faveur de l'égalité des genres par la publication d'un rapport détaillé. Daté de 2012, ce document d'orientation examine en détail les critères d'analyse comparative et d'évaluation de la priorité, tout en proposant des recommandations pour la suite des débats.

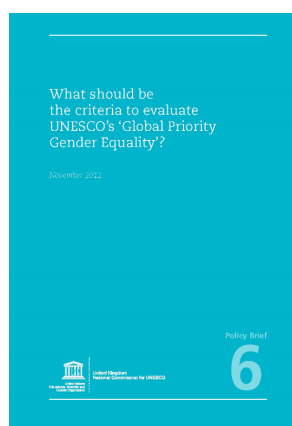
La **Commission nationale française pour l'UNESCO** a mis en place une série de conférences-débats en 2016. Intitulée « Cafés Femmes », elle est organisée périodiquement en partenariat avec des organisations féministes afin de promouvoir l'égalité des genres et mieux faire connaître les droits des femmes, notamment dans les domaines de compétence de l'UNESCO. Ainsi, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée à Paris en 1948, la Commission a organisé un événement à la Mairie de Paris pour rendre hommage aux deux femmes, co-rédactrices de la Déclaration universelle des droits de l'homme : Eleanor Roosevelt (États-Unis) et Hansa Mehta (Inde). Cet événement est né d'un partenariat avec la Coordination française du lobby européen des femmes (CLEF), l'association Femmes Monde et l'association Femmes du monde et réciproquement. La Commission a également contribué au Forum international des droits des femmes, organisé en ligne, en avril 2021 par la CLEF, en prévision du Forum Génération Égalité de l'ONU qui s'est déroulé à Paris fin juin 2021.



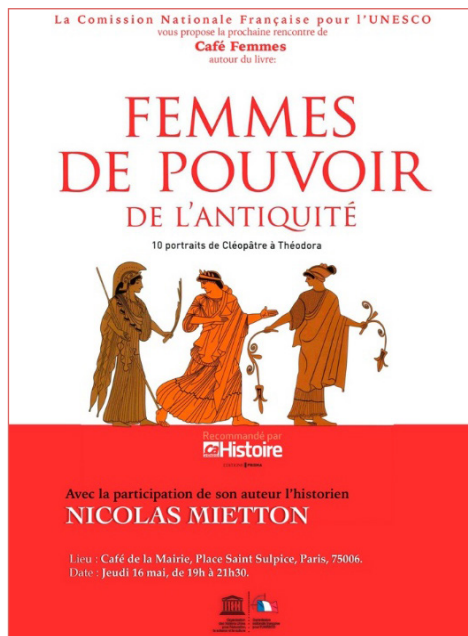
Membres de l'Observatoire national des femmes dans la recherche.
© Commission nationale libanaise pour l'UNESCO



Participant au projet « The Young Girl Storytellers ».
© Commission nationale palestinienne pour l'éducation, la culture et la science



Page de garde du document d'orientation
« What should be the criteria to evaluate
UNESCO's Global Priority Gender
Equality? ». © UNESCO



Affiche de l'événement « Café Femmes », 16 mai 2019.
© Commission nationale française pour l'UNESCO

En 2019, la **Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO** a encouragé la participation des femmes à la politique, à travers une série de vidéos produites par l'UNESCO dans le cadre du projet « Improving Women's Participation in Political Processes as Peacebuilding Ambassadors » (Améliorer la participation des femmes aux processus politiques en tant qu'ambassadrices de la consolidation de la paix), mis en œuvre conjointement avec ONU Femmes et le PNUD, avec le soutien des Fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU en Sierra Leone. L'initiative Salamatu est une campagne médiatique visant à rendre compte des contributions des femmes dans la gouvernance et les efforts de consolidation de la paix. Les vidéos mettent en avant le personnage de Salamatu, une femme dynamique et travailleuse, qui, dans un contexte où le paysage politique est dominé par les hommes et rempli d'intimidations, se lance dans la course politique pour faire avancer les droits des femmes et mettre fin à toutes les formes de violence, d'injustice et de discrimination



Participants lors de l'événement Salamatu à Waterloo, Sierra Leone, 2019.
© Commission nationale de la Sierra Leone pour l'UNESCO

à leur égard¹³². La Commission a appuyé la projection publique de ces vidéos dans cinq villes sièges régionales, à savoir Bo, Kenema, Makeni, Port loko et Waterloo. Elle a également recommandé de les adapter dans les principales langues locales, afin d'en accroître l'impact.

Une autre façon de soutenir l'égalité des genres consiste à s'assurer que les voix des femmes sont entendues et non réduites au silence, y compris en ligne. La **Commission nationale suédoise pour l'UNESCO** a choisi de mettre l'accent sur la prévention de la violence en ligne à l'encontre des femmes journalistes. En décembre 2016, la Commission a coorganisé avec l'Institut des médias Fojo, le Ministère suédois des affaires étrangères et l'Institut suédois un séminaire en l'honneur du 250^e anniversaire de la loi sur la liberté de la presse. Le 2 décembre 1766, le parlement suédois a adopté la première loi sur la liberté de la presse au monde, abolissant la censure et accordant aux citoyens l'accès aux documents publics et le droit de participer aux débats politiques.

Au cours de ce séminaire, des femmes journalistes et écrivains du monde entier se sont réunies à Stockholm, afin de discuter de la haine et des menaces proférées à l'encontre des professionnelles de l'information dans le monde. Lors des échanges, il a été souligné que ces dernières années, la haine en ligne a augmenté de façon dramatique. Aucun autre groupe professionnel ne fait

¹³² Salamatu, <https://en.unesco.org/news/salamatu>

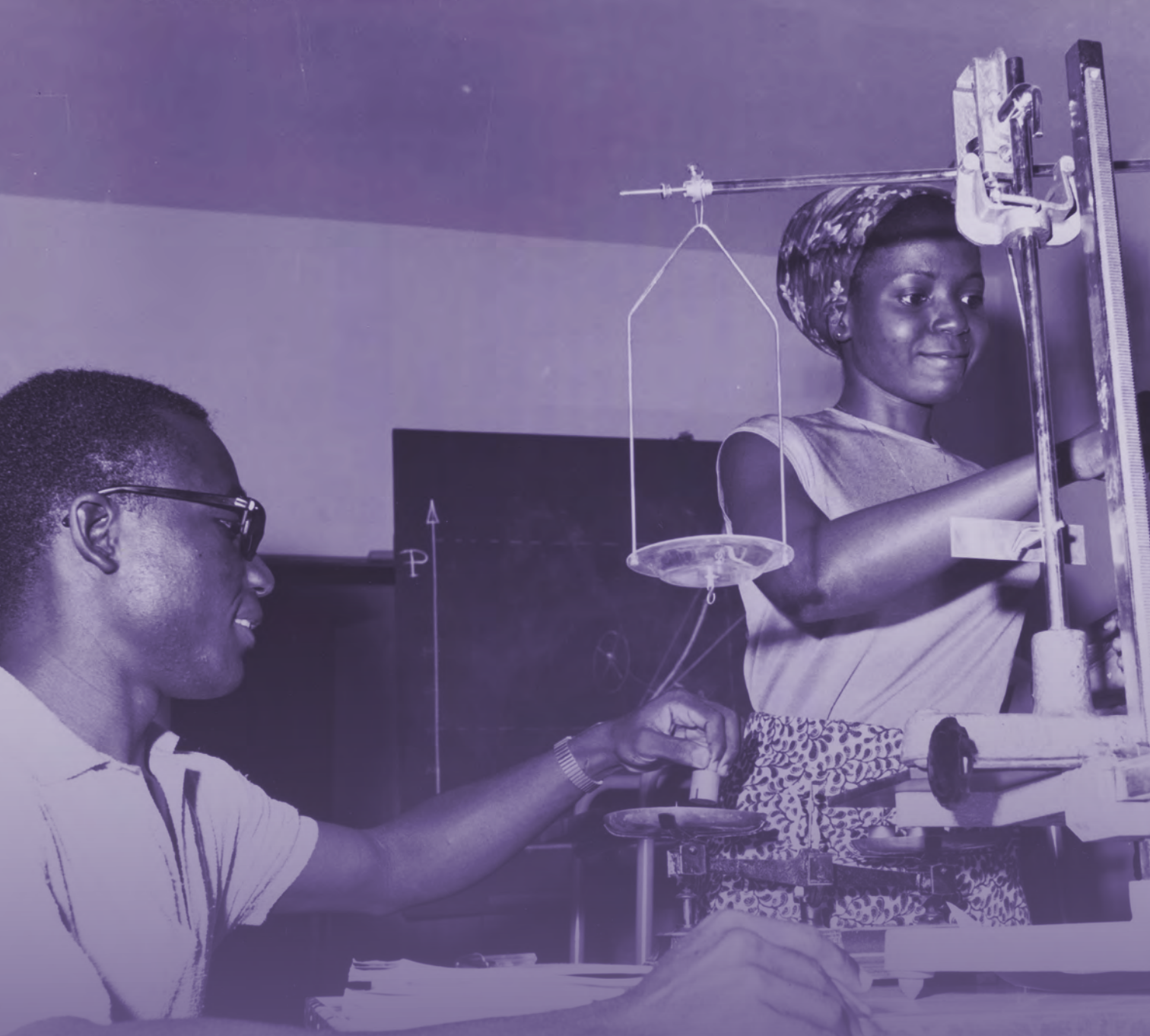
l'objet d'autant de menaces que les journalistes. Les femmes journalistes sont particulièrement vulnérables, non seulement parce qu'elles passent au crible le pouvoir, mais aussi parce qu'elles sont des femmes. Elles reçoivent des menaces visant à les réduire au silence et à les empêcher d'enquêter sur ce qui doit l'être. Néanmoins, les menaces et les campagnes de haine ne touchent pas seulement les journalistes. Elles portent également atteinte à la liberté d'expression, à l'égalité et, en définitive, à la démocratie.

La promotion des droits des femmes aux fins de la réalisation de l'égalité des genres passe également par la participation à des événements de haut niveau et par la ratification de conventions visant à protéger les femmes. La première conférence mondiale sur la condition des femmes s'est tenue à Mexico (Mexique) en 1975, année choisie comme Année internationale de la femme, célébrée pour rappeler à la communauté internationale que la discrimination à l'égard des femmes reste un problème persistant dans une grande partie du monde. Cette conférence et la Décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985), proclamée par l'Assemblée générale cinq mois plus tard, ont marqué une nouvelle ère dans les efforts mondiaux visant à promouvoir la condition des femmes grâce à l'ouverture d'un dialogue mondial sur l'égalité des genres¹³³. La **Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO** a apporté son soutien au Congrès mondial consacré à l'Année internationale de la femme, qui s'est tenu à Istanbul en 1975. Grâce à la Commission, 23 associations de femmes turques ont pu participer à ce Congrès.

Le Canada a accueilli la onzième édition du Sommet sur l'égalité des genres, qui s'est tenu à Montréal en novembre 2017, avec le soutien de la **Commission canadienne pour l'UNESCO**. Ce Sommet a attiré 675 défenseurs de l'égalité des genres dans les domaines de la science, de l'innovation et du développement. Au cours de l'évènement, les participants ont eu la possibilité de mener des discussions productives sur le thème « Adopter le pluralisme et prospérer grâce à la diversité : façonner les sciences et l'innovation ». La Commission a également appuyé l'élaboration d'un document de travail sur les carrières non linéaires des femmes

dans les sciences, intitulé « The Non-Linear Paths of Women in STEM: The Barriers in the Current System of Professional Training » (Les parcours non linéaires des femmes dans les STEM : Les obstacles du système actuel de formation professionnelle). Publié en 2018, ce document a été suivi d'une réflexion sur le thème « La vie pour les femmes après l'obtention d'un doctorat », qui a elle-même fait l'objet d'un article publié en 2021.

133 <https://www.un.org/en/conferences/women/mexico-city1975>



Priorité Afrique

Formation enseignante, Côte d'Ivoire, 1967.
© UN Photo

Dans ses mémoires, *Un long chemin vers la liberté*, Nelson Mandela a écrit : « Sans langue commune, on ne peut parler à un peuple ou le comprendre ; on ne peut partager ses espoirs et ses aspirations, saisir son histoire, apprécier sa poésie et ses chansons¹³⁴ ».

En faisant du continent africain une priorité dans l'ensemble de ses programmes grâce à la priorité globale Afrique, l'UNESCO vise à « traduire » les espoirs, les rêves, la culture et les visions de l'Afrique en actions.

« L'Afrique est riche, elle est diverse, elle n'est pas seulement sur le continent, mais aussi en dehors du continent. »

*M. Firmin Édouard Matoko,
Sous-Directeur général pour la Priorité Afrique
et les Relations extérieures*

La priorité globale Afrique permet à l'UNESCO de répondre à des enjeux de taille liés à la croissance démographique, à la transformation sociale et à la gouvernance démocratique, ainsi qu'au développement durable et à la croissance économique. L'Organisation s'efforce également de contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, qui aspire à « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens, et représentant une force dynamique sur la scène internationale¹³⁵ ». Plus particulièrement, à travers ses programmes et domaines de compétence, l'UNESCO soutient les États africains, l'Union africaine et les communautés régionales dans la mise en œuvre de politiques et de programmes favorisant l'intégration régionale et continentale.

D'un point de vue politique, la stratégie de l'UNESCO pour l'Afrique est axée sur deux grands domaines : la construction de la paix par l'édification de sociétés inclusives, pacifiques et résilientes ; et le renforcement des capacités institutionnelles pour le développement durable et l'éradication de la pauvreté. Ces deux domaines se traduisent par six programmes phares intersectoriels, impliquant un large éventail de parties prenantes et de partenaires. Ces programmes concernent la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence, la consolidation des systèmes éducatifs en vue du développement durable, la mobilisation des STI et des connaissances au service du développement socioéconomique durable de l'Afrique, la promotion de la science pour une gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique, l'utilisation du pouvoir de la culture au service du développement durable, et la promotion d'un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias.

Les travaux des Commissions nationales s'appuient sur la stratégie de l'UNESCO et complètent sa mission en encourageant la participation des décideurs politiques et des communautés locales. À ce titre, la contribution des Commissions nationales est essentielle pour atteindre les objectifs de la priorité Afrique.

¹³⁴ Nelson Mandela, *Long Walk to Freedom: The Autobiography of Nelson Mandela* [Un long chemin vers la liberté], Back Bay Books, édition illustrée, 1^{er} octobre 1995.

¹³⁵ https://au.int/sites/default/files/documents/36205-doc-50th_anniversary_solemn_declaration_fr.pdf



Higher Technical Education in Africa For a Technical and Innovative Workforce
 China Funds-in-Trust (CFIT) Phase III Project Formulation Meeting
 30 March 2021 - UNESCO



Réunion sur l'enseignement technique supérieur en ligne en Afrique lors de la phase III du projet UNESCO-Fonds-en-dépôt chinois, mars 2021. © UNESCO

Le présent rapport a mis en lumière les actions spécifiques menées par les Commissions nationales des États membres africains, soulignant leurs contributions exceptionnelles à la promotion des valeurs et des objectifs de l'UNESCO, y compris la priorité globale Afrique. La section ci-après met plutôt l'accent sur les actions prises par les Commissions nationales dans d'autres régions en vue de soutenir cette priorité globale de l'UNESCO.

L'un des principaux domaines d'action de l'UNESCO porte sur le renforcement des systèmes éducatifs. Dans ce contexte, le projet UNESCO-Fonds-en-dépôt chinois (CFIT) en faveur de l'éducation en Afrique renforce la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'éducation. Lancé en 2012, ce projet constituait l'une des initiatives phares de l'UNESCO pour accélérer les progrès vers l'accès universel à l'éducation et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement liés à l'éducation. La première phase du projet a bénéficié à huit pays (le Congo, la Côte d'Ivoire, la République

démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Libéria, la Namibie, la Tanzanie et l'Ouganda) pendant quatre ans et s'est achevée en 2016. La deuxième phase, lancée en 2017-2018, porte sur le Togo et la Zambie. Enfin, la troisième phase du projet a été lancée en 2019 et cible six pays. Cette dernière phase se concentre sur l'enseignement technique supérieur en Afrique. Tout au long de ses différentes phases, le projet a connu un grand succès. Depuis son lancement en 2012, plus d'une centaine d'ateliers de formation ont été organisés pour quelque 10 000 enseignants. Le projet a contribué à la création de plus de 230 modules de formation des enseignants et documents de politique, sept plateformes d'enseignement et d'apprentissage en ligne et trois bibliothèques numériques.

En 2013, la **Commission nationale de la République d'Azerbaïdjan pour l'UNESCO** a signé un accord-cadre de coopération et a créé un fonds-en-dépôt spécial. Dans le cadre de cet accord, plusieurs projets ont été mis en œuvre, notamment sur les thèmes de la promotion de l'équité et de



Participants au projet sur l'autonomisation des filles des communautés pastorales de Ngorongoro, en Tanzanie. © UNESCO



Programme de bourses en ingénierie coparrainées par l'UNESCO et la Pologne, 2016. © Chaire UNESCO AGH

l'égalité des genres dans l'éducation en Ouganda grâce à une éducation et à une formation des enseignants du primaire axée sur le genre ; les connaissances en matière de santé et pratiques de changement de comportement chez les adolescentes des établissements informels de Kibera à Nairobi, au Kenya ; l'autonomisation des filles des communautés pastorales de Ngorongoro, en Tanzanie ; et le renforcement des capacités pour l'éducation pour tous : soutien au sous-secteur de l'enseignement et la formation techniques et professionnels au Libéria. Il est à noter que ces projets conjuguent la priorité Afrique et la priorité Égalité des genres, car ils placent l'éducation des filles au premier plan.

La **Commission nationale coréenne pour l'UNESCO** contribue à l'amélioration des systèmes éducatifs en Afrique par le soutien qu'elle apporte à la mise en œuvre du Programme Bridge. Pendant dix ans, entre 2010 et 2020, le programme a fait progresser les droits à l'éducation des groupes marginalisés en Afrique subsaharienne. Cette initiative visait à élargir l'accès à l'éducation à travers une coopération entre la Commission nationale coréenne pour l'UNESCO et les Commissions nationales pour l'UNESCO de la région. En raison de son succès, la Commission a lancé la phase 2 du Programme Bridge en 2020, poursuivant sa coopération avec le Bhoutan, le Laos, le Timor-Leste et le Malawi. En 2021, reconnaissant l'impact des initiatives Bridge, la Commission a mis en place un nouveau programme, intitulé Programme Bridge Sejong, en vue de soutenir les activités d'alphabétisation des lauréats du Prix d'alphabétisation Roi Sejong de l'UNESCO¹³⁶.

La création de programmes de bourses pour les chercheurs, visant à leur permettre de visiter d'autres institutions de recherche dans le monde, a été l'une des premières initiatives de l'UNESCO dans le domaine de l'éducation pour la compréhension internationale.

La **Commission nationale polonaise pour l'UNESCO** a contribué à ce processus dès 1958. Grâce à ces bourses, de jeunes chercheurs d'autres pays ont été accueillis par les institutions polonaises d'éducation, de recherche et de culture pour plusieurs mois d'études. Depuis 1995, la priorité a été donnée aux pays africains et à leurs chercheurs. En 2012, la Pologne a également lancé un programme de bourses en ingénierie pour l'Afrique subsaharienne et d'autres pays en développement. Depuis 2017, ce programme de bourses comprend un nouveau cursus en archéologie et conservation.

Le renforcement des systèmes éducatifs nécessite la mise à disposition de bibliothèques. À cet effet, la **Commission nationale française pour l'UNESCO** a appuyé le projet de renouveau de la Bibliothèque d'Alexandrie. Elle a notamment suscité des dons d'ouvrages, dont la contribution considérable de la Bibliothèque nationale française, 500 000 ouvrages. La Commission s'est également attachée à la question de la formation par

¹³⁶ Prix UNESCO-Roi Sejong d'alphabétisation, <https://fr.unesco.org/themes/literacy/prizes>

l'attribution de bourses et des propositions de stages. Grâce aux compétences acquises, cette bibliothèque est désormais partenaire de la Bibliothèque nationale de France, de l'École normale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et de l'Université Senghor dans le cadre d'un diplôme d'université en sciences de l'information en ligne. Dans ce prolongement, la Commission a organisé à l'UNESCO, en 2007, un colloque sur la « Reconnaissance des acquis de l'expérience : perspectives de développement dans les pays africains », et en 2015, un colloque sur l'« Enseignement supérieur et numérique : Quelles attentes des sociétés africaines », consacrés à une réflexion approfondie sur les perspectives de la formation en Afrique.

Depuis 2013, la **Commission nationale suédoise pour l'UNESCO**, en collaboration avec l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement et d'autres agences gouvernementales suédoises, a contribué aux travaux de l'UNESCO dans les pays d'Afrique subsaharienne visant à faire avancer la santé sexuelle et procréative chez les jeunes. En 2017, l'UNESCO a lancé le programme triennal Nos droits, nos vies, notre avenir (O³). Ce programme vise à autonomiser les jeunes à travers une éducation sexuelle complète de qualité. Il contribue également à l'acquisition des compétences, des connaissances et des attitudes nécessaires pour prévenir le VIH, réduire les grossesses précoces et non désirées, et éliminer la violence de genre. Les résultats de ce programme sont sans appel, puisqu'entre 2013 et 2020, il a bénéficié à 42 millions d'apprenants, 168 000 élèves-enseignants et 131 500 enseignants. En outre, le programme a touché 30 millions de personnes supplémentaires grâce à des activités de mobilisation communautaire, et encore 10 millions de jeunes via les différentes plateformes médiatiques. La coopération a également permis l'élaboration d'un manuel technique sur l'éducation sexuelle complète.

La **Commission flamande pour l'UNESCO** participe au renforcement des capacités de l'Afrique en matière d'exploitation du patrimoine au service du développement durable en soutenant le renforcement des capacités en matière de patrimoine naturel et vivant sur le continent. En 2010, le Fonds-en-dépôt UNESCO/Flandre pour les sciences a concentré ses efforts sur le continent africain, et depuis lors, il a appuyé de nombreux projets dans le



Réunion en 2000 de quelques bibliothécaires francophones de la bibliothèque du Caire, qui ont bénéficié d'une bourse de formation par la Commission nationale française pour l'UNESCO.

© Commission nationale française pour l'UNESCO



Enseignant présentant le système reproducteur féminin. © UNESCO

cadre des programmes phares de la priorité Afrique. Parmi les résultats les plus remarquables, citons la mise en place d'un réseau sur le patrimoine culturel immatériel entre sept pays d'Afrique australe, auquel participent des experts universitaires flamands. Les pays membres de ce réseau travaillent désormais en étroite collaboration au sein d'une plateforme de sauvegarde et de promotion des patrimoines vivants. Grâce au soutien, à la collaboration et aux échanges fournis par la Commission, le nombre de demandes d'assistance internationale et de dossiers de candidature de la région a augmenté. En outre, de nombreux projets ont favorisé la gestion de sites naturels du patrimoine mondial en Afrique, au profit



Lions dans le delta de l'Okavango au Botswana, un site du patrimoine mondial.
© Guy Debonnet/UNESCO



Organisateurs et participants de la table ronde sur la place du patrimoine culturel matériel et immatériel de la République démocratique du Congo sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO. © Nicole Gesché-Koning

de la population locale et de la conservation globale. La Flandre soutient également plusieurs initiatives en faveur de nouvelles candidatures africaines et de l'expansion des sites africains déjà existants du patrimoine mondial, en vue de contribuer à une liste du patrimoine mondial plus équilibrée.

En octobre 2013, s'est tenue une table ronde sur le thème « Place du patrimoine culturel matériel et immatériel de la République démocratique du Congo sur les listes du patrimoine mondial de l'UNESCO ». La réunion a soulevé des questions importantes sur le patrimoine du pays et la reconnaissance de sa diversité culturelle dans la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. À l'issue des travaux, l'Appel de Kinshasa a été officiellement

lancé, suivi par une publication, en 2017, reprenant le titre de la table ronde. Cette publication est le fruit de la collaboration entre la **Commission nationale de la République démocratique du Congo pour l'UNESCO** et la **Commission belge francophone et germanophone pour l'UNESCO**, mais également de l'Institut des musées nationaux du Congo, de la Faculté d'architecture La Cambre Horta de l'Université libre de Bruxelles, et du Centre Wallonie-Bruxelles à Kinshasa.

La Jamaïque, avec le soutien de la **Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO**, contribue à la priorité Afrique par la préservation et l'inscription au patrimoine mondial immatériel du patrimoine des Marrons de Moore Town. La ville de Moore Town est le lieu de résidence des descendants de communautés indépendantes d'anciens esclaves fugitifs, les Marrons. Les ancêtres africains des Marrons de Moore Town ont été arrachés à leur terre natale et emmenés dans les Caraïbes par des marchands d'esclaves espagnols aux XVI^e et XVII^e siècles. Originaires de l'ouest et du centre de l'Afrique, avec des langues et pratiques culturelles diverses, les Marrons de Moore Town ont élaboré de nouvelles cérémonies religieuses collectives qui ont assimilé plusieurs traditions spirituelles. Ces expressions et pratiques, appelées par la suite Kromanti Play, constituent aujourd'hui encore le fondement même de l'identité marron. Pendant les cérémonies coromantee, des danses, des chants et des rythmes de tambour spécifiques sont exécutés pour invoquer les esprits des ancêtres. Ces rituels font usage d'une langue d'origine africaine, également appelée coromantee, et de préparations médicinales rares.

La **Commission nationale de la Turquie pour l'UNESCO** apporte son soutien à la priorité Afrique, notamment dans le domaine du patrimoine culturel immatériel. En 2015, elle a organisé une réunion intitulée « Patrimoine culturel immatériel et de l'éducation formelle et non formelle : Table ronde sur le partage d'expériences entre la Turquie et l'Afrique ». L'objectif de cet échange consistait à renforcer la coopération et le partage d'expériences avec les Commissions nationales des pays africains, dans le domaine de la culture. Par la suite, la réunion est devenue un événement biennuel, et en 2017, la « Table ronde sur le partage d'expériences entre l'Afrique et la Turquie : Patrimoine naturel, culturel et immatériel » a eu lieu en présence de représentants des Commissions nationales de 35 pays africains.

La **Commission allemande pour l'UNESCO** a également joué un rôle actif dans le soutien à la priorité Afrique de l'UNESCO en mettant en place plusieurs modèles de coopération bilatérale. La collaboration a été entamée pour la première fois en 2008 dans le cadre de la Feuille de route de Bonn, et mise à jour en 2016 avec l'Accord de Seeta. Elle s'articule autour de trois axes : le renforcement des capacités individuelles des Commissions nationales africaines, le soutien à la mise en œuvre des instruments clés de l'UNESCO en Afrique (par exemple la Convention du patrimoine mondial ou le Programme sur l'Homme et la biosphère et, plus récemment, en 2020 et 2021, le programme de soutien face à la Covid-19 #SOSAfricanHeritage), et la promotion de la coopération sous-régionale. À ce jour, le résultat le plus important de la coopération sous-régionale est le manuel sur le renforcement des capacités des Commissions nationales pour l'UNESCO, publié en 2015.

Depuis les années 1950, les quatre Commissions nationales pour l'UNESCO des pays germanophones ont toujours travaillé ensemble. Le succès de cette étroite coopération a conduit plus récemment à la création du réseau informel des Commissions nationales de la région élargie de l'Union européenne, grâce au soutien résolu de la Commission allemande pour l'UNESCO.

En 2018, le Gouvernement canadien a officiellement reconnu la Décennie internationale des Nations Unies pour les personnes d'ascendance africaine (2015-2024). À la suite de cette reconnaissance, la **Commission canadienne pour l'UNESCO** s'est engagée à mettre en place plusieurs initiatives, telles que le financement spécial pour les soutiens communautaires locaux destinés à la jeunesse noire, et des initiatives de santé mentale adaptées à la culture dans les communautés noires. La Commission a également mandaté le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde afin de promouvoir les propositions d'inscription relatives à l'histoire et au patrimoine de la population d'ascendance africaine. Afin de mettre en avant les voix des personnes d'ascendance africaine, la Commission a soutenu la publication d'un numéro spécial en deux parties du magazine *Canadian Diversity*. Cette édition constitue une plateforme permettant aux responsables, chercheurs et penseurs noirs canadiens de faire connaître les réalisations, l'histoire, les préoccupations et les aspirations des personnes d'ascendance africaine au Canada.



La vannerie de Moore Town.
© Commission nationale jamaïcaine pour l'UNESCO



Formation à l'entrepreneuriat en Ouganda, 2012.
© Universität Lüneburg

Conclusion

Les anniversaires offrent à la fois l'occasion de célébrer, mais aussi celle d'ouvrir une réflexion. Si l'on en croit Confucius, la meilleure façon de prédire l'avenir est d'étudier le passé. Or, le passé de l'UNESCO témoigne de sa force et de sa résilience dans un monde qui a considérablement évolué au cours des soixante-quinze dernières années. Il atteste d'une organisation qui a compris sa mission et son objectif.

Pour certains, la création de l'UNESCO est le fruit d'un élan utopique¹³⁷, qui a vu un monde bouleversé par l'un des conflits les plus dévastateurs qu'il ait connus, décider que « [la] paix doit être établie sur le fondement de la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité¹³⁸ ». L'Acte constitutif de l'UNESCO traduit à la fois les préoccupations et l'ambition de celles et ceux qui ont vu dans la nouvelle organisation un moyen d'inciter ses États membres à partager cette vision de la solidarité.

Cet anniversaire représente donc plus qu'une occasion de célébrer les accomplissements de l'Organisation ; c'est une occasion de raviver l'espoir de créer cette solidarité intellectuelle et morale grâce au travail des Commissions nationales.

Les récits mis en lumière dans la présente publication démontrent que la coopération internationale peut apporter une solution aux défis actuels. Toutes les contributions sont essentielles, car chacune d'entre elles, à sa manière, participe à l'amélioration des conditions de sa communauté. Le pouvoir de transformation de l'UNESCO repose sur les actions de ses États membres. Grâce au réseau des Commissions nationales, les travaux de l'UNESCO sont renforcés aux niveaux local, régional et mondial.

La présente publication n'a pas pour ambition de dresser une liste exhaustive des contributions des Commissions nationales, mais plutôt de mettre en évidence leur impact. Elle vise à rendre compte des nombreuses façons dont une collaboration étroite a permis une prise de conscience différente de l'environnement et des autres. Les récits suivent des personnes, des événements et des projets dans le monde entier, et retracent les actions individuelles des Commissions nationales dans l'accomplissement de leur mandat, qui est de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité et de la prospérité commune de l'humanité en participant aux activités de l'UNESCO¹³⁹ ».

L'expérience et les compétences des Commissions nationales ont une valeur inestimable pour l'avenir de l'UNESCO, dans la mesure où une approche transversale ne peut être établie que grâce au soutien de ses États membres.

Le monde entier place de grands espoirs dans l'UNESCO, surtout en cette période charnière. Pour reprendre les mots de Thomas Paine, « [i]l est de notre pouvoir de changer le monde ». Cette entreprise ne deviendra réalité qu'avec le soutien des Commissions nationales.

137 Glenda Sluga, « UNESCO and the (One) World of Julien Huxley », *Journal of World History*, vol. 21, n° 3, University of Hawai'i Press, 2010.

138 Acte constitutif de l'UNESCO, http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=15244&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

139 1980 21 C/Résolution 7.13, Coopération avec les Commissions nationales

Remerciements

Nous souhaitons avant tout adresser nos sincères remerciements à toutes les Commissions nationales des États membres et membres associés de l'UNESCO, ainsi qu'à leur personnel et à leurs bénévoles. La présente publication n'aurait pu voir le jour sans leurs efforts continus et leur mobilisation. Mais plus important encore, leur soutien indéfectible permet de concrétiser l'impact de l'UNESCO. Merci pour ces soixante-quinze années de collaboration fructueuse.

Les exemples qui figurent dans la présente publication empruntent un chemin sinueux autour du globe ; passant d'un pays à l'autre, ils mettent en lumière des régions et des personnes différentes, illustrant ainsi toute la portée de l'action des Commissions nationales pour l'UNESCO. Les nombreuses initiatives présentées ici, organisées selon les domaines de compétence de l'UNESCO, traduisent bien le formidable dynamisme qui anime ces commissions. En effet, pas moins de quatre-vingts Commissions nationales ont fourni des informations et contribué à la réalisation de cette publication.

La présente publication a pour objectif premier de livrer un nouveau récit — un récit qui rassemble toutes les Commissions nationales dans un même portrait de famille, afin de célébrer le soixante-quinzième anniversaire de l'UNESCO. Les contributions reçues ont donc été adaptées pour correspondre à ce canevas, tout en veillant à préserver leurs messages et idées clés. Dans cette optique, nous avons voulu assurer la cohérence et l'homogénéité des textes afin de dissiper les éventuels manques de clarté et fluidifier les transitions, sans pour autant perdre de vue les idées maîtresses des nombreux rapports reçus. D'importantes modifications ont donc été apportées pour harmoniser l'ensemble des contributions, les remettre en contexte, et préserver le sens et l'intention que leur prêtaient leurs auteurs. Cette approche unitaire dans la diversité a entraîné des ajustements permettant de maintenir une certaine cohérence, tout en conservant le message central de chaque commission nationale. Il s'agissait d'un exercice créatif, qui a placé le réseau des Commissions nationales non seulement au centre des travaux de l'UNESCO, mais aussi dans l'écosystème des Nations Unies.

Les photographies qui accompagnent la présente publication revêtent également un grand intérêt. Elles illustrent le récit d'une coopération internationale étroite et d'un échange de connaissances sur plus de soixante-quinze ans. En complément des photographies envoyées par les Commissions nationales, le Secrétariat a puisé dans les archives de l'UNESCO, notamment pour couvrir les premières décennies.

La présente publication a été rendue possible grâce au soutien apporté par le personnel des Commissions nationales, mais aussi par le personnel des bureaux hors Siège, des bureaux régionaux et du Siège de l'UNESCO. Nous tenons à remercier tout particulièrement les initiateurs et les coordinateurs de ce projet, M. Dov Lynch, M. Fuad Pashayev, M^{me} Assel Utegenova, M^{me} Derya Okçu et M^{me} Veronika Fedorchenko, ainsi que la rédactrice et éditrice de cette publication, M^{me} Cristina Stanca-Mustea, qui a consacré beaucoup de temps et de réflexion à rendre compte de l'esprit et des actions des Commissions nationales.

Nous souhaitons également remercier celles et ceux qui ont travaillé sans relâche pour faciliter l'élaboration de cette publication, notamment M. Martin Wickenden, M^{me} Mirian Querol et M^{me} Anna Mortreux.

Liste des acronymes

AfriMAB	Réseau des réserves de biosphère d'Afrique
AIESEE	Association internationale d'études du Sud-Est européen
APCEIU	Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale
BEAR	Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CARIMAC	Caribbean Institute of Media and Communication
CCI	Conseil consultatif international
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CERN	Organisation européenne pour la recherche nucléaire
CFIT	Projet UNESCO-Fonds-en-dépôt chinois
CIB	Comité international de bioéthique
CLEF	Coordination française du lobby européen des femmes
CMC	Centres multimédia communautaires
COI	Commission océanographique intergouvernementale
COMEST	Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies
DAWReK'n	Dynamic Actions for Women in Research and Knowledge (Liban)
EABRN	Réseau des réserves de biosphère d'Asie de l'Est
ECI	Éducation pour la compréhension internationale
ECK	Étude en commun du Kuro-Shio et des régions adjacentes (République de Corée)
ECM	Éducation à la citoyenneté mondiale
EDD	Éducation en vue du développement durable
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
EIOI	Expédition internationale de l'océan Indien

ENCATC	Réseau européen pour le management et les politiques culturelles
ENVIS	Étudiants non violents de l'Institut Sobrequés (Espagne)
EPT	Éducation pour tous
ERAIFT	École régionale postuniversitaire d'aménagement et de gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (République démocratique du Congo)
ETCAP	Programme d'assistance de coopération technique d'urgence
FBACU	Fédération béninoise des associations et clubs pour l'UNESCO
FIDC	Fonds international pour la diversité culturelle
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GITEWS	Système germano-indonésien d'alerte rapide aux tsunamis
IA	Intelligence artificielle
ICCAR	Coalition internationale des villes inclusives et durables
ICIReWaRD	Centre international pour la recherche interdisciplinaire sur la dynamique des systèmes hydrologiques (France)
ICOMOS	Conseil international des monuments et des sites
ICSSR	Conseil indien de la recherche en sciences sociales
IDM	Indicateurs de développement des médias
IPE	Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation
IM2E	Institut montpellierain de l'eau et de l'environnement (France)
IODE	Échange international des données et de l'information océanographiques
JCIC	Consortium japonais pour la coopération internationale en matière de patrimoine culturel
JFIT	Fonds-en-dépôt japonais
KOC	Commission océanographique coréenne
LBD	Looking Beyond Disaster (Nouvelle-Zélande)
LIKS	Association lituanienne d'informatique
LINKS	Systèmes de savoirs locaux et autochtones
MAB	Programme sur l'Homme et la biosphère
MedLiHer	Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les pays partenaires méditerranéens
MGIEP	Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable
MIL	Éducation aux médias et à l'information

MINEPS	Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport
MOST	Programme intergouvernemental pour la Gestion des transformations sociales
MVE	Maladie à virus Ebola
NMEC	Musée national de la civilisation égyptienne
O³	Nos droits, nos vies, notre avenir
OBIS	Système d'informations sur la biodiversité de l'océan
ODD	Objectifs de développement durable
ODIN	Réseau de données et d'information océanographique
OECO	Organisation des États des Caraïbes orientales
ONG	Organisation non gouvernementale
PACE	Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation
PALOP	Pays lusophones d'Afrique
PCI	Patrimoine culturel immatériel
PEID	Petit État insulaire en développement
PHES	Système des responsables éducatifs du Pacifique
PHI	Programme hydrologique intergouvernemental
PHI-NADO	Organisation nationale antidopage des Philippines
PIDC	Programme international pour le développement de la communication
PIPT	Programme Information pour tous
PISF	Programme international relatif aux sciences fondamentales
PMRC	Programme mondial de recherche sur le climat
PSSC	Conseil philippin des sciences sociales
réSEAU	Réseau des écoles associées de l'UNESCO
RICAA	Réseau international de création audiovisuelle autochtone (Canada)
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SESAME	Centre international de rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient
SMOC	Système mondial d'observation du climat
STEM	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques

STI	Science, technologie et innovation
TIC	Technologies de l'information et des communications
TMIS	Système de gestion des informations sur les enseignants
TTISSA	Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne
TUBITAK	Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie
UIL	Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie
UNEVOC	Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels
UNITWIN	Programme de jumelage et mise en réseau des universités
UPN	Université pédagogique nationale (République démocratique du Congo)
VLIZ	Institut flamand de la mer
WITFOR	Forum mondial sur les technologies de l'information
WWAP	Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau
ZGP	Zone de gestion des Pitons (Sainte-Lucie)

Bibliographie

- « Cadre pour la mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable (EDD) après 2019 ». https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370215_fre
- « Passerelles entre CESA et l'ODD 4 en Afrique ». Rapport de la région Afrique, janvier 2021. http://tcg.uis.unesco.org/wp-content/uploads/sites/4/2021/03/UNESCO_UIS_Africa-Report-2021_FR.pdf
- « Safeguarding heritage. Inspiration from the East and game changers in Flanders », 2014. <https://researchportal.vub.be/en/publications/safeguarding-heritage-inspiration-from-the-east-and-game-changers>
- « Une Journée à bord d'un bibliobus », *Le Courrier de l'UNESCO*, 12 juin 1953. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000070259_fre
- 21 C/Résolution 7.13, Coopération avec les Commissions nationales, 1980.
- 25^e anniversaire du Programme UNITWIN/Chaires UNESCO. <https://fr.unesco.org/programme-unitwin-chaieres-unesco/25e-anniversaire>
- 29 C/Résolution 61, Coopération interrégionale entre Commissions nationales, 1997.
- 30^e anniversaire de la Déclaration de Windhoek, 18 février 2021. <https://en.unesco.org/news/30th-anniversary-windhoek-declaration>
- 4^e Forum mondial sur le dialogue interculturel, 5-7 mai 2017. <https://fr.unesco.org/events/4e-forum-mondial-dialogue-interculturel>
- A guide to mainstreaming education for sustainable development (ESD) and global citizenship education (GCED) in universities in Kenya, 6 juillet 2021. <https://unesco.go.ke/2021/07/06/a-guide-to-mainstreaming-education-for-sustainable-development-esd-and-global-citizenship-education-gced-in-universities-in-kenya/>
- Acte constitutif de l'UNESCO. http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=15244&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- Actes de la Conférence générale, 39^e session, Paris, 30 octobre-14 novembre 2017, v. 1 : Résolutions. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260889_fre
- Action de l'UNESCO sur l'EFTP. <https://fr.unesco.org/themes/competences-travail-vie/action>
- An Act for Peace initiative. <https://digital.archives.unesco.org/fr/webexposition-fr/detail/ebfcecf8-fc79-4fd5-a5f8-cdc3113832b0>
- Aristote, *Politique*, Livre 8, 1337a. *Aristotle in 23 Volumes*, Vol. 21, traduit par H. Rackham. Cambridge, MA, Harvard University Press ; Londres, William Heinemann Ltd. 1944.
- Atlas UNESCO des langues en danger dans le monde. <http://www.unesco.org/langues-atlas/index.php?hl=en&page=atlasmap&iso=kca>

Azoulay, Audrey. Message de la Directrice générale de l'UNESCO à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la quinzième session du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en ligne, 14 décembre 2020.
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375158/PDF/375158mul.pdf.multi>

Azoulay, Audrey. Message vidéo de la Directrice générale de l'UNESCO à l'occasion de la 7^e réunion interrégionale des Commissions nationales pour l'UNESCO, 22 février 2021.

Bicentenaire de l'abolition de la traite transatlantique : résolution adoptée par l'Assemblée générale, 61^e session, 2006-2007.
<https://digitallibrary.un.org/record/587501?ln=fr>

Bourses UNESCO-MAB pour les jeunes scientifiques.
<https://fr.unesco.org/mab/awards> et <https://fr.unesco.org/news/programme-lhomme-biosphere-lunesco-annonce-laureats-bourses-jeunes-scientifiques-michel-batiste>

Campagne internationale pour la sauvegarde des monuments de Nubie.
<http://whc.unesco.org/fr/280/?id=172&&>

Capitale mondiale du livre UNESCO. <https://fr.unesco.org/capitale-mondiale-du-livre>

Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO APCEIU).
<https://un-rok.org/about-un/offices/unesco-apceiu/>

Chomsky, Noam. Les États manqués : abus de puissance et déficit démocratique (Holt Paperbacks ; 1^{re} édition ; janvier 2007).

Coalition internationale des villes inclusives et durables — ICCAR.
<https://fr.unesco.org/themes/promouvoir-droits-inclusion/iccar>

Comprendre le patrimoine culturel immatériel, 10 octobre 2019.
<https://fr.ccunesco.ca/blogue/2019/10/comprendre-le-patrimoine-culturel-immateriel>

Conférence européenne sur l'éducation des adultes — Accord avec la République fédérale d'Allemagne, 1962.
https://atom.archives.unesco.org/project-1-2712-11-code-514-european-regional-conference-on-adult-education-agreement-with-federal-republic-of-germany;isad?sf_culture=fr

Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA).
<https://uil.unesco.org/fr/education-des-adultes/confintea>

Conférence internationale sur les jeunes et les technologies de la communication et de l'information : prévenir l'extrémisme violent dans le cyberspace, 17-19 mai 2017.
https://zh.unesco.org/sites/default/files/beirut_statement_en_0.pdf

Conférence mondiale de l'Année internationale de la femme, Mexico, Mexique, 19 juin-2 juillet 1975.
<https://www.un.org/en/conferences/women/mexico-city1975>

Conférence mondiale de l'UNESCO 2021 sur l'éducation au développement durable, 31 mars 2020.
<https://fr.unesco.org/events/ESDfor2030>

Conférence panafricaine de haut niveau sur l'éducation (PACE) à Nairobi, rapport de la Conférence, 2018.
<https://www.gcedclearinghouse.org/resources/pan-african-high-level-conference-education-pace-2018-conference-report>

Conseil des Ministres de la culture de l'Europe du Sud-Est.
<https://en.unesco.org/creativity/policy-monitoring-platform/council-ministers-culture-south>

Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.
<http://whc.unesco.org/fr/conventiontexte/>

- Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels 1970.
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13039&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- Convention de La Haye de 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.
<http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/armed-conflict-and-heritage/convention-and-protocols/1954-hague-convention/>
- Convention de 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.
<https://fr.unesco.org/creativity/convention/texts>
- Convention relative aux droits de l'enfant. <https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CRC.aspx>
- Cousteau, Jacques, cité dans Nicholls, Bridget. « How Cousteau inspired my love of the oceans », BBC News, 20 novembre 2010. <https://www.bbc.com/news/world-11789975>
- Croisade nationale d'alphabétisation.
<http://www.unesco.org/new/fr/communication-and-information/memory-of-the-world/register/full-list-of-registered-heritage/registered-heritage-page-6/national-literacy-crusade/>
- Décennie des Nations Unies pour l'EDD, 2005-2014.
<https://fr.unesco.org/themes/education-au-developpement-durable/comprendre-edd/decennie-des-Nations-Unies>
- Décennie mondiale du développement culturel, 1989. <https://digitallibrary.un.org/record/75606?ln=fr>
- Décisions adoptées par le Conseil exécutif à sa 197^e session, Décision 46, 2015.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000235180_fre
- Déclaration d'Addis-Abeba pour la reconnaissance du dessin de presse comme un droit fondamental, 20 janvier 2020.
<https://dessindepressecomme droitfondamental.org/>
- Déclaration d'Alma-Ata sur la promotion de médias indépendants et pluralistes en Asie, 1992.
<https://digitallibrary.un.org/record/153827?ln=fr>
- Déclaration de Hangzhou, 17 mai 2013.
<http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/CLT/images/FinalHangzhouDeclaration20130517.pdf>
- Déclaration de Persépolis, 1975. <https://en.unesco.org/sites/default/files/persepolis-declaration-literacy-1975-fr.pdf>
- Déclaration de Vilnius de 2003. http://www.witfor.org/2003/witfor_vilnius_declaration.pdf
- Déclaration de Windhoek + 30 : l'information comme bien commun, Journée mondiale de la liberté de la presse 2021.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000378158_fre
- Déclaration de Windhoek, 20 décembre 1993.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000090759_fre?posInSet=1&queryId=3b87ad74-5f30-4206-bed6-b0835109b806
- Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous et Cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000127583_fre
- Déclaration solennelle sur le cinquantième anniversaire de l'OUA/UA, Union africaine, 13 juin 2013.
<https://au.int/fr/documents/20130613/declaration-solennelle-du-50e-anniversaire-2013>
- Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). https://www.un.org/fr/udhrbook/pdf/udhr_booklet_fr_web.pdf
- Documents de ratification de l'Acte constitutif de l'UNESCO par les États membres.
<https://atom.archives.unesco.org/member-state-ratifications>

Éducation à la citoyenneté mondiale. <https://fr.unesco.org/themes/ecm>

Éducation des adultes : La Déclaration de Hambourg, l'Agenda pour l'avenir, janvier 1997.
<https://uil.unesco.org/fr/education-adultes/confintea/education-adultes-declaration-hambourg-lagenda-lavenir>

Éducation 2030 : Déclaration d'Incheon et Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, UNESCO, 2016.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245656_fre

Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport, 2008.
<https://fr.unesco.org/themes/sport-antidopage/fonds>

Forum international sur l'intelligence artificielle et l'éducation 2020, organisé par l'UNESCO et la Chine. <https://iite.unesco.org/events/international-forum-on-ai-and-futures-of-education-2020-organized-by-unesco-and-china/>

Fundamental Education: Common Ground for All Peoples, Paris, 1946.
<https://files.eric.ed.gov/fulltext/ED105181.pdf>

Harmonising the approach for the joint reporting of national achievements on SDG4 and the Continental Strategy for Education in Africa (CESA) 2019.
<https://en.unesco.org/news/harmonizing-approach-joint-reporting-national-achievements-sdg4-and-continental-strategy>

IIEP-UNESCO : histoire d'une institution pionnière.
<http://www.iiep.unesco.org/fr/linstitut/iiep-unesco-histoire-dune-institution-pionniere>

Indigenous Living Heritage In Canada, 23 septembre 2020. <https://fpcc.ca/resource/indigenous-living-heritage-in-canada/>

Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP) de l'UNESCO.
<https://mgiep.unesco.org>

Jeux de la paix de l'UNESCO. <https://atom.archives.unesco.org/unesco-peace-games>

Journée mondiale de la langue arabe. <https://fr.unesco.org/commemorations/worldarabiclanguageaday>

Journée mondiale de la radio. <https://fr.unesco.org/commemorations/worldradioday>

Kaplan, Sarah. « Legends say China began in a great flood. Scientists just found evidence that the flood was real », *The Washington Post*, 4 août 2016.
<https://www.washingtonpost.com/news/speaking-of-science/wp/2016/08/04/legends-say-china-began-in-a-great-flood-scientists-just-found-evidence-that-the-flood-was-real/>

Kingston, Ville créative de musique. <https://citiesofmusic.net/city/kingston/>

Kiriungi, Jewel. « Fespaco: Pomp and colour as Africa's biggest film festival starts », 18 octobre 2021.
<https://www.bbc.com/news/world-africa-58945414>

Kulturweit. <https://www.kulturweit.de/fr>

L'adaptation au changement climatique dans les Caraïbes : science, éthique et politique.
http://www.unesco.org/new/fr/unesco/events/programme-meetings/?tx_browser_pi1%5Bplugin%5D=46115&tx_browser_pi1%5BshowUid%5D=3250&cHash=1976ce5891

L'art traditionnel du tissage jamdani. <https://ich.unesco.org/fr/RL/l-art-traditionnel-du-tissage-jamdani-00879?RL=00879>

L'éducation comme outil de prévention de l'extrémisme violent.
<https://fr.unesco.org/preventing-violent-extremism/education>

- L'Éducation entrepreneuriale dans les États arabes, février 2013.
https://unevoc.unesco.org/fileadmin/user_upload/docs/EPE_Regional_Synthesis_Report_Component_II_EN_.pdf
- L'industrie du film en Afrique : tendances, défis et opportunités de croissance.
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379154.locale=en>
- L'Initiative Changsha adoptée lors du 3^e Forum international de la jeunesse en Chine, 5 avril 2019.
<https://fr.unesco.org/news/linitiative-changsha-adoptee-lors-du-3e-forum-international-jeunesse-chine>
- L'UNESCO et les Objectifs de développement durable, septembre 2015. <https://fr.unesco.org/sdgs>
- La « Convention d'Addis » de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur entre en vigueur, 20 décembre 2019.
<https://fr.unesco.org/news/convention-daddis-unesco-lenseignement-superieur-vigueur>
- La Route de l'esclave. <https://fr.unesco.org/themes/promouvoir-droits-inclusion/route-esclave>
- La sauvegarde de la culture du carillon : préservation, transmission, échange et sensibilisation.
<https://ich.unesco.org/fr/BSP/la-sauvegarde-de-la-culture-du-carillon-prservation-transmission-change-et-sensibilisation-01017?Art18=01017>
- Liste du patrimoine mondial. <http://whc.unesco.org/fr/list/>
- Living Human Treasures. <http://www.livinghumantreasures.be/>
- Macías, Carlos Fuentes. *Myself with Others: Selected Essays*. Farrar, Straus and Giroux ; réédition (30 janvier 1991).
- Maheu, René, « La lutte contre l'analphabétisme : la tâche la plus impérieuse de notre génération », *Le Courrier de l'UNESCO*, 5 octobre 1964.
- Mandela, Nelson. *Long Walk to Freedom: The Autobiography of Nelson Mandela [Un long chemin vers la liberté]*. Back Bay Books, 1^{er} octobre 1995.
- May, Rollo. *Power and Innocence: A Search for the Sources of Violence*, W. W. Norton & Company (17 mars 1998).
- Mémoire du monde. <https://fr.unesco.org/programme/mow>
- Mendeleïev, Dmitri. *Mendeleev on the Periodic Law: Selected Writings, 1869-1905*. Dover Publications, 25 avril 2013.
- National Value of UNESCO to the United Kingdom. <https://www.unesco.org.uk/national-value>
- Partenariat E9. <https://en.unesco.org/education2030-sdg4/coordination/e9-partnership>
- Patrimoine culturel subaquatique, 2001.
<http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/underwater-cultural-heritage/2001-convention/official-text/?from=singlemessage&isappinstalled=0>
- Perret, Jacques. « La naissance des politiques culturelles et les rencontres d'Avignon sous la présidence de Jean Vilar, 1964-1970 », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1998, n° 1.
<https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-01-0133-011>
- Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.
https://en.unesco.org/sites/default/files/un-plan-on-safety-journalists_fr.pdf
- Plan d'action pour la sauvegarde d'El Güegüense.
<https://ich.unesco.org/fr/projets/plan-daction-pour-la-sauvegarde-del-gegense-00034?projectID=00034>
- Prix d'alphabétisation UNESCO-Roi Sejong. <https://fr.unesco.org/themes/literacy/prizes>
- Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO, 3 septembre 2021. <https://fr.unesco.org/themes/literacy/prizes>
- Prix UNESCO Kalinga de vulgarisation scientifique. <https://fr.unesco.org/prizes/kalinga>

Prix UNESCO/Emir Jaber Al-Ahmad Al-Jaber Al-Sabah pour l'autonomisation des personnes handicapées par les technologies numériques.
<https://fr.unesco.org/prizes/digital-empowerment>

Prix UNESCO-Japon d'éducation en vue du développement durable. <https://fr.unesco.org/prix-edd>

Processus de Bakou. <https://bakuprocess.az/baku-process/about-process/>

Programme de participation de l'UNESCO.
<http://www.unesco.org/new/fr/member-states/mscontent/participation-programme/>

Programme pour la gestion des transformations sociales (MOST).
<https://fr.unesco.org/themes/transformation-sociales/most>

Projet musées et patrimoine culturel immatériel, 2017-2020. www.ichandmuseums.eu

Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix. Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 17 décembre 2012.
<https://undocs.org/pdf?symbol=fr/A/RES/67/104>

Protection du patrimoine culturel immatériel : les municipalités à l'avant-scène, 10 décembre 2019.
<https://fr.ccunesco.ca/blogue/2019/12/protection-du-patrimoine-culturel-immateriel-les-municipalites-a-l-avant-scene>

Protection et promotion de la diversité linguistique dans le monde — Proclamation de Yuelu, 19-21 septembre 2018.
https://en.unesco.org/sites/default/files/yuelu_proclamation_en.pdf

Rapport de l'ONU sur l'économie créative, édition spéciale, 2013.
<http://www.unesco.org/culture/pdf/creative-economy-report-2013-fr.pdf>

Rapport mondial 2018 de l'UNESCO, « Repenser les politiques culturelles ».
<https://fr.unesco.org/creativity/global-report-2018>

Recommandation concernant la science et les chercheurs scientifiques.
https://fr.unesco.org/themes/ethics-science-and-technology/recommendation_science

Recommandation sur l'éducation pour la compréhension, la coopération et la paix internationales et l'éducation relative aux droits de l'homme et aux libertés fondamentales, 19 novembre 1974.
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13088&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Recommandation sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire, y compris le patrimoine numérique.
https://unesdoc.unesco.org/in/documentViewer.xhtml?v=2.1.196&id=p::usmarcdef_0000243325_fre&file=/in/rest/annotationSVC/DownloadWatermarkedAttachment/attach_import_26bcf2ea-457a-4403-bbf1-26fa068507b7%3F_%3D243325fre.pdf&locale=fr&multi=true&ark=/ark:/48223/pf0000243325_fre/PDF/243325fre.pdf#%5B%7B%22num%22%3A477%2C%22gen%22%3A0%7D%2C%7B%22name%22%3A%22XYZ%22%7D%2C54%2C771%2C0%5D

Réseau des écoles associées de l'UNESCO. <https://aspnet.unesco.org/fr-fr/>

Réseau des réserves de biosphère d'Asie de l'Est (EABRN), 19 juillet 2019. <https://www.unescoeabrn.org>

Réseau des villes créatives de l'UNESCO. <https://fr.unesco.org/creative-cities/content/creative-cities>

Résolution du Parlement européen du 2 avril 2009 sur la conscience européenne et le totalitarisme.
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/HTML/?uri=CELEX:52009IP0213&from=fr>

Sarr, Felwine. et Savoy, Bénédicte. « Rapport sur la restitution du patrimoine culturel africain. Vers une nouvelle éthique relationnelle ». 2018.
http://restitutionreport2018.com/sarr_savoy_fr.pdf

- Semaine UNESCO pour la paix et le développement durable : quel rôle pour l'éducation ?
<https://fr.unesco.org/events/semaine-unesco-paix-developpement-durable-quel-role-education>
- Série de vidéos de Salamatu sur l'autonomisation des femmes en Sierra Leone, 23 septembre 2019.
<https://en.unesco.org/news/salamutu>
- Sluga, Glenda. « UNESCO and the (One) World of Julien Huxley ». *Journal of World History*, vol. 21, n° 3, University of Hawaii Press, 2010.
- STEM in Kenya: Digital Programme Launch, 19 juin 2020.
<https://en.unesco.org/news/stem-kenya-digital-programme-launch>
- Stratégie pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) (2016-2021).
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245239_fre
- Symposium international à l'occasion du dixième anniversaire de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, 6 novembre 2013. https://ich.unesco.org/doc/celebration_doc/00082.pdf
- Teacher Training Initiative in Sub-Saharan Africa (TTISSA), janvier 2010.
<https://dakar.iiep.unesco.org/en/teacher-training-initiative-sub-saharan-africa-ttissa>
- Texte de la Convention d'Addis de l'UNESCO.
http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=49282&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- Texte de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. <https://ich.unesco.org/fr/convention>
- Tombe des rois du Buganda à Kasubi. <https://whc.unesco.org/fr/soc/286/>
- Une meilleure éducation pour l'essor de l'Afrique : le projet BEAR, 2014.
https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000228753_fre
- Union africaine, Déclaration solennelle sur le cinquantième anniversaire de l'OUA/UA.
https://au.int/sites/default/files/documents/36205-doc-50th_anniversary_solemn_declaration_fr.pdf
- Wagner, D. A. (2011). « What happened to literacy? Historical and conceptual perspectives on literacy in UNESCO ». *International Journal of Educational Development*, 31, p. 319 à 323.
- Wendf, Gerald. « L'Océan, terre inconnue », *Le Courrier de l'UNESCO*, décembre 1959, p. 4 à 9.
- Wolfe, Dael. « The 1959 Oceanographic Congress: An Informal History ». Dans : Sears M., Merriman D. (éds), *Oceanography: The Past*. 1980. Springer, New York, NY. https://doi.org/10.1007/978-1-4613-8090-0_5
- Wollschläger, Norbert et Guggenheim, Éric Fries. « Une histoire de la formation professionnelle en Europe — De la divergence à la convergence », Formation professionnelle 32, *Revue européenne*, Belgique, 2004.
<https://www.cedefop.europa.eu/files/32-fr.pdf>
- World Youth Conference on Kindness. <https://mgiep.unesco.org/wyc2019>
- Yousafzai, Malala. *I Am Malala: The Girl Who Stood Up for Education and Was Shot by the Taliban* [Moi, Malala, je lutte pour l'éducation et je résiste aux talibans]. Little, Brown & Co. ; 1^{er} édition (1^{er} octobre 2013).



Crée en même temps que l'UNESCO, le réseau des Commissions nationales fait partie intégrante du travail de l'Organisation, remplissant une mission toujours aussi pertinente 75 ans plus tard.

Cette publication illustre la contribution constante des Commissions nationales à la réalisation du mandat et des idéaux de l'UNESCO. Les récits et les histoires présentés ici démontrent le pouvoir de la coopération internationale comme solution pour relever des défis contemporains à notre époque.

Le pouvoir de transformation de l'UNESCO repose sur l'action de ses États membres. Le réseau des Commissions nationales amplifie le travail et la portée de l'UNESCO au niveau local, régional et mondial. En tant que contributeurs puissants aux missions de l'UNESCO, les Commissions nationales redéfinissent l'impact de l'Organisation pour les années à venir.

Cette publication s'inscrit dans le cadre du 75^e anniversaire, célébrant le rôle clé des Commissions nationales dans la création de transformations positives ayant un impact durable.



9 789232 002433

